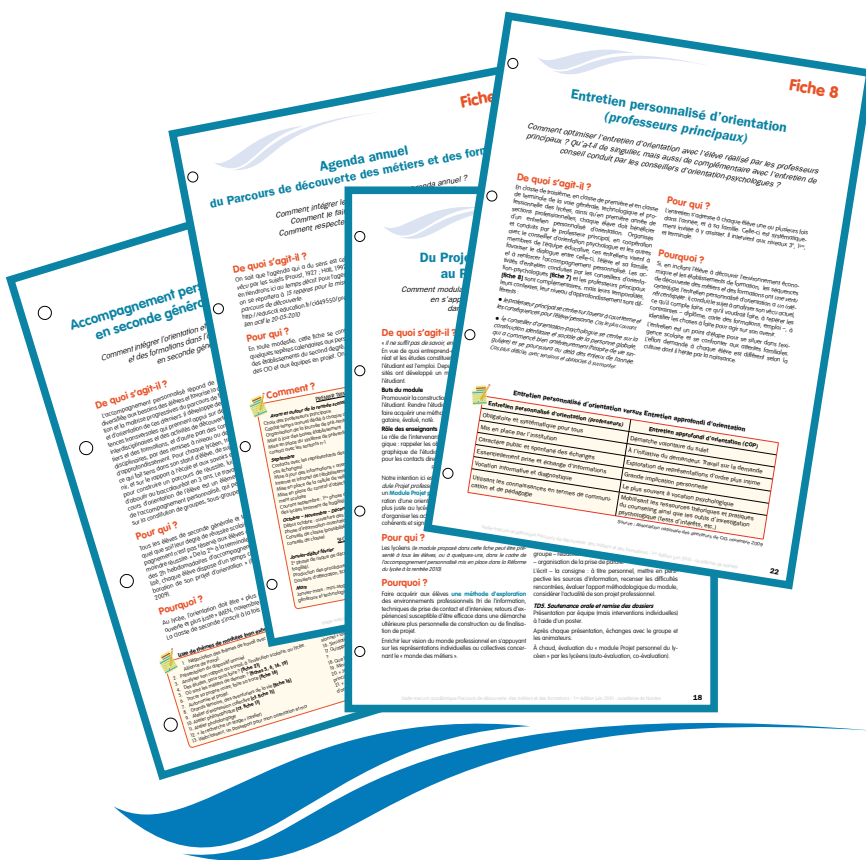


Parcours de découverte des métiers et des formations

24 Fiches-actions



Éditorial

S'appuyant sur les réformes de l'enseignement obligatoire, du lycée professionnel et du lycée d'enseignement général et technologique, le projet d'académie « CAP 2015 » a fait de l'orientation et de l'insertion l'un de ses axes prioritaires.

Dans ce cadre, le parcours de découverte des métiers et des formations constitue un élément incontournable et structurant pour accompagner chaque élève dans la construction de ses choix, tout au long de sa scolarité.

Bien au-delà d'une simple information sur les métiers et les formations, il doit permettre à tout collégien et lycéen de se situer à chaque étape de sa scolarité, de lui trouver un sens, de construire son parcours dans une démarche progressive et continue.

Nécessairement intégré dans le cadre du volet orientation du projet d'établissement, son déploiement impose une mobilisation de l'ensemble des équipes pédagogiques et éducatives, en utilisant toutes les opportunités existantes : enseignements disciplinaires, heures de vie de classe, séquence d'observation en milieu professionnel, accompagnement personnalisé...

Le Vade-mecum académique du parcours de découverte des métiers et des formations constitue une référence pour aider à cette mise en œuvre : chaque acteur – chef d'établissement, enseignant, conseiller d'orientation psychologue, membre de l'équipe éducative, parent d'élèves – y trouvera des pistes de réflexion, des suggestions d'actions, qu'il pourra prolonger utilement à travers la bibliographie indiquée.

En complément des ressources diffusées par Eduscol en février 2010 et du Cadre de référence pour la mise en œuvre des parcours de découverte des métiers et des formations, publié par l'académie en septembre 2009, le Vademecum doit permettre, dans chaque établissement, une réflexion globale pour construire une démarche pédagogique cohérente, prenant en compte le parcours dans toutes ses étapes et toutes ses dimensions.

Gérald CHAIX, recteur de l'académie de Nantes



Vade-mecum : mode d'emploi

Où, encore et toujours, il est question de pédagogie

Un outil pratique et réflexif

Fournir aux membres des équipes éducatives, aux parents d'élèves, conseillers d'orientation-psychologues, professeurs principaux, professeurs, partenaires, un outil académique directement opérationnel, à la fois pratique et réflexif, et complémentaire du document national *Apprendre à s'orienter tout au long de la vie, 15 repères pour la mise en œuvre du parcours de découverte des métiers et des formations* (MEN, Eduscol, octobre 2009), et du *Cadre de référence pour la mise en œuvre du parcours de découverte des métiers et des formations* (académie de Nantes, septembre 2009).

Un format tonique

Un jeu de 24 fiches-actions correspondant à 24 thèmes différents. Nous avons choisi une approche *lato sensu* de l'orientation et du Parcours de découverte. Elle seule nous paraît répondre aux enjeux individuels et collectifs de la formation et de l'orientation tout au long de la vie. Du coup, certaines fiches généralistes – entretien avec l'adolescent, forums-salons, mixité-égalité, conseil de classe – pourront intéresser beaucoup d'utilisateurs du Vademecum. D'autres au contraire, plus spécialisées, retiendront l'attention du lecteur pour un usage plus spécifique.

Une actualisation permanente

Dès sa première version de juin 2010, le *Vade mecum* est mis à disposition en format .pdf sur l'ENT de l'académie de Nantes et sur les sites :

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr>

<http://www.onisep.fr/> et « Passeport orientation-formation » (webclasseur)

<http://www.ac-nantes.fr/rubrique-orientation-insertion>

<http://www.meforner.org>

Une actualisation régulière, incluant de nouvelles fiches est prévue au fur et à mesure des apports, évolutions et expériences. Nous invitons les personnes engagées dans le *Parcours de découverte des métiers et des formations*, les établissements scolaires et les CIO à nous communiquer le fruit de leurs expériences. Nous en tiendrons compte lors des prochaines éditions.

Le comité de rédaction



VADE(-)MECUM, (VADE MECUM, VADE-MECUM), subst. masc.

A. – Recueil contenant des renseignements sur les règles d'un art ou d'une technique à observer ou sur une conduite à suivre et qu'on garde sur soi ou à portée de main pour le consulter. Synon. *aide-mémoire, mémento, répertoire. Vade-mecum du médecin de campagne.* [L'Atlas historique, de Las Cases]

B. – Rare, vx. Objet à usage personnel que l'on garde avec soi.

Prononc. et Orth.: [vademekɔm]. Ac. 1798 : *vadé-mecum*, dep. 1835: *vade-mecum* ; 1798-1878, LITTRÉ : on dit aussi *veni-mecum* ; FÉR. 1768 francise le mot dans sa prononc. : *vadémékon* [vademekɔ̃] et GATTEL 1841 écrit : *vadé-mécum*. Supra: vade mecum. Inv. selon les dict. Prop. du Conseil sup. de la lang. fr. ds *Doc. admin.* du J.O., 6 déc. 1990: *vadémécum*, v. p. 18, col. 2.

Étymol. et Hist. 1. 1465 « ce que l'on porte ordinairement et commodément sur soi » (*Compt. de l'aumosn. de S. Berthomé, f° 89 r°, Bibl. La Rochelle ds GDF. Compl.*); **2. a)** 1690 « livre qu'on aime et qu'on porte souvent sur soi » (FUR.); **b)** 1845 « livre portatif qui contient les notions principales d'une science, d'un art » (BESCH.). Mots lat. signifiant « va avec moi » qui ont servi de titre à différents manuels.

Source : Le Trésor de la langue française informatisé
<http://atilf.atilf.fr>



Sommaire

Editorial, par Gérard Chaix, recteur
Préambule : Vade-mecum, mode d'emploi

Titres des fiches-actions	Pages
1. Accompagnement personnalisé et orientation en seconde générale et technologique	11-12
2. Agenda annuel du Parcours de découverte	13-14
3. Conseil de classe : étape-clé du parcours	15-16
4. Découverte professionnelle (<i>option</i>)	17-18
5. Découverte professionnelle (<i>module</i>)	19-20
6. Du Projet personnel de l'étudiant au Projet personnel du lycéen	21-22
7. Entretien approfondi d'orientation (<i>conseillers d'orientation-psychologues</i>)	23-24
8. Entretien personnalisé d'orientation (<i>professeurs</i>)	25-26
9. Former (<i>Se</i>)	27-28
10. Forums-salons : des événements au service de l'orientation	29-30
11. Heures de vie de classe : un espace-temps pour vivre ensemble	31-32
12. Manager, piloter le Parcours de découverte	33-34
13. Mini-stages en établissements de formation	35-36
14. Mixité-égalité	37-38
15. Objectif zéro décrocheur au collège et au lycée	39-40
16. Questionner un professionnel sur son métier	41-42
17. Réunir les parents, les associer, les intégrer	43-44
18. Rôles des acteurs	45-46
19. Séquences d'observation en milieu professionnel	47-48
20. Socle commun de connaissances et de compétences	49-50
21. Travailler avec l'université et l'enseignement supérieur	51-52
22. Utiliser la plateforme multimédia Mon-orientation-en-ligne	53-54
23. Valoriser le Dossier académique du professeur principal	55-56
24. Webclasseur ou Passeport orientation-formation	57-58

ANNEXES

- Annexe 1. Outils, ressources
- Annexe 2. 24 questions de parcours
- Annexe 3. 15 repères pour la mise en œuvre (Eduscol)
- Annexe 4. Siglier

Directeur de publication :

Gérald Chaix, recteur de l'académie de Nantes

Comité de rédaction :

Nicolas Bertrand, délégué régional adjoint, ONISEP Nantes

Jean-François Castell, conseiller d'orientation-psychologue, CIO Nantes Nord

Valérie Daudruy, conseillère d'orientation-psychologue, rectorat-SAIO

Jean-Pierre Gallais, directeur CIO Fontenay-le-Comte

Richard Huvet, IEN-IO

France Jeudy, IEN-IO

Alain Lévesques, IEN-IO

Nicolas Madiot, chargé de mission MGIAE, rectorat

Pierre Raynaud, directeur CIO Nantes Nord

Valérie Sourisseau, chargée d'accompagnement pédagogique, DRONISEP Nantes

Alain Trichereau, conseiller d'orientation-psychologue, CIO Sablé/Sarthe

Nadine Vasse, IEN-IO

Jacques Vuloup, IEN-IO, *coordination*

Philippe Vincent, CSAIO rectorat, délégué régional ONISEP Nantes

1^{ère} édition : juin 2010

Contact :

Rectorat

Service académique d'information et d'orientation

32, rue du Fresche Blanc – Nantes

ce.saio@ac-nantes.fr





FICHES-ACTIONS



Accompagnement personnalisé et orientation en seconde générale et technologique

Comment intégrer l'orientation et le parcours de découverte des métiers et des formations dans l'accompagnement personnalisé en seconde générale et technologique ?

De quoi s'agit-il ?

L'accompagnement personnalisé répond de manière diversifiée aux besoins des élèves et favorise la construction et la maîtrise progressives du parcours de formation et d'orientation de ces derniers. Il développe des compétences transversales qui prennent appui sur des travaux interdisciplinaires et des activités de découverte des métiers et des formations, et d'autre part des compétences disciplinaires, par des remises à niveau ou des séances d'approfondissement. Pour chaque lycéen, travailler sur ce qui fait sens dans son statut d'élève, de sujet en devenir, et sur le rapport à l'école et aux savoirs est essentiel pour construire un parcours de réussite, lui permettant d'aboutir au baccalauréat en 3 ans. Le travail sur le parcours d'orientation de l'élève est un élément important de l'accompagnement personnalisé, qui peut s'appuyer sur la constitution de groupes, sous-groupes et ateliers.

Pour qui ?

Tous les élèves de seconde générale et technologique, quel que soit leur degré de réussite scolaire. Cet accompagnement n'est pas réservé aux élèves qui seraient en moindre réussite. « *De la 2^{nde} à la terminale, dans le cadre des 2h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé, chaque élève dispose d'un temps consacré à l'élaboration de son projet d'orientation* » (MEN, novembre 2009).

Pourquoi ?

Au lycée, l'orientation doit être « *plus progressive, plus ouverte et plus juste* » (MEN, novembre 2009).

La classe de seconde s'inscrit à la fois dans la continuité de démarches en orientation initiées à la fin du collège, et marque également le démarrage d'un nouveau parcours scolaire et d'orientation, d'une nouvelle démarche de réflexion et de découverte personnelles.

Comment ?

cf. Vers un nouveau lycée en 2010, MEN, novembre 2009
<http://eduscol.education.fr/cid49773/reforme-du-lycee.html>
 lien actif le 20-05-2010

Un temps significatif est à dégager pour l'orientation dès la seconde générale et technologique afin de sécuriser les parcours de l'élève dès l'entrée au lycée et d'éviter tout décrochage subit et subi. L'accompagnement personnalisé est instauré en classe de seconde générale et technologique à la rentrée scolaire 2010. Son extension est prévue en première en 2011, et en terminale à la rentrée 2012.

Formes d'organisation : modules articulés dans un projet annuel global (plages de 2h-4h-6h).

Intervenants : les enseignants (cf. Ils assurent la partie « orientation » et la partie « soutien-approfondissement-méthodes de travail » de l'accompagnement personnalisé). La collaboration entre enseignants, professeurs-documentalistes, conseillers d'orientation-psychologues et conseillers principaux d'éducation est indispensable. Elle passe par des temps communs de régulation. L'équipe pédagogique définit son projet d'utilisation en fonction des élèves.

Formes de pédagogie : Pédagogie active, enquêtes, explorations, exposés, travail en équipe.

Liste de thèmes de modules (non exhaustive)

- Négociation des thèmes de travail avec les élèves. Alliance de travail.
- Présentation du dispositif annuel
- Analyser son rapport au travail, à l'institution scolaire, au lycée.
- Des études, pour quoi faire ? [fiche 21]
- Où sont les métiers de demain ? [fiches 5, 6, 16, 19]
- Tracer sa propre route, faire sa trace [fiche 16]
- Autonomie et projet.
- Grands témoins, des aventuriers de la vie [fiche 16]
- Atelier d'expression collective [cf. fiche 11]
- Atelier philosophique [cf. fiche 11]
- Atelier photolangage
- « Je recherche un stage » (atelier)
- Webclasseur, un passeport pour mon orientation et ma formation [cf. fiche 24]
- Un jour, un professionnel, un métier [cf. fiches 6, 19]
- « Je témoigne de mon expérience d'une journée auprès d'un professionnel » (atelier)
- Simulation de création d'entreprise (mini-entreprise)
- Qu'apprend-on vraiment dans les différentes séries de 1^{ère} et de terminale ?
- Que faire du conseil de classe ? [cf. fiche 3]
- Mini-stage en classe de 1^{ère} [cf. fiche 13]
- « Je prépare l'entretien personnalisé d'orientation avec le professeur principal » (atelier) [cf. fiche 8]
- « Je prépare l'entretien approfondi d'orientation avec le conseiller d'orientation-psychologue » [cf. fiche 7]

Accompagnement personnalisé et orientation en seconde générale et technologique

Quand ?

Le capital-temps dégagé pour le dispositif *Accompagnement personnalisé et parcours de découverte des métiers et des formations* est géré souplement dans une progression annuelle.

On gagnera à modulariser ce capital (par tranches de 2h, 4h, 6h) de manière souple et diversifiée, en fonction des besoins.

Cette manière d'appréhender ce capital-temps permettra d'éviter toute routine et d'entretenir la motivation et la curiosité.

Rappelons que toutes les activités proposées sont à intégrer à l'emploi du temps des élèves.

Où ?

Toutes les ressources de l'établissement peuvent être sollicitées, et tout particulièrement le centre de documentation et d'information (CDI) de l'établissement scolaire.

On s'ouvrira à d'autres centres de ressources : CIO, CCI, etc.

On profitera des expériences de découverte des environnements économiques et sociaux (cf. page 8, modules 5-8-12-13-14-15-16).

En résumé

La réussite de chaque élève dès la seconde générale et technologique passe par un accompagnement personnalisé incluant :

- (a) le soutien et l'approfondissement disciplinaires,
- (b) l'apprentissage de méthodes de travail,
- (c) la préparation de l'élaboration progressive et réversible d'un projet d'orientation.

Intégrer un temps significatif de préparation à l'orientation dans l'emploi du temps annuel de l'accompagnement personnalisé en seconde (puis en 1^{ère} en 2010-2011 et en terminale en 2011-2012), c'est donner véritablement à chaque élève, dans son emploi du temps scolaire, des espaces, des temps et des méthodes qui lui sont nécessaires pour préparer son orientation par des explorations, découvertes, réflexions, expériences, et des échanges construits avec ses pairs. C'est de la personne globale, de son devenir et du développement de toutes ses potentialités dont il est question.

Ressources

Les indispensables

Vers un nouveau lycée en 2010, MEN <http://eduscol.education.fr/cid50167/reforme-du-lycee.html> lien actif le 20-05-2010
L'ensemble des textes officiels sur la réforme du lycée mise en place en 2010. Mise à jour permanente.

Accompagnement personnalisé au lycée d'enseignement général et technologique, circ. n° 2010-013 du 29 janvier 2010, BO spécial n° 2 du 4 février 2010, Ministère de l'éducation nationale

Mettre en œuvre les dispositifs de l'accompagnement personnalisé. Kit de formation et de ressources, source : Eduscol, Ministère de l'éducation nationale, mars 2010

<http://eduscol.education.fr/cid50378/ressources-accompagnement-personnalise.html> lien actif le 20-05-2010

Pour aller plus loin

Education et devenir (2009), *L'accompagnement dans tous ses états*, Cahier n°6 <http://www.educationetdevenir.fr> lien actif le 20-05-2010

Giordan A., Saltet J. (2007), *Apprendre à apprendre*, Libro, 96 p.

Guichard J. (2008), N-DAPP *Nouvelle découverte des activités professionnelles et projets personnels et professionnels*, Qui plus est éditions.

Médioni G. et le GFEN (2010), *L'accompagnement éducatif*, <http://www.educationetdevenir.fr>

Expérimenter le lycée, Café francilien n°17, mercredi 31-02-2010

http://www.cafepedagogique.net/regionales/Pages/idf17_Sommaire.aspx lien actif le 20-05-2010

Agenda annuel du Parcours de découverte des métiers et des formations

*Comment intégrer les actions dans un agenda annuel ?
Comment le faire connaître à tous les acteurs ?
Comment respecter les temporalités des adolescents ?*

De quoi s'agit-il ?

On sait que l'agenda qui a du sens est celui du *temps vécu* par les sujets (Proust, 1927 ; Hall, 1992). Nous nous en tiendrons ici au *temps décrit*. Pour l'agenda de l'élève, on se reportera à *15 repères pour la mise en œuvre du parcours de découverte*.

<http://eduscol.education.fr/cid49550/presentation.html>
lien actif le 20-05-2010

Pour qui ?

En toute modestie, cette fiche se contente de proposer quelques repères calendaires aux personnels de direction des établissements du second degré, aux professionnels des CIO et aux équipes en projet. On s'est inspiré de l'ex-

cellent *Film annuel des personnels de direction* publié et régulièrement mis à jour par l'école supérieure de l'éducation nationale (ESEN) <http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/le-film-annuel-des-personnels-de-direction>
lien actif le 20-05-2010

Pourquoi ?

Personnels de direction des établissements et personnels d'orientation des CIO gagnent à instituer un échéancier annuel de leurs tâches communes. On postule une corrélation directe entre le degré de clarté stratégique et d'anticipation communes de ces deux interlocuteurs et la qualité de l'appropriation, par les enseignants et les élèves, de leurs projets.

Comment ?

PREMIER TRIMESTRE

Avant et autour de la rentrée scolaire

Choix des professeurs principaux
Capital-temps annuel dédié à chaque classe pour l'orientation
Organisation de la journée de pré-rentrée (inviter le COP)
Mise à jour des bases établissement
Mise en place du système de prévention du décrochage scolaire et du contact avec les sortants n-1

Septembre

Contacts avec les représentants des parents (l'orientation fait partie de ces échanges)
Mise à jour des informations « orientation-insertion » sur les sites Internet et intranet de l'établissement.
Mise en place de la cellule de veille et de prévention
Mise en place du contrat d'objectifs ou projet commun CIO-Etablissement scolaire
Courant septembre : 1^{ère} phase de risque de décrochage des élèves des lycées (moment de fragilité)

Octobre – Novembre – Décembre

Début octobre : ouverture des Pôles insertion (MGI)
Phase d'information-orientation (post-bac)
Conseils de classe (possibilité de se doter d'une charte interne des conseils de classe)

SECOND TRIMESTRE

Janvier-début février

2^e phase de risque de décrochage des élèves des lycées (moment de fragilité).
Production des procédures académiques d'affectation.
Dossiers d'affectation, fiches navettes EPLE-familles.

Mars

Janvier-mars : mini-stages des élèves dans les lycées professionnels, généraux et technologiques.

Journées portes ouvertes dans les lycées, CFA, et dans les établissements d'enseignement supérieur.
Conseils de classe du 2nd trimestre avec examen des intentions d'orientation.

TROISIÈME TRIMESTRE

Avril

Planning d'organisation de la fin d'année scolaire.
Dossier bourses et dossier social étudiant.

Mai-Juin

Préparation de rentrée
Organisation et tenue des examens
Commissions d'affectation
1^{er} ou 2 juin : fermeture SCONET
Procédures d'affectation : conseils de classe, commissions d'affectation, d'appel.
Inscriptions.

HORS CALENDRIER

(à organiser entre EPLE et CIO)

Entretiens personnalisés d'orientation (professeurs)
Entretiens approfondis d'orientation (COP)
Stages en entreprise
Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (Plan de prévention des violences dans chaque établissement)
Liaisons inter-établissements
Validation des conventions de visites et de stages en entreprise par le conseil d'administration de l'établissement.
Plan de formation des professeurs
Régulations de l'équipe éducative

Agenda annuel du Parcours de découverte des métiers et des formations

Où ? Quand ?

Divers lieux et espaces où mettre en œuvre une planification annuelle des *Parcours de découverte* :

La classe : heures de vie de classe, accompagnement personnalisé, disciplines, option de découverte professionnelle, module de découverte professionnelle.

Le centre de documentation et d'information ;

Le conseil de classe : tenir conseil, élaborer une proposition d'orientation **[fiche 3]** ;

Entretien approfondi d'orientation avec le conseiller d'orientation-psychologue **[fiche 7]** ;

Entretien personnalisé d'orientation avec le professeur principal **[fiche 8]** ;

Forum des formations et métiers **[fiche 10]**, etc.

Internet et intranet de l'établissement ;

Mini-stage en établissement de formation **[fiche 13]** ;

Séquence d'observation en milieu professionnel **[fiche 19]** ;

Journée auprès d'un professionnel.



En résumé

Le *parcours de découverte des métiers et des formations* ne peut prendre véritablement forme que si on donne des lieux et des temps où s'exprimer et apprendre.

Mais de quelles temporalités est-il question ? Celles de l'immédiateté, de l'urgence, du court-termisme, de la simultanéité, de l'agenda-palimpseste ? Celles de l'agenda-anticipation et du long terme ? Celles de l'agenda institutionnel ou de l'agenda personnel (cf. Boutinet, 2004) ?

Alors, oui, sachons « croiser nos agendas », mais en tenant compte de celui de l'autre. L'adolescent a droit aussi au respect de ses propres temporalités.



Ressources

Les indispensables

Ministère de l'éducation nationale, Eduscol, site pédagogique (2009)

15 repères pour la mise en œuvre du parcours de découverte

<http://eduscol.education.fr/cid49550/presentation.html> lien actif le 20-05-2010

Pour aller plus loin

Boutinet J.-P. (2004), *Vers une société des agendas, une mutation de temporalités*, PUF, 260 p.

Hall E.-T. (1992), *La danse de la vie, temps culturel, temps vécu*, Seuil, Points, 282 p.

Outers J.-L. (2004), *Le bureau de l'heure*, Actes sud, 292 p.

Proust M. (1927), *Le temps retrouvé*, NRF

Sansot P. (2000), *Du bon usage de la lenteur*, Payot, Rivages poche, 224 p..

Conseil de classe, étape-clé du parcours

*Pour qui est fait le conseil de classe ?
Comment s'organise-t-il ? À quelles conditions peut-il devenir un espace-temps
où l'on y tient conseil avec l'élève ?*

De quoi s'agit-il ?

Une circulaire du 19 juillet 1898 préconisa la réunion de tous les professeurs d'une même classe pour « *s'entretenir de l'état de la classe, du travail et du progrès des élèves* ». Le conseil de classe n'a donc pas été créé pour l'orientation. Mais, depuis les années 1960, l'orientation l'a envahi. Aujourd'hui, on lui reproche pêle-mêle : l'approximation des évaluations ; l'inégalité du poids des disciplines ; la confiscation du pouvoir chez quelques-uns et l'absence du principal intéressé, l'élève ; la bureaucratisation des tâches ; la formulation de constats réifiant et non de conseils de progression ; la confusion entre « proposition » et « décision » d'orientation ; la ritualisation des tâches.

[Source : L'orientation des élèves, rapport au ministre de l'éducation nationale par Caroff A. et Simon J., inspecteurs généraux de l'éducation nationale, La documentation française, 1989, pages 66-68 (extraits)]

On proposera donc ici, après d'autres (cf. Ressources - Pour aller plus loin, p. 161) des actions propres à faire évoluer le conseil, afin qu'il rythme utilement le parcours de découverte des métiers et des formations : charte du conseil ; charte du professeur principal ; se former tous au conseil ; changer le bulletin ; ouvrir le conseil aux élèves ; du conseil de constat au conseil de progrès.

Pour qui ?

Chaque trimestre, le conseil de classe fait un *flash météo* de la classe – mais que met-on au juste derrière le « *climat de la classe* » ? –. Il ordonne les résultats de l'élève, formule des appréciations, rédige une synthèse afin de rendre compte à l'élève et à ses parents. Il préconise des conseils de progrès à l'élève, et formule, à certains moments de la scolarité, **des propositions d'orientation** – et non *des décisions d'orientation*, qui ne relèvent plus de sa compétence depuis 1990. Près de 40 ans après l'invention *des délégués des élèves* et *des représentants de parents*, les élèves y tiennent-ils toute la place qu'ils méritent ?

Améliorera-t-on l'implication de l'élève dans son rapport au savoir, au collège, au lycée, à son avenir si on ne l'associe pas davantage à son conseil de classe, tout particulièrement au lycée (certains élèves atteignent leur majorité civile en 1^{ère} ou en terminale) ?

Pourquoi ?

En raison de sa régularité, de son caractère à la fois rituel et solennel, de ses jugements évaluatifs et relatifs à l'orientation de chaque élève, le conseil de classe peut devenir, à certaines conditions, un **moment-formateur**, d'aide à la prise de conscience, à la responsabilisation. Un **moment-clé** aussi de régulation dans un parcours de 4 ans au collège et de 3 ans au lycée.

Comment ?

10 propositions pour un meilleur fonctionnement des conseils de classe

Avant le conseil

Se fixer des objectifs (charte du conseil de classe), Valoriser la fonction de professeur principal (charte du professeur principal), Former les acteurs des conseils (petits et grands).

Pendant le conseil

Accorder la même attention à chaque membre du conseil, Permettre à chaque membre l'accès aux mêmes sources d'information, Prendre la personne de l'élève dans sa globalité.

Après le conseil

Restituer avec clarté et positivité le bilan du conseil en insistant sur les conseils de progrès et non sur les constats, Assurer un encadrement et un suivi effectifs de l'élève dans le cadre du tutorat et de l'accompagnement personnalisé, Aménager le bulletin scolaire

(Expliciter, différencier et affiner les appréciations pour permettre à l'élève et à sa famille de mieux comprendre le message et les enjeux fixés par le conseil de classe. Prendre en compte, dans les appréciations, les aspects relatifs à la socialisation. Y renforcer les conseils de progrès et conseils méthodologiques. Indiquer le nombre de devoirs ou contrôles qui ont permis le calcul de la moyenne. Prévoir un retour d'information de la part des parents sur le carnet de liaison. En collège, privilégier l'évaluation plutôt que la notation. Faire évoluer les systèmes de notation afin de lutter contre la « constante macabre », Oser innover (cf. art. 34, loi 2005-380 du 23-4-2005).

Conseil de classe, étape-clé du parcours

Quand ?

Le conseil de classe se réunit au moins une fois par trimestre, et davantage en cas de besoin.

Où ?

La qualité d'organisation du lieu d'accueil est prépondérante. On préférera une salle différente d'une classe ordinaire. L'aménagement de la salle est réalisé avant l'entrée en salle.

En résumé

Le moment est venu de faire évoluer le conseil de classe. Ainsi deviendra-t-il *le lieu et l'espace où l'on tient conseil*. Le moment est venu d'inventer un nouveau conseil de classe : charte du professeur principal, charte du conseil de classe, nouveau bulletin, se former à tenir conseil, nouvelles formes d'évaluation.

Ressources

Les indispensables

CRDP Franche-Comté, *Les appréciations scolaires : tome 1, des mots pour les écrire* (1996) ; tome 2, ce que cachent les mots (1996).

Ecole supérieure de l'éducation nationale (ESEN), Fiche « Conseil de classe »

<http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/le-film-annuel-des-personnels-de-direction/detail-d-une-fiche/?a=24&cHash=0d9fb11c16>

lien actif le 20-05-2010

Simon J., Caroff A. (1989), *L'orientation des élèves*, rapport au ministre de l'éducation nationale, La Documentation française. Un rapport qui fit date, de nombreuses pages éclairantes sur le conseil de classe.

Pour aller plus loin

Baluteau F. (1993), *Le conseil de classe, peut mieux faire !* Hachette éducation, 191 p.

Boumard P. (1980), *Un conseil de classe très ordinaire*, Stock, 261 p.

Lhotellier A. (2001), *Tenir conseil, délibérer pour agir*, Seli Arslan, 254 p.

Rectorat Nantes (2006), *Conseil de classe*, revue Echanger n°74, 60 p. Voir aussi : (1996), *Le conseil de classe*, revue Echanger n°26, 46 p.

Vauloup J. (2004), *Changer le conseil de classe*, EduSarthe, inspection académique Sarthe, 80 p.

Découverte professionnelle (option)

*Comment appréhender le travail des femmes et des hommes ?
Qu'est-ce que la découverte professionnelle donne à voir de spécifique ?*

De quoi s'agit-il ?

L'arrêté du 14 février 2005 <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/11/MENE0500301A.htm> lien actif le 20-05-2010 propose aux élèves de 3^e un nouvel enseignement : **l'option facultative de découverte professionnelle** (3h/semaine, ou 108h/an). C'est avant tout un **enseignement culturel** comme les autres :

« Une approche du monde professionnel par une découverte des métiers, du monde professionnel et de l'environnement économique et social. Elle doit être proposée à tout élève à compter de la rentrée 2006. [...] Élargir et compléter la culture générale des collégiens. Participant à l'éducation à l'orientation et à la citoyenneté, les connaissances ainsi acquises ou en voie d'acquisition leur permettront, le moment venu, d'opérer des choix plus éclairés dans la construction de leur parcours de formation. À cet égard, la découverte du monde professionnel conduit à présenter des métiers à tous niveaux de qualification. Participant à la formation générale des élèves, elle mobilise et enrichit des compétences et connaissances générales, acquises ou en voie d'acquisition dans les autres enseignements. L'option est prise en charge par une équipe pluridisciplinaire. »

TROIS AXES ET 12 COMPÉTENCES (cf. tableau en infra):

Ces 3 axes et 12 compétences sont communs à l'option **[fiche 5]** et au module **[fiche 6]**

- A. Découvrir des métiers et des activités professionnelles
- B. Découvrir des organisations
- C. Découvrir des lieux et des modalités de formations

Pour qui ?

Quels que soient son niveau scolaire et son ambition, tout élève de 4^e peut suivre l'option découverte professionnelle en 3^e, si du moins l'option est assurée dans l'établissement (*cas le plus fréquent*). Parfois, faute de place, l'équipe éducative sélectionne les candidats sur le facteur motivation. L'hétérogénéité des origines et des intentions scolaires des élèves est à préserver. La connotation suggérée par le qualificatif « professionnelle » ne doit pas être un frein à l'accès à l'option. Il est essentiel de bien expliciter aux élèves et à toutes les familles *les trésors cachés* de cet enseignement.

Pourquoi ?

Une approche du monde professionnel, proposée à tout collégien, pour élargir et compléter sa culture générale. Un enseignement qui participe à l'éducation à l'orientation et à la citoyenneté. Des compétences qui permettront aux élèves, le moment venu, d'opérer des choix plus éclairés dans la construction de leur parcours de formation, à tous les niveaux de qualification.

Compétence (déf.) : Combinaison et mobilisation pertinente, par le sujet, de ressources incorporées (savoirs, savoir-faire, savoir-être, expériences) et de ressources de l'environnement (moyens de travail, informations, réseaux relationnels), en vue d'agir en situation plus ou moins complexe, en satisfaisant à des exigences.

Le Boterf G., 1997. De la compétence à la navigation professionnelle, Éd. d'organisation.



12 COMPÉTENCES VISÉES

A. Découvrir des métiers et des activités professionnelles

- A1. Présenter un métier en identifiant les principales tâches, l'activité du professionnel, les outils utilisés.
- A2. Distinguer les conditions d'exercice des métiers selon leur environnement : PME, artisanat, grande entreprise, fonction publique, travailleur indépendant.
- A3. Situer les métiers découverts dans les principaux types d'activités : productions de biens et de services.
- A4. Rechercher des exemples de relation entre le progrès technique et l'évolution des activités professionnelles.

B. Découvrir des organisations

- B1. Repérer, à travers des exemples locaux, la diversité des organisations : entreprises, services sociaux, associations
- B2. Identifier les liens entre activités de service et activités de production.
- B3. Identifier le rôle des acteurs dans l'organisation d'une production de biens ou de services
- B4. Repérer et analyser la place respective des femmes et des hommes dans les activités professionnelles.

C. Découvrir des lieux et des modalités de formation

- C1. Identifier les principaux lieux et les principales voies de formation.
- C2. Identifier les principaux diplômes, les voies d'accès aux qualifications : formation initiale (sous statut scolaire et sous contrat de travail), formation continue, validation des acquis de l'expérience.
- C3. Repérer quelques organismes publics liés aux métiers, aux formations et à l'emploi : CIO, Onisep, Mission locale pour l'emploi des jeunes.
- C4. Mettre en relation les parcours professionnels et les cursus de formation

Découverte professionnelle (option)

Comment ?

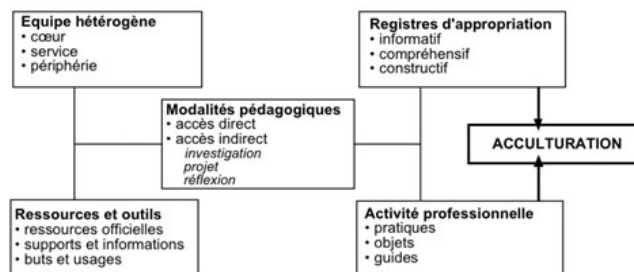
Qu'est-ce qu'une activité ? Que va-t-on faire comprendre aux élèves du sens que chacun donne à son travail ? Quels sont les éléments à votre disposition qui vont permettre de monter avec des élèves des activités de connaissances du métier ? S'approprier la démarche **des registres d'appropriation** : informatif, compréhensif, constructif (Crindal, Ouvrier-Bonnaz, 2006).

Des obstacles pour accéder au réel du travail :

« L'activité professionnelle n'est pas directement accessible à celui qui la regarde. Elle n'est pas transparente et ne se donne pas à voir à celui qui veut la comprendre et la décrire. Elle n'est pas seulement inaccessible au regard extérieur, elle l'est aussi à celui qui l'effectue. [...] Aborder la connaissance des métiers en milieu scolaire implique de construire avec les élèves des activités de comparaison entre les professionnels exerçant la même activité. »

Principe de variété requise (loi d'Ashby) : valorisation de l'écrit, de l'oral, de l'autonomie dans le travail, de la curiosité de l'observation. La démarche de projet, comme moteur de l'activité individuelle ou collective des élèves, notamment en 3^e où, du collège, l'adolescent-e n'aspire le plus souvent qu'à sortir pour s'engager ailleurs. Donner accès aux outils nécessaires à l'investigation, à l'argumentation, à la problématisation et au travail sur projet. Souligner la différence des points de vue lorsque l'on parle du métier de l'extérieur ou de l'intérieur (différences entre tâche et activité, entre travail prescrit et travail réel).

Un système didactique



Approche culturelle : « Ce qui est important, c'est que les élèves comprennent ce que c'est que travailler, donc d'exercer un métier. Donc le métier qu'on va prendre en exemple, en illustration, en investigation, ce n'est pas le métier que les élèves veulent exercer. C'est, au contraire tout métier pour lequel vous avez suffisamment d'informations pour monter des activités avec des élèves ». Crindal, Ouvrier-Bonnaz, 2007

Quand ? Où ?

Le rythme de l'option est hebdomadaire, mais un découpage souple des 3h et des temps longs sont recommandés. Par exemple : 2h consécutives/semaine + 1h capitalisée (pour sorties, visites et projets), ou 3h consécutives. L'option se déroule souvent en salle de technologie du fait de son équipement. Elle n'est pas pour autant cantonnée à une seule salle de classe, et les projets de sorties sont nombreux. Modalités d'interventions des enseignants : binôme conseillé. Penser à organiser la disponibilité du conseiller d'orientation-psychologue.

En résumé

Depuis sa création en 2005, l'option découverte professionnelle a, en quelques années, montré son grand intérêt didactique (*côté profs*) et motivationnel (*côté élèves*). Investir ce dispositif pour y faire autre chose autrement nécessite sans doute de modifier son point de vue sur ce qui s'apprend à l'école, de construire de nouvelles compétences et de maîtriser des postures compatibles avec un nouveau rôle.

Il faudra aussi penser les articulations avec ce qui se fait hors de l'option découverte professionnelle, dans sa périphérie. La réussite des apprentissages des élèves nécessite une formation des enseignants.

Ressources

Les indispensables

Eduscol : La découverte professionnelle 3h et 6h

<http://eduscol.education.fr/cid45784/la-decouverte-professionnelle.html> lien actif le 20-05-2010

<http://eduscol.education.fr/pid23245-cid45782/les-vade-mecum.html> lien actif le 20-05-2010

Crindal, A. et Ouvrier-Bonnaz, R. (2006), *La découverte professionnelle, Guide pour les conseillers d'orientation-psychologues et les formateurs*, Delagrave. Bibliographie-sitographie pp. 152-160. Le lecteur est vivement invité à s'y reporter.

Pour aller plus loin

Académie de Nantes : http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/74414379/0/fiche___pagelibre/&RH=PEDA&RF=1212135102627 lien actif le 20-05-2010

Clot Y. (2008), *Le travail sans l'homme ? Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*, La Découverte Poche, 308 p.

Découverte professionnelle, séquences pédagogiques option 3h (2005), Onisep, 287 p.

Des hommes au travail, analyse d'activités professionnelles (2004), DVD (164 mn), Scéren-CNDP + 1 manuel de mise en œuvre. 15 films en intégralité ou par séquences.

Inspection académique Sarthe (2007), *Des femmes et des hommes au travail. Enjeux et pratiques de la découverte professionnelle*, EduSarthe, 112 p.

Découverte professionnelle (Module)

*Comment développer une culture de la découverte professionnelle ?
Comment amener les élèves à regarder le travail autrement ?*

De quoi s'agit-il ?

L'arrêté du 14 février 2005 <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/11/MENE0500302A.htm> lien actif le 20-05-2010 propose à certains élèves en fin de 4^e une possibilité d'orientation vers une 3^e dite **Module de découverte professionnelle** (6h/semaine – 216h/an). « Une approche concrète des métiers pour élaborer un projet de formation. Le module de découverte professionnelle propose aux élèves d'appréhender concrètement la réalité des métiers et des voies de formation qui y conduisent en prenant appui notamment sur des activités de réalisation et d'immersion en lien avec le monde professionnel. Il se fonde sur une approche individualisée. Le module de 6 heures de découverte professionnelle est introduit en fonction d'un objectif précis : réduire les sorties sans qualification ». C'est avant tout une orientation qui s'appuie sur une pédagogie de projet et, en particulier, sur des réalisations.

La culture professionnelle, un nouvel enseignement :

« Le métier naît deux fois, à l'extérieur de moi dans la tâche qui m'a été prescrite, et à l'intérieur de moi dans l'activité que je développe quand je travaille ». R. Ouvrier-Bonnaz (CNAM)

QUATRE AXES ET 17 COMPÉTENCES [cf. tableau en infra]:

Les 3 premiers axes sont communs à l'option [fiche 5] et au module [fiche 6]

- A. Découvrir des métiers et des activités professionnelles
- B. Découvrir des organisations
- C. Découvrir des lieux et des modalités de formations
- D. Participer à la réalisation de biens et de services

Pour qui ?

L'inscription dans cette classe est conseillée à des élèves de 4^e scolairement fragiles, volontaires (*choix de l'élève et de sa famille*), en demande de parcours vers la voie professionnelle (*le plus souvent*). Nombre de places limité, sélection sur dossier. Équipe pédagogique pluridisciplinaire. Dans l'académie de Nantes, les 3^e MDP sont implantées en lycée professionnel.

Pourquoi ?

- Apporter aux élèves une connaissance diversifiée du monde professionnel ;
- Retrouver le sens d'un projet scolaire ;

- Mesurer l'importance du choix qu'ils auront à exprimer à l'issue de la 3^e ;

- S'y préparer progressivement.

« Les compétences à acquérir par les élèves ne peuvent se limiter à l'observation des comportements professionnels, de la même façon que les compétences à observer chez les élèves ne peuvent se limiter à l'observation de leurs comportements. Les compétences ne peuvent se développer en l'absence d'une construction de connaissances propres à l'acculturation envisagée. »

A. Crindal et R. Ouvrier Bonnaz

Acculturation (déf.) : Processus par lequel un individu apprend les modes de comportements, modèles et normes d'un groupe de façon à être accepté dans ce groupe et à y participer sans conflit. Modifications qui se produisent dans un groupe culturel [concernant la manière d'agir, de percevoir, de juger, de travailler, de penser, de parler] par suite du contact permanent avec un groupe appartenant à une autre culture.

R. Mucchielli, 1969



17 COMPÉTENCES VISÉES

A. Découvrir et explorer des activités professionnelles

- A1. Distinguer des secteurs d'activités et citer quelques métiers qui les composent
- A2. Repérer les conditions d'accès à l'emploi
- A3. Citer les tâches et activités constitutives d'un métier observé et de services.
- A4. Identifier les similitudes et les différences des compétences requises par plusieurs métiers.
- A5. Identifier les différents acteurs intervenants dans un espace donné.
- A6. Décrire l'environnement d'un métier.

B. Découvrir des organisations

- B1. Repérer des entreprises locales et indiquer leurs caractéristiques.
- B2. Repérer leurs principaux types d'activités : production de biens et de services.
- B3. Analyser quelques données majeures de l'économie, en commençant par celles liées à l'environnement local.
- B4. Citer les partenaires et les acteurs d'une organisation locale et définir leur rôle (clients, fournisseurs, dirigeants, salariés).

C. Découvrir des lieux et des modalités de formation.

- C1. Identifier des lieux et des voies de formation, en relation avec un cursus de formation et un parcours professionnel.
- C2. Identifier les principaux diplômes, les voies d'accès aux qualifications
- C3. Repérer les principaux organismes liés aux métiers, aux formations et à l'emploi : CIO, Onisep, Mission locale pour l'emploi des jeunes.

D. Participer à la réalisation de biens ou de services en LP ou en entreprise

- D1. Repérer les principales contraintes et exigences de l'activité professionnelle.
- D2. Travailler en équipe
- D3. Respecter des procédures de production ; situer les principales étapes de la production dans un processus.
- D4. Prendre en compte quelques procédures liées au contrôle de la qualité du travail
- D5. Mettre en œuvre quelques règles d'organisation du poste de travail.

Découverte professionnelle (Module)

Comment ?

Garder à l'esprit les trois dimensions, ou registres d'appropriation pour découvrir le monde professionnel :

- l'information (*voir, entendre, sentir*)
- la connaissance (*comprendre*)
- le savoir (*construire le sens*)

Intégrer le fait que chaque métier comprend du *visible* et de *l'invisible*.

Comment outiller les élèves à la découverte du monde du travail pour en tirer le meilleur apprentissage possible ? (sens, projet collectif, contrat, tutorat, projets pluridisciplinaires à caractère professionnel).

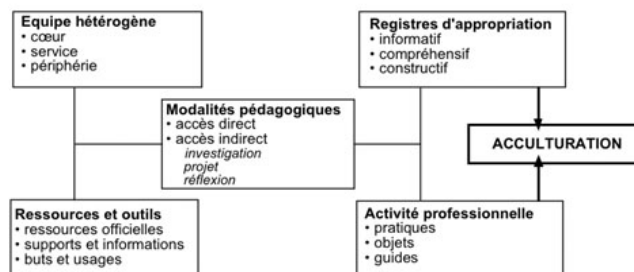
On gagnera à utiliser **les méthodes indirectes d'analyse du travail**.

Exemple 1. Au moment du retour d'un stage en entreprise : « *si j'avais été à côté de toi hier matin de 8h à 8h30 dans l'entreprise, qu'est-ce que j'aurais vu de ce que tu faisais ?* ».

Exemple 2. Lors d'une visite chez un professionnel ou lors d'un stage en entreprise, les élèves peuvent prendre des photos décrivant des gestes professionnels ou des situations de travail, et demander aux professionnels eux-mêmes de les commenter. Les échanges sont enregistrés et retranscrits.

Exemple 3. Jeux de rôles, saynètes.

Un système didactique



Quand ? Où ?

Dans l'académie de Nantes, la 3^e à Module de découverte professionnelle est implantée en lycée professionnel. Au vu de l'hétérogénéité du public et de l'horaire hebdomadaire important dont elle dispose (6h), elle se fonde sur une pédagogie différenciée et inductive :

- elle part des besoins des élèves accueillis, à partir de bilans personnels réguliers visant à faire prendre conscience des acquis sur lesquels il est possible de s'appuyer pour progresser ;
- par l'organisation d'activités, notamment de production, en lien avec le monde professionnel, elle favorise l'envie d'apprendre dans le domaine spécifique à la découverte professionnelle mais aussi, et peut-être surtout, dans celui des compétences et connaissances générales ;
- elle accompagne les élèves dans la construction de leur projet d'orientation.

En résumé

Depuis son ouverture en 2005, la 3^e à Module *découverte professionnelle* (MDP6) a permis à des élèves plutôt en recherche d'orientation vers la voie professionnelle de se confronter à des images et réalités variées du travail. Ils peuvent y développer des compétences et affiner leur projet d'orientation. À ce public souvent en fragilité dans ses apprentissages scolaires, il est primordial de faire découvrir une pédagogie différente basée sur la réussite.

Investir ce dispositif pour *y faire autre chose autrement* nécessite sans doute de modifier son point de vue sur ce qui s'apprend à l'école, de construire de nouvelles compétences entre l'école et l'entreprise. Il faudra aussi penser les articulations avec ce qui se fait hors du module découverte professionnelle, notamment en option de découverte professionnelle (3h), avec les autres disciplines, mais aussi élargir les découvertes professionnelles au-delà des spécialités enseignées au LP.

Ressources

Les indispensables

Eduscol : La découverte professionnelle 6h
<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/11/MENE0500302A.htm> lien actif le 20-05-2010
<http://eduscol.education.fr/pid23245-cid45782/les-vade-mecum.html> lien actif le 20-05-2010

Crindal, A. et Ouvrier-Bonnaz, R. (2006), *La découverte professionnelle, Guide pour les conseillers d'orientation-psychologues et les formateurs*, Delagrave. Bibliographie-sitographie pp. 152-160. Le lecteur est vivement invité à s'y reporter.

Pour aller plus loin

Académie de Nantes : http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/74414379/0/fiche___pagelibre/&RH=PEDA&RF=1212135102627 lien actif le 20-05-2010

Clot Y. (2008), *Le travail sans l'homme ? Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*, *La Découverte Poche*, 308 p.

Des hommes au travail, analyse d'activités professionnelles (2004), DVD (164 mn), Scéren-CNDP + 1 manuel de mise en œuvre. 15 films en intégralité ou par séquences.

Inspection académique Sarthe (2007), *Des femmes et des hommes au travail. Enjeux et pratiques de la découverte professionnelle*, EduSarthe, 112 p.

Prunier-Poulmaire S. (2009), *Le travail révélé. Regards de photographes, paroles d'experts*, éditions Intervalles, 126 p.

Du Projet professionnel de l'étudiant au Projet personnel du lycéen

Comment modulariser les interventions en orientation auprès des lycéens en s'appuyant sur l'expérience développée par l'université dans le module Projet personnel de l'étudiant ?

De quoi s'agit-il ?

« *Il ne suffit pas de savoir, encore faut-il savoir où l'on va* ». En vue de quoi entreprend-on des études ? Le baccalauréat et les études constituent l'horizon du lycéen, celui de l'étudiant est l'emploi. Depuis 2004, la plupart des universités ont développé un module Projet professionnel de l'étudiant.

Buts du module

Promouvoir la construction de son projet professionnel par l'étudiant. Rendre l'étudiant acteur de son orientation. Lui faire acquérir une méthode de recherche. Un module obligatoire, évalué, noté.

Rôle des enseignants

Le rôle de l'intervenant est purement d'ordre méthodologique : rappeler les objectifs, soutenir la recherche bibliographique de l'étudiant, encourager le questionnement pour les contacts directs, etc.

Pour en savoir plus : <http://www.projetpro.com>

Notre intention ici est simple : transposer le dispositif *Module Projet professionnel de l'étudiant* au lycée en créant un **Module Projet personnel du lycéen**. En effet, la préparation d'une orientation plus progressive, plus réversible, plus juste au lycée, et du lycée à l'après-lycée, nécessite d'organiser les activités des élèves à l'intérieur de modules cohérents et significatifs.

Pour qui ?

Les lycéens *le module proposé dans cette fiche peut être présenté à tous les élèves, ou à quelques-uns, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé mis en place dans la Réforme du lycée à la rentrée 2010*.

Pourquoi ?

Faire acquérir aux élèves **une méthode d'exploration** des environnements professionnels (tri de l'information, techniques de prise de contact et d'interview, retours d'expériences) susceptible d'être efficace dans une démarche ultérieure plus personnelle de construction ou de finalisation de projet.

Enrichir leur vision du monde professionnel en s'appuyant sur les représentations individuelles ou collectives concernant le « monde des métiers ».

Savoir travailler en groupe : organiser collectivement une tâche, rechercher un consensus, accepter d'être évalué collectivement.

Comment ?

Cinq travaux dirigés de deux heures (durée totale = 10h)

TD1. Mise en place

Présentation du module. Choix individuel d'un thème de recherche.

TD2. Formation des groupes. Les représentations

Travail des groupes (2 à 4 étudiants ayant choisi un même métier ou un même domaine professionnel).

Négociation pour parvenir à la formulation d'un thème commun. État individuel puis collectif des connaissances et des représentations sur le thème retenu. Présentation orale rapide (3mn) au grand groupe. Avant la séance suivante : recherche documentaire diversifiée sur le thème.

TD3. Préparation de l'interview des professionnels

Travail des groupes et réflexion collective. Les outils à utiliser.

Avant le TD suivant, chaque étudiant doit réaliser au moins deux interviews de professionnels.

TD4. Préparation de la soutenance orale du groupe et du dossier personnel

L'oral – essentiel : la nouvelle perception du thème par le groupe – rédaction d'un support visuel (poster numérique) – organisation de la prise de parole.

L'écrit – la consigne : à titre personnel, mettre en perspective les sources d'information, recenser les difficultés rencontrées, évaluer l'apport méthodologique du module, considérer l'actualité de son projet professionnel.

TD5. Soutenance orale et remise des dossiers

Présentation par équipe (mais interventions individuelles) à l'aide d'un poster.

Après chaque présentation, échanges avec le groupe et les animateurs.

À chaud, évaluation du « module Projet personnel du lycéen » par les lycéens (auto-évaluation, co-évaluation).

Du Projet professionnel de l'étudiant au Projet personnel du lycéen

Quand ?

De préférence, dès la seconde générale et technologique.

En effet, comme indiqué en [fiche 1 : **Accompagnement personnalisé et orientation**], dès la rentrée 2010, les élèves de 2nde bénéficieront d'un capital-temps annuel dévolu à l'orientation, sous des formes modulaires essentiellement (temps pris en tout ou partie sur le capital-temps dédié à l'accompagnement personnalisé).

Où ?

Au lycée bien sûr. Mais aussi au CIO et à l'extérieur du lycée.

En résumé

En appui de la réforme du lycée (2010), un véritable travail didactique doit se mettre en place dès la seconde générale et technologique autour d'une pédagogie active, collective, et méthodologique de l'orientation. Le module *Projet personnel de l'élève* (10h/an), transposé du module *Projet professionnel de l'étudiant* (depuis 2004), est une chance à saisir pour les enseignants en lycée.

Ressources

Les indispensables

Projetpro <http://www.projetpro.com> *lien actif le 20-05-2010*

Projetpro est une association nationale des universités (SCUIO-IP) qui mettent en œuvre le module *Projet professionnel de l'étudiant* (PPE). Actualités, stages de formations, séminaires, ressources, réseau des pilotes des modules.

Huvet R. coord. (2007), *Démarches éducatives et éducation à l'orientation au lycée*. L'excellent travail des IA-IPR de l'académie de Nantes, coordonné par R. Huvet, IEN-IO, est à mettre en valeur. Il dit tout ce qu'on peut attendre d'un travail intra-disciplinaire en orientation.

Disponible sur <http://cio85.ac-nantes.fr> et sur <http://www.ac-nantes.fr>

Webclasseur, Passeport orientation formation

http://www.onisep.fr/equipeseformatives/portal/media-type/html/group/pro/page/interieur.espace.listeDocs/js_peid/InitInterieurEspaceListeDocs/js_peid/ListeDocs/js_peid/Rechercher?reference.code=14507848542d54513511cbc80e64a7fec&reference.langue=fr&reference.version=0&typeDoc=article *lien actif le 20-05-2010*

Pour aller plus loin

Collectif, *L'orientation au lycée*, collection « Ressources – système éducatif », ONISEP, 2006

Coupry M. (2008), *Le projet professionnel de l'étudiant : les métiers en question*, revue Echanger n° 83, juin 2008

Descartes R. (1596-1650), *Discours de la méthode*, Libro, 2008, 80 p.

Gilles D., Millaud-Collier C, Saulnier-Cazals J, Vuillermet-Cortot M.-J (2002), *Passeurs de futurs*, collection « Références », ONISEP

Inspection académique Sarthe (2006), *Séquence d'observation en milieu professionnel. Stage en entreprise des lycéens, mode d'emploi*, IA Sarthe-groupe lycées Sarthe, août 2006, 17 p. Des séquences d'observation en milieu professionnel de plusieurs jours peuvent être proposées à des lycéens de seconde ou de première. Guide pratique pour la mise en œuvre.

Inspection académique Sarthe (2009), *Une orientation scolaire a-t-elle un sens ?* Atelier 3, pp. 61-66, EduSarthe

Entretien approfondi d'orientation (conseillers d'orientation-psychologues)

L'entretien de conseil conduit par le conseiller d'orientation-psychologue est-il soluble dans l'entretien personnalisé d'orientation réalisé par les professeurs principaux ?

De quoi s'agit-il ?

Quand on fait appel à la compétence du conseiller d'orientation-psychologue lors d'un **entretien de conseil**, c'est parfois au début pour une aide documentaire, ou parce qu'un élève « pose problème », mais bien souvent pour davantage encore. On s'attend à l'expertise d'un-e professionnel-le rompu-e à l'art et la manière de conduire un **entretien approfondi**. L'expertise psychologique du conseiller s'exerce dans une temporalité plus longue que celle du professeur principal. Elle permet une mise à distance (relative) des aspects strictement scolaires de la question posée. Elle replace la problématique du sujet dans son histoire personnelle. Elle se manifeste par une démarche professionnelle spécifique nécessitant l'apport de psychologues rompus à l'exercice de l'écoute.

Pour qui ?

L'**entretien approfondi d'orientation**, ou **entretien de conseil**, est applicable par le conseiller à toute personne, scolaire ou non-scolaire, jeune ou adulte. Il s'adresse la plupart du temps à des personnes individuelles, et parfois à plusieurs consultants simultanément (parents-enfant, conseil entre pairs ou peer-counseling, entretiens en petits groupes).

Pourquoi ?

Il y a souvent un décalage entre les profils attendus chez les élèves en matière d'orientation et la réalité des besoins, attentes et situations vécues par chaque jeune. Le rôle du conseiller d'orientation-psychologue est d'aider le consultant à s'approprier ses potentialités manifestes ou latentes, et à entrevoir des possibles véritablement adaptés à chaque jeune.

Comment ?

Il vise d'abord et avant tout **la construction de soi, la construction identitaire**. Attentive au dit et au non-dit, à l'explicite et à l'implicite, au sujet situé dans son contexte et son devenir, cette démarche professionnelle vise à la création d'un dialogue, à la construction méthodique et plurielle du sens d'une situation-problème, à l'élaboration d'une décision fondatrice d'une action sensée, responsable, autonomisante, engageante. Cette démarche exigeante suppose de la part du conseiller un important travail préalable sur soi, sur son cadre de référence, ses propres valeurs, et sur les fondements culturels de sa manière d'être au monde.

Entretien personnalisé d'orientation versus Entretien approfondi d'orientation



Entretien personnalisé d'orientation (professeurs)	Entretien approfondi d'orientation (COP)
Obligatoire et systématique pour tous	Démarche volontaire du sujet
Mis en place par l'institution	À l'initiative du demandeur. Travail sur la demande
Caractère public et spontané des échanges	Exploration de représentations d'ordre plus intime
Essentiellement prise et échange d'informations	Grande implication personnelle
Vocation informative et diagnostique	Le plus souvent à vocation psychologique
Utilisant les connaissances en termes de communication et de pédagogie	Mobilisant les ressources théoriques et pratiques du counseling ainsi que les outils d'investigation psychologique (tests d'intérêts, etc.)

Source : Association nationale des directeurs de CIO, novembre 2009

Entretien approfondi d'orientation (conseillers d'orientation-psychologues)

Quand ?

À tout moment de l'année, selon les besoins et la demande.

On peut distinguer : l'entretien de conseil, l'entretien-bilan de compétences, l'entretien de situation (MGI), l'entretien associé à une expertise psychologique, l'entretien documentaire, l'entretien de régulation de projet, l'entretien clinique sur commande institutionnelle (MDPH, CDO, etc.).

Où ?

Dans le bureau du conseiller d'orientation-psychologue, sur le site du Centre d'information ou en établissement scolaire, où le conseiller dispose d'un bureau.

Depuis 2009, se met en place récemment une possibilité d'entretien en ligne, de nature essentiellement documentaire : <http://www.monorientationenligne.fr> *lien actif le 20-05-2010*

Voir descriptif complet en **[fiche 22 : utiliser la plateforme monorientationenligne]**

Elle préfigure probablement de nouvelles formes de conseil, qui conduiront le service public à proposer à terme un véritable conseil en ligne.

En résumé

L'entretien de conseil, ou entretien approfondi d'orientation, fait partie intégrante, depuis la création des conseillers d'orientation professionnelle en 1928 et leur formation à l'INOP (devenue INETOP), jusqu'aux actuels conseillers d'orientation-psychologues (appelés ainsi depuis 1991), de la panoplie instrumentale et professionnelle du conseiller d'orientation-psychologue.

Cette compétence nodale ne peut être remise en question sans mettre en péril les aspects psychologiques et subjectifs de la réussite scolaire et de la formulation des intentions d'avenir.

Les conseillers d'orientation-psychologues ont une spécificité professionnelle dans la pratique de l'orientation de conseil. Elle est complémentaire de celle que développent les professeurs principaux dans l'entretien personnalisé d'orientation **[fiche 9]**.

Ressources

Les indispensables

<http://blog.lyceepourtous.fr> *lien actif le 20-05-2010*

Le blog ouvert par Richard Descoings à l'automne 2008 et à l'hiver 2008-2009 à l'occasion de la consultation sur la réforme du lycée. On y trouve moult témoignages directs de jeunes vis-à-vis de l'orientation.

http://acop-asso.org/index.php?option=com_content&task=view&id=138&Itemid=206 *lien actif le 20-05-2010*

Un film de 12 mn sur le métier de conseiller d'orientation-psychologue réalisé par l'association des conseillers d'orientation-psychologues de France (ACOP-F)

Sansot P. (2003), *Le goût de la conversation*, Desclée de Brouwer

Pour aller plus loin

Baudouin N. (2008), *Le sens de l'orientation, une approche clinique de l'orientation scolaire et professionnelle*, L'Harmattan, 218 p.

Chiland C. (1983), *L'entretien clinique*, PUF, Le psychologue, 174 p.

Guichard J., Huteau M. (2006), *Psychologie de l'orientation*, Dunod, 2ème édition.

Lhotellier A. (2001), *Tenir conseil, délibérer pour agir*, Seli Arslan, 254 p.

Thierry-Rivoire B. (1996), *Quand Saraï devient Sarah. Adolescents, questions d'orientation, problèmes d'identité*, éd. Erès, 168 p.

Entretien personnalisé d'orientation (professeurs principaux)

Comment optimiser l'entretien d'orientation avec l'élève réalisé par les professeurs principaux ? Qu'a-t-il de singulier, mais aussi de complémentaire avec l'entretien de conseil conduit par les conseillers d'orientation-psychologues ?

De quoi s'agit-il ?

En classe de troisième, en classe de première et en classe de terminale de la voie générale, technologique et professionnelle des lycées, ainsi qu'en première année de sections professionnelles, chaque élève doit bénéficier d'un entretien personnalisé d'orientation. Organisés et conduits par le professeur principal, en coopération avec le conseiller d'orientation psychologue et les autres membres de l'équipe éducative, ces entretiens visent à favoriser le dialogue entre celle-ci, l'élève et sa famille, et à renforcer l'accompagnement personnalisé. Les activités d'entretien conduites par les conseillers d'orientation-psychologues [fiche 7] et les professeurs principaux [fiche 8] sont complémentaires, mais leurs temporalités, leurs contextes, leur niveau d'approfondissement sont différents :

- le professeur principal se centre sur l'avenir à court terme et les conséquences pour l'élève/personne. Cas le plus courant.
- le conseiller d'orientation-psychologue se centre sur la construction identitaire et sociale de la personne globale, qui a commencé bien antérieurement (histoire de vie singulière) et se poursuivra au delà des enjeux de l'année. Cas plus difficile, avec tensions et obstacles à surmonter.

Pour qui ?

L'entretien s'adresse à chaque élève une ou plusieurs fois dans l'année, et à sa famille. Celle-ci est systématiquement invitée à y assister. Il intervient aux niveaux 3^e, 1^{ère}, et terminale.

Pourquoi ?

Si, en incitant l'élève à découvrir l'environnement économique et les établissements de formation, les séquences de découverte des métiers et des formations ont *une vertu centrifuge*, l'entretien personnalisé d'orientation a *un intérêt centripète* : il conduit le sujet à analyser son vécu actuel, ce qu'il compte faire, ce qu'il voudrait faire, à repérer les contraintes – diplôme, carte des formations, emploi –, à identifier les choses à faire pour agir sur son avenir.

L'entretien est un point d'étape pour se situer dans l'exigence scolaire et se confronter aux attentes familiales. L'effort demandé à chaque élève est différent selon la culture dont il hérite par la naissance.

Entretien personnalisé d'orientation versus Entretien approfondi d'orientation



Entretien personnalisé d'orientation (professeurs)	Entretien approfondi d'orientation (COP)
Obligatoire et systématique pour tous	Démarche volontaire du sujet
Mis en place par l'institution	À l'initiative du demandeur. Travail sur la demande
Caractère public et spontané des échanges	Exploration de représentations d'ordre plus intime
Essentiellement prise et échange d'informations	Grande implication personnelle
Vocation informative et diagnostique	Le plus souvent à vocation psychologique
Utilisant les connaissances en termes de communication et de pédagogie	Mobilisant les ressources théoriques et pratiques du counseling ainsi que les outils d'investigation psychologique (tests d'intérêts, etc.)

Source : Association nationale des directeurs de CIO, novembre 2009

Entretien personnalisé d'orientation (professeurs principaux)

Comment ?

Vu la charge de travail incombant à l'enseignant (24 à 35 élèves / classe), une durée minimale de 15 à 30 minutes par entretien est conseillée. Elle pourra se répéter dans l'année scolaire, en cas de besoin. La coordination avec le conseiller d'orientation-psychologue, qui assure de son côté des entretiens approfondis d'orientation [fiche 7], est impérative avant de lancer le travail annuel.

Le contenu de base de l'entretien-type portera sur trois aspects :

- le recueil du projet exprimé : avenir professionnel, perspectives de formation ;
- l'identification des difficultés éventuelles et/ou des potentialités, des freins et des leviers ;
- l'inventaire des suites à donner.

Une brève synthèse sera rédigée pour garder une trace objective du travail.

Quand ?

Afin de rendre l'entretien accessible aux parents, les rendez-vous seront proposés de préférence après les cours et en soirée.

Où ?

Prévoir un endroit clos, organisé pour garantir le secret des échanges, assurant un confort minimum et la bonne distance.



En résumé

Simple dans sa définition et sa mise en œuvre, l'entretien personnalisé d'orientation peut être lourd de conséquences pour l'élève. En s'éloignant de tout discours moralisateur, en se gardant de tout propos partisan, en évitant de projeter sur l'autre ses propres représentations, le professeur, conscient du poids de ses paroles sur l'adolescent en construction, peut faire de cet entretien un temps de confrontation argumentée entre lui et l'adolescent, et permettre à l'élève de cheminer et de se réassurer dans sa démarche.



Ressources

Les indispensables

Lhotellier A. (2001), *Tenir conseil, délibérer pour agir*, Seli Arslan, 254 p.

Mise en place d'un entretien d'orientation au bénéfice des élèves de 3^{ème}, B.O. n°47 du 21-12-2006.

Préparation de la rentrée 2009, circulaire n°2009-068 du 20-05-2009, Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Extraits : « Les entretiens personnalisés d'orientation sont généralisés à tous les niveaux concernés (3^{ème}, 1^{ère}, terminale) et réalisés dès que possible dans l'année scolaire. Ils sont conduits par le professeur principal, avec, si nécessaire, le concours du conseiller d'orientation-psychologue. Ils sont un levier important dans la lutte contre le décrochage scolaire. En 3^{ème}, ces entretiens sont d'une importance toute particulière pour assurer la transition entre collège et lycée. »

Pour aller plus loin

Baudouin N. (2008), *Le sens de l'orientation, une approche clinique de l'orientation scolaire et professionnelle*, L'Harmattan, 218 p.

Birraux M. (1993), *Je ne sais pas ce que je veux faire plus tard*, Casterman, 160 p.

Ernaux A. (1984), *La place*, Folio, Gallimard

Morin E. (1996), *La méthode*, Seuil Points [La notion de complexité et le principe d'incertitude logique].

Nimier J., *L'écoute : dossier d'autoformation*

http://www.pedagopsy.eu/dossier_ecoute.htm lien actif le 20-05-2010

Former (Se)

Se documenter, s'informer, se former constituent des démarches et compétences complémentaires, mais distinctes.

Pourquoi se former en orientation quand on est professeur ? Sur quoi ? Et jusqu'où ?

De quoi s'agit-il ?

Le temps de réflexion qu'apporte la formation, et les méthodes qui lui sont propres nécessitent de mettre en œuvre des dispositifs spécifiques de formation. Malgré leur inscription dans la durée dans le paysage académique, nombre d'entre eux sont encore largement méconnus. Peut-être aussi a-t-on longtemps considéré que les questions d'orientation « allaient de soi ». Elles nécessitent tout au contraire de solides connaissances actualisées, des méthodes appropriées et surtout une posture personnelle qui ne s'invente pas et doit être testée en formation. L'académie de Nantes offre aux enseignants 10 possibilités de formations, aux thématiques, durées et modalités diverses (cf. rubrique « comment »). Une chance à saisir.

Pour qui ?

Tous les professeurs du second degré
Les professeurs principaux
Les conseillers d'orientation-psychologues

Pourquoi ?

On ne saurait tout à la fois considérer que l'orientation est aussi l'affaire des professeurs et ne pas les former aux exigences de leur fonction.

On ne peut pas non plus se passer de la compétence des conseillers d'orientation-psychologues.

Comment ?

10 possibilités offertes par l'académie de Nantes

Boîte à outils (1/2 j, à la demande des établissements)

1. Présentation-appropriation du DVD *élèves décrocheurs-raccrocheurs, ou du Livret de compétences*
2. Présentation-appropriation de la mallette *Égalité-mixité*
3. Présentation-appropriation du *passport orientation formation* (webclasseur)

4. Présentation-appropriation du *Vademecum du parcours de découverte des métiers et des formations*

5. Préparation des élèves à un Forum des métiers et des formations

Professeur principal (1j, en CIO ou au SUIO-IP)

6. Formation des néo-professeurs principaux de collège et lycée (initiation)

7. Formation des néo-professeurs principaux du cycle terminal du lycée (initiation)

Actions négociées d'établissement ou de bassin (2j à 3j, à la demande)

8. Formations sur site. Demande à formuler au rectorat (DAFPEN).

Thèmes possibles :

- (a) Contractualiser entre CIO et EPLE,
- (b) Découverte professionnelle (3h/6h),
- (c) Parcours de découverte des métiers et des formations,
- (d) Formation des professeurs principaux (approfondissement),
- (e) Accompagnement personnalisé et orientation au lycée,
- (f) Parcours de découverte des métiers et des formations,
- (g) Entretien personnalisé d'orientation,
- (h) Conseil de classe et évaluation,
- (i) Développer les compétences psychosociales,
- (j) Égalité et lutte contre les discriminations (genre, ethnie, etc.).

Analyse de pratiques (1j+1j+1j)

9. Cycle de rencontres proposées aux conseillers d'orientation-psychologues et directeurs de CIO.

Immersion en entreprise et découverte du travail (1j+5j en entreprise+1j)

10. À la découverte des entreprises. Ce dispositif existe dans les 5 départements de l'académie. Il concerne les professeurs, conseillers d'orientation-psychologues, mais aussi le personnel d'encadrement.

Quand ?

Mars-avril : demandes de formations négociées d'établissement ou de bassin pour l'année suivante (à formuler auprès du rectorat-DAFPEN).

Septembre-octobre : nouvelles demandes de formations négociées d'établissements ou de bassins (à formuler auprès du rectorat-DAFPEN).

Septembre : choix des nouveaux professeurs principaux par le chef d'établissement. En cas de 1^{ère} prise de fonction dans ce rôle, le professeur bénéficie dans l'année d'une journée de formation par le CIO.

Septembre : inscription au dispositif « à la découverte de l'entreprise ». Toutes autres demandes à formuler auprès de l'inspection académique (IEN-IO) formule « boîte à outils », journées d'études, conférences, colloques...

Où ?

En établissement ou en bassin d'éducation et de formation. En CIO.

En entreprise, service, administration, association.

En résumé

On ne saurait se satisfaire d'une juxtaposition sans liens, voire d'une césure entre le travail des professeurs en orientation et celui des conseillers d'orientation-psychologues.

La professionnalisation des acteurs (professeurs et conseillers) passe par la formation. Celle-ci est l'un des points de rencontre majeurs de travail entre eux.

Entre les actions d'*outillage-appropriation* (DVD, mallettes, portfolio), les *initiations des professeurs principaux* à leur fonction (par les CIO et SUIO-IP), les actions de *découverte de l'entreprise*, et les actions *négociées d'établissement ou de bassin* (ANEB), il y a place et réponse pour chacun. Ces dernières constituent tout particulièrement un excellent et indispensable endroit où investir pour construire, en praticiens réflexifs, des *Parcours de découverte des métiers et des formations*.

Ressources

Les indispensables

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/13048703/0/fiche___pagelibre/&RH=1159424599546&RF=1168444506390 lien actif le 25-05-2010
Plan académique de formation continue, académie de Nantes

Schön D. (1993), *Le praticien réflexif, à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Ed. Logiques, Montréal.

Extraits : Les bons professionnels en savent beaucoup plus qu'ils ne laissent entendre. « Pour surmonter les défis qu'ils rencontrent dans leur pratique, ils se fondent moins sur des formules apprises au cours de leur formation fondamentale que sur une certaine improvisation acquise au cours de leur pratique professionnelle ». Comment les professionnels s'y prennent-ils pour résoudre les problèmes qui leur sont soumis ? Comment se forme la pensée du professionnel dans le feu de l'action ? Comment se développe cette virtuosité dont ils sont nombreux à faire preuve ? « Qu'est-ce que les praticiens ont besoin de savoir ? Mon souci principal est d'aider les praticiens à découvrir ce qu'ils savent déjà et la manière dont ils utilisent ce savoir » (D. Schön, 1993).

Pour aller plus loin

Cadre de référence pour la mise en œuvre des parcours de découverte des métiers et des formations, rectorat, service académique d'information et d'orientation, septembre 2009, 4 p.

Léon A. (1957), *Psychopédagogie de l'orientation professionnelle*, PUF, 132 p. Préface de Henri Wallon.

Parcours de découverte des métiers et des formations, Eduscol, MEN, janvier 2010

<http://eduscol.education.fr/cid46878/le-parcours-decouverte-des-metiers-des-formations.html> lien actif le 25-05-2010

Perrenoud P (2001), *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*, ESF, 219 p.

Extraits : « Former un praticien réflexif, c'est avant tout former un professionnel capable de maîtriser sa propre évolution, en construisant des compétences et des savoirs nouveaux ou plus pointus à partir de ses acquis et de l'expérience » (p. 24). Idées de base : transposition didactique fondée sur l'analyse des pratiques et de leurs transformations, référentiel de compétences-clés, apprentissage par problèmes, articulation entre théorie et pratique. D'une pratique réflexive, on peut attendre qu'elle compense la légèreté de la formation professionnelle, qu'elle favorise l'accumulation de savoirs d'expérience, qu'elle permette de faire face à la complexité croissante des tâches, qu'elle aide à vivre un métier impossible, qu'elle donne les moyens de travailler sur soi, qu'elle ouvre à la coopération entre les collègues, et qu'elle accroisse les capacités d'innovation (p. 46). Les défis auxquels sont soumis les formateurs d'enseignants réflexifs, c'est de travailler sur le sens et les finalités de l'école [...], sur les dimensions non réfléchies de l'action et sur les routines sans les disqualifier ; sur la personne et sa relation aux autres sans devenir thérapeute ; sur les non-dits et les contradictions du métier et de l'école sans désenchanter le monde, partir des pratiques et de l'expérience sans s'y enfermer, pour comparer, expliquer, théoriser ; combattre les résistances au changement et à la formation sans les mépriser ; travailler sur les dynamiques collectives et les institutions, sans oublier les personnes ; articuler approches transversales et didactiques, garder un regard systémique (p. 158).

Vauloup J. (2009), *800 références pour des pratiques réflexives en orientation*, Inspection académique Sarthe, 134 p.

Colloque national Conseiller en temps de crises et d'incertitudes
Un congrès organisé par l'association des conseillers d'orientation-psychologues de France et les CIO Sarthe
Plus d'informations : <http://cio7272.ac-nantes.fr/dotclear>

Forums, carrefours, salons

Des événements au service de l'orientation

*Des produits publicitaires pour la promotion des formations et des métiers ?
Ou d'abord des moments formateurs au service des élèves eux-mêmes
et de l'élaboration progressive de leurs intentions d'avenir ?*

De quoi s'agit-il ?

Un organisateur – association, institution publique ou privée, collectivité locale, établissement(s) – réunit des moyens financiers publics et privés pour mettre en présence une demande (*les visiteurs*), et une offre (*les témoins ou exposants, professionnels, formateurs, élèves ou stagiaires présentant leur formation ou leur métier*).

Forums, carrefours, salons : autant d'événements synonymes d'échanges, de rencontres, mais aussi de présentation de formations, d'établissements de formation et de métiers parfois plus proches du marketing ou de la publicité que de la formation ou de l'éducation.

Autant d'occasions de confronter les images, les représentations, les intentions d'avenir aux discours ou aux présentations des acteurs de la formation ou du monde professionnel. Et également de découvrir des horizons nouveaux dans les champs de la formation et des métiers.

Pour qui ?

Les jeunes scolarisés en formation initiale : ils ont à faire ou à préparer un choix d'orientation en amont des échéances d'orientation.

Les adultes – parents, professeurs, éducateurs – : ils accompagnent les jeunes dans leur démarche, ou recherchent aussi pour eux-mêmes des éclairages sur une activité humaine en évolution.

Les professionnels des métiers, des entreprises : ils voient, là, l'occasion de rencontrer des jeunes auxquels présenter leur activité, révéler leur travail.

Pourquoi ?

L'information abondante véhiculée par le papier et le *Net* doit être assimilée, et pour cela, être rendue accessible à chacun. Les rencontres, présentations et échanges proposés lors de ces événements petits ou grands permettent d'enclencher des **dialogues constructifs** entre ceux qui cherchent et ceux qui peuvent témoigner d'un vécu, d'une expérience de formation ou de métier.

Comment ?

Une préparation est nécessaire :

- de la part de l'exposant (*on ne parle pas à des jeunes mineurs comme à des adultes et il est difficile d'éviter l'hyperbole ou à l'inverse la dépréciation...*) ;
- de la part du visiteur, afin d'affiner son questionnement et de se mettre en attitude de découverte et de curiosité ;
- des élèves : une préparation en classe est nécessaire.

Les organisateurs sont très soucieux de la pédagogie de l'orientation. Ils éditent des guides pédagogiques à l'intention des enseignants.

Forums, carrefours, salons Des événements au service de l'orientation

Quand ?

Les manifestations ont lieu à des fréquences souvent régulières, annuelles ou bisannuelles. Pour les scolaires, elles sont généralement organisées en fin de 1^{er} trimestre ou en début de second trimestre de l'année scolaire (décembre-janvier).

Où ?

Ces événements peuvent être organisés à différentes échelles :

- Établissement scolaire (*forum des lycées, carrefour-métiers, forum des grandes écoles*);
- Ville, par regroupements d'établissements proches (*Forum de Cholet*);
- Département (*Carrefour des formations et des métiers de la Vendée, FormaSarthe, 48h des LP à Angers, Forum Formation-Professions d'Angers*).
- Région (*Formathèque*).

En résumé

Forums... Carrefours... Salons... Ils fleurissent partout. Petits, moyens ou grands, *à quoi servent-ils, à qui?*

Organisés avec des moyens appropriés, ils mettent en relation, dans un cadre d'informations et de découverte, des personnes, jeunes ou moins jeunes, porteuses d'aspirations à un épanouissement dans la vie sociale et professionnelle, et des acteurs des métiers ou des formations.

Une nécessaire prise en compte pédagogique avant et après l'événement les inscrit dans un cadre éducatif. Il nous faut continuer à en faire des espaces-temps véritablement formateurs, et non des entreprises commerciales.

Ressources

Les indispensables

Formathèque : le salon régional des formations
<http://www.formatheque.net> *lien actif le 25-05-2010*

Me Former.org

<http://www.meformer.org/conseils/listeevenements.asp?portail=1&id=&lastid=65&actu=0#d4f88f4cab9bf73fab99726ad93b7895> *lien actif le 25-05-2010*

Pour aller plus loin

FormaSarthe

Images de FormaSarthe 2010 : http://www.ia72.ac-nantes.fr/71075344/0/fiche___pagelibre/&RH=1161770108218 *lien actif le 25-05-2010*

Site FormaSarthe 2010 : <http://www.frequence-sille.org/prod/formasarthe2010/> *lien actif le 25-05-2010*

En réponse aux logiques marchande (exposants) et consumériste (visiteurs), la facilité consisterait probablement, pour l'organisateur, à concevoir des lieux et moments de rencontre individualisés présentant en autant de modules isolés des entités singulières (une formation, un établissement, un métier) [...]. À FormaSarthe, depuis le début, un pari différent est fait. Celui d'ouvrir des espaces thématiques de telle sorte que les visiteurs se représentent les formations et les métiers dans des champs ouverts, connexes, articulés entre eux (des formations, des établissements, des métiers). Celui de présenter des activités professionnelles et pédagogiques grande nature ; de créer des espaces et moments de débat ; de proposer à des jeunes en formation de véritables terrains d'expérimentation en leur donnant une responsabilité particulière dans des pans entiers de l'organisation et de l'animation (accueil, radio, Quotidien du salon, tenue des stands, activités sur stands, animation des tables rondes, visites guidées du site, évaluation du salon, etc.). C'est le rejet d'un salon marchand et le choix d'un salon réellement formateur.

Source : *Prolégomènes à la construction d'un salon des formations et des métiers réellement formateur*, J. Vauloup, IEN-IO, 27-05-2001

Laval

Votre métier demain - Forum de l'enseignement supérieur

<http://www.mairie-laval.fr/franc/accueil/index.php?act=consult&rubid=even&id=184> *lien actif le 25-05-2010*

Angers

- Forum Formations-Professions http://www.angers-expo-congres.com/details_manifestation.php?who=vis&id_manifestation=3232

- 48h des LP http://www.portea.fr/outils/actualite/actualite-detail/browse/1/article/le-lycee-de-somme-suipe-ouvre-ses-portes.html?tx_ttnews%5BbackPid%5D=2&cHash=c403978dc7 *lien actif le 25-05-2010*

Ville de Cholet et communauté d'agglomération du Choletais

Carrefour de l'orientation, des métiers et de l'entreprise <http://www.carrefourdelorientation.fr/> *lien actif le 25-05-2010*

Carrefour départemental des formations et des métiers de la Vendée

Guide de préparation et d'exploitation du Carrefour à l'usage des éducateurs <http://cio85.ac-nantes.fr/spip/spip.php?article28>

La charte du Carrefour : démarche exclusivement pédagogique du Carrefour (pédagogie de l'orientation) ; aucune immixtion de caractère commercial sur le Carrefour ; bénévolat de l'encadrement et de l'organisation ; accueil bénévole et gratuit des animateurs des espaces ; mission de service public du Carrefour, sous la présidence de l'inspecteur d'académie.

Pontchâteau (44) : Orienthèque <http://www.cc-paysdepontchateau.fr/pageLibre00010513.php> *lien actif le 25-05-2010*

Heures de vie de classe

Un espace-temps pour vivre ensemble

*Comment, des heures de vie de classe,
faire des espaces-temps de vivante socialisation ?*

De quoi s'agit-il ?

En 1999, suite au rapport sur le Collège des années 2000 (B.O. n°23 du 10 juin 1999) et la consultation sur la vie lycéenne, une heure de vie de classe est intégrée dans l'emploi du temps des élèves, au collège et au lycée. L'intention : donner la parole aux élèves, favoriser le dialogue avec les enseignants et les membres de l'équipe éducative ; un outil de médiation pour réguler la vie de la classe, désamorcer les conflits et ouvrir l'école sur les préoccupations adolescentes. Les uns y voient un cadre pour aplanir les tensions, gérer les conflits, aider chacun à trouver sa place au sein de l'école. Les autres redoutent son aspect défouloir, critiquent son manque de structuration, son inutilité. Pour être utile, cette heure nécessite une intention et une organisation claires pour tous.

Pour qui ?

Collégiens de la 6^e à la 3^e [*En moyenne, 10h par an de la 6^e à la 3^e*]

Lycéens généraux et technologiques [*Au minimum 1h par mois, de 1999 à 2010. La réforme mise en place en 2^{nde} générale et technologique à partir de 2010 prévoit 10h de vie de classe par an.*]

L'organisation, le contenu des heures de vie de classe sont confiés au professeur principal.

Autres intervenants possibles : conseiller principal d'éducation, conseiller d'orientation-psychologue, etc.

Pourquoi ?

On sait aujourd'hui combien l'absence de communication entre élèves et adultes, l'absence de parole sur le sens de l'école, et de prise des élèves sur leur vécu scolaire peuvent faire violence.

L'heure de vie de classe est un temps de parole et de régulation qui permet aux élèves de s'exprimer sur la vie de la classe, de l'établissement, leur vie. L'incivilité, la

violence, l'ennui, la démotivation qui affectent l'institution scolaire peuvent trouver là un espace de médiation et de prévention.

Comment ?

Mieux vivre ensemble pour mieux apprendre ensemble

L'heure de vie de classe est un lieu charnière de la vie scolaire où les élèves (mineurs le plus souvent) nouent des relations différentes avec les adultes majeurs, où se croisent éducation et instruction.

Si sa mise en place peut parfois se heurter à quelques difficultés institutionnelles (planning, organisation, pérennité plus ou moins bien assurée), ou pédagogiques (contenus flous, animer un groupe de parole ne se décrète pas et se différencie de transmettre un savoir), les enseignants qui se sont emparés de ce dispositif en soulignent avec force les bénéfices : meilleure ambiance dans la classe, retour fructueux sur leur propre pratique, élèves davantage concernés par les apprentissages. Mieux vivre ensemble permet de mieux apprendre ensemble.

Apprentissages proposés :

- (1) la civilité,
- (2) la citoyenneté (*exprimer ses idées, confronter des arguments de façon régulée, dégager un point de vue majoritaire ou un consensus, faire un constat de points de convergence et de divergence*),
- (3) le règlement intérieur (*droits et devoirs*),
- (4) la démocratie (*animer un conseil, chercher à dégager de façon négociée avis et propositions, rendre compte du conseil*),
- (5) le vivre ensemble (*réfléchir avec d'autres à soi, aux autres, à l'avenir ; respect de soi, respect d'autrui ; règlement de conflits*).

Heures de vie de classe

Un espace-temps pour vivre ensemble

Quand ?

Bâtir une progression thématique de préférence annuelle (distinguer ainsi l'essentiel de l'accessoire)

Prévoir un calendrier annuel (regrouper les heures disponibles en plages de 2h)

Commencer une séance par un « Quoi de neuf ? » (partir de ce qui est, et de ce qui est exprimé)

Organiser la classe en conseil d'élèves (apprendre à « tenir conseil », soit à « délibérer pour agir », Lhotellier, 2001). C'est aussi, au passage, la possibilité de riches jeux de rôles sur le conseil de classe [cf. fiche 3].

En résumé

L'heure de vie de classe – on pourrait dire la séquence de vie de classe – est le moment où l'activité du groupe est reconnue comme une entité entière qui mérite du temps et de l'attention pour favoriser les apprentissages de chacun.

C'est l'institution qui a le plus à y gagner : réguler tensions et conflits, introduire de la médiation, favoriser l'écoute, libérer la parole, prendre en compte ce qui est dit.

Dialoguer, ça s'apprend, et la formation aux phénomènes relationnels individuels et de groupe est nécessaire.

Ressources

Les indispensables

Bulletin officiel de l'éducation nationale, *Le collège des années 2000, la mutation des collèges : un collège pour tous et pour chacun*, Ministère de l'éducation nationale, B.O. n°23 du 10 juin 1999.

Extrait du discours du 7 juin 1999 de Ségolène Royal, ministre déléguée, chargée de l'enseignement supérieur : « *La vie au collège, ça se parle [...]. C'est la fonction de la « vie de la classe », une heure inscrite à l'emploi du temps des élèves [en moyenne, 1h/quinzaine de la 6^e à la 3^e], qui doit fournir l'occasion d'aborder des questions relatives au fonctionnement du collège, de s'exercer au débat et au règlement des conflits, d'évoquer (en 3^e) les problèmes d'orientation* ».

Bulletin officiel de l'éducation nationale, *Réforme des lycées, classes de 2GT, NS n°99-073 du 20-05-1999 au BO n°21 du 27-05-1999*. Permettre un dialogue permanent entre les élèves de la classe, entre les élèves et les enseignants ou d'autres membres de la communauté scolaire, sur toute question liée à la vie de la classe, à la vie scolaire ou tout autre sujet intéressant les lycéens. Elles sont inscrites à l'emploi du temps de tous les élèves. [Au minimum 1h chaque mois, entre les années 1999 et 2010. 10h/an en 2nde générale et technologique à partir de la rentrée 2010]. Elles peuvent être animées par des personnels de l'établissement ou par les lycéens eux-mêmes.

Dubois A., Wehrung M. (2004), *Professeur principal. Animer les heures de vie de classe*, CRAP-Scéren CRDP Amiens, coll. Repères pour agir, 172 p. 2^e éd. en 2009

Pour aller plus loin

Guyon R., Castincaud F. (2007), *Heures de vie de classe, pour quoi faire ? Préparer en classe le conseil, et d'autres formes de parole utiles*, Cahiers pédagogiques, hors-série numérique, 73 p. <http://www.cahiers-pedagogiques.com> lien actif le 25-05-2010

Et la vie de classe ? Revue Echanger, rectorat académie de Nantes, 2005

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/24710750/0/fiche___pagelibre/&RH=1164983791265 lien actif le 25-05-2010

Débattre en classe, revue Cahiers pédagogiques n°401, février 2002

http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?page=numero&id_article=221 lien actif le 25-05-2010

L'heure de vie de classe, un temps de parole et de régulation de la vie scolaire, Guide pratique, Scéren-CNDP, 2004

Ce dossier propose un vaste panorama sur l'heure de vie de classe : BO (1999) ; interviews ; webographie ; témoignages diversifiés (apprentissage de l'expression, de la négociation, du vivre ensemble) ; difficultés de mise en place.

<http://www.cndp.fr/actualites/question/citoyennete/presentation.htm> lien actif le 25-05-2010

Vrinat F. (2008), *Développer la personnalité sociale*, in EduSarthe *Violences à l'école, prévenir, agir contre*, pp. 91-97, actes de la journée d'études Le Mans-Rouillon, le 19-03-2008.

Manager, piloter les parcours de découverte

*Comment les personnels de direction peuvent-ils entraîner les autres,
et pour aller où ?*

De quoi s'agit-il ?

D'abord faire face à une aporie, qui consisterait à inscrire le projet pédagogique du *Parcours de découverte des métiers et des formations* en périphérie, en marge de tous les autres aspects éducatifs, faute de pouvoir faire plus.

Il va falloir, au contraire, développer une vision intégrée de l'action éducative en reliant PDMF/IDD-PPCP/EAO/CESC/B21/ASSR/DP3-DP6 voir [lexique page 34](#), et l'institutionnaliser dans les emplois du temps des disciplines. Tout parcours de découverte intègre nécessairement deux dimensions :

- la part des disciplines et enseignements ;
- la part du temps additionnel (séquences d'observation, journées de visites et d'explorations, événements formateurs, projets divers).

Conséquence 1 : Impliquer de nombreux professeurs et pas seulement les professeurs principaux. Les amener à réfléchir à leur posture pédagogique par rapport aux élèves, dans leur propre discipline, car c'est le dénominateur commun de toutes les formes d' « éducation à... » (santé et citoyenneté, sécurité routière, prévention des conduites à risque, orientation, environnement, etc.)

Conséquence 2 : Tenir un discours clair sur ce qu'on veut construire comme compétences chez les élèves, c'est-à-dire comme savoirs en actes, et montrer la cohérence des incitations :

les compétences psychosociales issues de l'Organisation mondiale de la santé (1993) :

http://www.ac-reims.fr/ia52/espace_sante/articles.php?lng=fr&pg=80 lien actif le 25-05-2010

les compétences de la découverte professionnelle

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/11/ME-NE0500301A.htm> (Découverte professionnelle 3h)

lien actif le 25-05-2010

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/11/ME-NE0500302A.htm> (Découverte professionnelle 6h)

lien actif le 25-05-2010

la connaissance des liens entre socle commun et orientation.

Conséquence 3 : associer les parents dès le début afin de les mobiliser individuellement, et à titre collectif (fédérations de parents d'élèves).

Conséquence 4 : associer les élèves, prendre véritablement en compte leur contribution. Dans tous les cas, il s'agit de développer une pédagogie de l'autonomie des élèves.

Avant de commencer, il faudra fixer le cap en établissant un état de départ et un objectif à atteindre, ce qui est le b-a-ba de la démarche de projet. Le chef d'établissement en est l'animateur pédagogique. Il s'appuie sur l'avis du **Conseil pédagogique** de l'établissement, il détermine le *Programme d'activités* annuel.

Pour qui ?

Le suivi de l'orientation fait partie intégrante des missions des professeurs du second degré (indemnité de suivi et d'orientation, indemnité de professeur principal). Les autres contributeurs le seront à titre bénévoles (parents) ou gratuit par principe (intervenants extérieurs et partenaires).

Pourquoi ?

À l'instar du **Socle commun de compétences et de connaissances**, le *Parcours de découverte des métiers et des formations* constitue une autre façon de poser le problème de l'éducation, en le regardant par la lorgnette de l'élève, ce qui implique de rompre avec le formalisme et la routine – faire pour faire, parce qu'il faut le faire : les parents sont parfois laissés en dehors, ou perçus comme une menace potentielle ; quant aux élèves, ils ne correspondent que rarement à ce que l'on voudrait qu'ils soient –. Le *Parcours de découverte des métiers et des formations* implique au contraire une révolution copernicienne de la représentation de la préparation des élèves à leur avenir.

Manager, piloter les parcours de découverte

Comment ?

Des ateliers de réflexion peuvent être mis en œuvre avec les professeurs pour poser des questions fondamentales telles que :

- Orientation et fonctionnement du système-établissement ;
- Orientation et citoyenneté ;
- Orientation et évaluation des élèves ;
- Orientation et insertion professionnelle ;
- Orientation et financement des actions.

Où ?

Il faut se servir des instances existantes, notamment du *conseil pédagogique* et du *conseil d'administration*. Mais il est cependant recommandé de constituer un *groupe de pilotage* spécifique (cf. *équipe d'animation* prévue dans la circulaire du 8 juillet 1971) **[fiche 4]**.

Sa composition sera la traduction de la stratégie arrêtée par le chef d'établissement.

Quand ?

Voir **[fiche 2] : Agenda annuel du Parcours de découverte des métiers et des formations.**

En résumé

Manager, piloter les *Parcours de découverte des métiers et des formations*, c'est faire le choix de rompre avec le formalisme fréquent des actions que nous avons multipliées ces dernières années. Il s'agit, pour l'élève, *de retrouver un sens*, et donc, pour le professeur, de se préoccuper davantage de la pédagogie et du *pour quoi faire* et du *comment faire*, que de la quantité de ce que l'on fait.

C'est un projet de transformation des pratiques qui pose les questions fondamentales de l'action éducative, et peut faire resurgir les conflits d'intérêts entre enseignants et parents. Mais c'est aussi le moyen opportun de prioriser la question de l'orientation des élèves, qui est au cœur de toute réforme éducative, et de renforcer les collaborations de tous.

La question déontologique est centrale : la biographie de l'élève lui appartient, et notre action éducative vise à l'aider à la réévaluer au fil du temps et des expériences (orientation tout au long de la vie).

Ressources

Les indispensables

Cadre de référence pour la mise en œuvre des parcours de découverte des métiers et des formations, rectorat, service académique d'information et d'orientation, septembre 2009, 4 p.

Dossier académique du professeur principal, académie de Nantes, 2009-2010 (réédition annuelle)

Pour aller plus loin

Danvers F. (2009), *S'orienter dans la vie, une valeur suprême ?* Essai d'anthropologie de la formation, Septentrion, 654 p.

Freire P. (2006), *Pédagogie de l'autonomie, savoirs nécessaires à la pratique éducative*, Erès.

Grange A., Pagès H., coord. (2008), *Élèves décrocheurs /raccrocheurs*, DVD réalisé par la Mission générale d'insertion de l'académie de Nantes, <http://www.crdp-nantes.fr/service/vente/eleve-decrocheur/index.htm> lien actif le 25-05-2010

Guichard J. (2009), *Peut-on considérer qu'il existe des capacités à s'orienter*, INETOP-CNAM, 5 p.

Gusdorf G. (1963), *Pourquoi des professeurs ? Une pédagogie de la pédagogie*, Payot, 262 p.

ASSR : Attestation scolaire de sécurité routière

B2I : Brevet informatique et Internet

CESC : Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

DP3 : Option de découverte professionnelle (3h)

DP6 : Module de découverte professionnelle (6h)

EAO : Éducation à l'orientation

IDD : Itinéraire de découverte

PDMF : Parcours de découverte des métiers et des formations

PPCP : Projet pluridisciplinaire à caractère pédagogique

Mini-stages en établissement de formation : Pour quoi faire ? Pour apprendre quoi ?

Comment l'écolier, le collégien, le lycéen peuvent-ils tirer un réel profit cognitif, motivationnel et psychosocial des mini-stages en établissement de formation (stage, visite, interview, enquête) ?

De quoi s'agit-il ?

Depuis des années, on invite les élèves de CM2, 4^e, 3^e, mais aussi les lycéens (*moins souvent toutefois*) à s'immerger quelques heures ou quelques jours dans des établissements scolaires afin de s'en faire une image vivante, vécue, vraie.

Formes variées : visite rapide lors d'une journée *Portes ouvertes (collège)* ; mini-stage libre en lycée professionnel ou en lycée général ou technologique (*hors procédure d'affectation spécifique*) ; mini-stage fortement incité par la procédure dite de « Pré-affectation » en lycée professionnel ; *Cours à la Fac* (université du Maine) ou *Journée des lycéens* (université d'Angers).

L'observation en établissement de formation est multi-forme : rapide passage dans les différents sites de l'établissement, ou en atelier seulement, ou un cours en classe dans un enseignement spécifique.

Comment en faire, pour l'élève, un moment réellement formateur et significatif ?

Comment optimiser le rendu cognitif (savoirs, savoir faire), psychosocial (savoir être, autonomie-initiative, engagement) et motivationnel (motivations extrinsèques et intrinsèques, envie d'agir) de ces activités ? Comment les organiser avec l'établissement chargé de l'accueil de l'élève ?

Pour qui ?

Elèves de CM2 à la découverte de la 6^e et du collège.

Collégiens de 4^e intéressés par l'entrée en 3^e à Module de découverte professionnelle (MDP) en LP.

Collégiens de 3^e en exploration du LP, du LGT, du CFA.

Lycéens professionnels à la recherche d'une autre orientation en LP, en LGT, ou d'une orientation en post-Bac.

Lycéens généraux et technologiques à la recherche d'une autre orientation en LP ou en LGT, ou d'une orientation en post-Bac.

Pourquoi ?

Enquêter auprès d'un professionnel de l'enseignement (ou d'un élève, ou d'un apprenti), s'immerger dans un

établissement de formation pour quelques heures (le plus souvent) ou plusieurs jours (rarement) sans savoir nager prédisposent à la noyade assurée, ou du moins à l'approximation ou à l'à-peu-près. Pour un temps exploratoire aussi court (2h ou 3h – 1 à 2 jours maxi), le professeur situé en amont de la découverte doit construire les apprentissages induits chez l'élève, en liaison avec le professeur situé en aval accueillant l'élève. Derrière les images toutes faites des formations, on interrogera les zones d'ombre. Du coup, avant toute activité de ce type – interview, enquête, visite, et a fortiori stage –, nous proposons, en nous inspirant de Tordjman (1999), 4 questions préalables :

- comment associer les élèves au projet, comment les mettre en activité individuellement et collectivement ?
- comment proposer un réel accompagnement éducatif et pédagogique ?
- comment aider les élèves à construire des savoirs enrichis sur eux, sur la formation, sur le travail, sur les parcours professionnels possibles ?
- comment respecter et reconnaître leur expérience ?

Comment ?

Faire s'interroger chaque élève sur les objectifs du mini-stage est un préalable indispensable. D'expérience, 3 scénarii peuvent être distingués :

Scénario 1. Découvrir la relation d'un lycéen, d'un apprenti, d'un étudiant à sa formation, à ses études.

On insistera ici sur le sens de la formation et des études pour les personnes, sur leur propre relation au travail et à son environnement. Au bout de l'observation, la question est : l'élève a-t-il vécu une expérience personnelle et sociale ? Se pose-t-il des questions sur le sens et la place des études, de la formation, sur les contraintes et les marges de liberté de la personne en formation ?

Scénario 2. Confronter un projet d'orientation à court-moyen terme à une réalité vécue. S'insérer dans un établissement de formation.

On vise la définition d'un projet d'orientation, et l'insertion professionnelle et sociale. Au bout de l'observation, la question sera : la séquence a-t-elle permis au jeune de confirmer ou d'infirmer son choix initial d'orientation, sa première intention d'orien- ►

Mini-stages en établissement de formation : Pour quoi faire ? Pour apprendre quoi ?

► tation ? Sites explorés (le plus souvent) : collèges, lycées professionnels, généraux ou technologiques, centres de formation d'apprentis, universités.

Scénario 3. Découvrir et mieux connaître l'organisation et le fonctionnement d'un établissement de formation.

On vise ici la découverte d'un établissement dans toutes ses composantes : pédagogique (salles de cours, ateliers, laboratoires, salle de sport), lieux de vie (restauration, internat, maison des lycéens), centre de ressources (CDI), activités culturelles, projets européens, jumelages etc. Au bout de la séquence d'observation, la question est : l'élève a-t-il compris le fonctionnement de l'établissement ? Cet objectif vise la connaissance d'une réalité très complexe. À réserver aux plus grands élèves, déjà rompus à l'art de l'enquête-métiers ou de l'interview auprès d'une personne en formation ou d'un formateur.

Chacun de ces scénarii comporte avantages et inconvénients. Pour la mise en oeuvre, on se reportera à la bibliographie en infra. Deux points importants : (a) on peut scinder un mini-stage en 2 ou 3 séquences, ce qui induit une exploitation pédagogique différenciée ; (b) la séquence d'observation se tient pendant l'emploi du temps scolaire de l'élève (sauf exception, cas des journées portes ouvertes souvent organisées le samedi).

Quand ?

Interviews de formateurs, enquêtes, visites : du CM2 à la terminale.

Mini-stages d'observation : en 6^e (cas des CM2) ; en 4^e (cas des 3^e MDP) ; l'année de troisième (fortement conseillé dans le cas de la procédure de pré-affectation en LP). On étendra progressivement le dispositif au LGT (découverte d'une option, d'une filière par des collégiens) ; en seconde, première (mini-stages en LGT ou en LP à étendre lors de la mise de la réforme du lycée en 2010-2011-2012) ; en terminale (mini-stages en STS, IUT, CPGE, université).

Où ?

Voir rubrique « Quand ? »

On fera un usage pédagogique des dispositifs médiatiquement présents. On sera très attentif à trois points : (a) veiller à questionner les stéréotypes liés au genre des formations et aux autres formes de discrimination ; (b) amener les jeunes à élargir leurs horizons, veiller à ne pas renforcer la reproduction sociale ; (c) chercher un mini-stage est, en soi, pour tout élève, un exercice très formateur.

<http://www.7etapespourtrouverunstage.com> lien actif le 25-05-2010

En résumé

Pour l'enfant, l'adolescent, le jeune adulte, construire un savoir diversifié, progressif, structuré, structurant et signifiant sur le travail des femmes et des hommes, et sur les diverses formations qui y mènent, nécessite la mise en place, à l'école, au collège et au lycée, jusqu'au baccalauréat inclus, de dispositifs didactiques et non d'essence promotionnelle.

Organiser des mini-stages d'exploration-découverte en établissement de formation – interviews, enquêtes, visites, stages – est une activité cognitive (savoirs, savoir faire), psychosociale (savoir être ou savoir devenir, autonomie-initiative, engagement) et motivationnelle (motivations extrinsèques et intrinsèques, envie d'agir, soi et les autres au travail et en formation).

Elle est au cœur de la compétence des professeurs, et constitue un excellent terrain mitoyen entre enseignants des écoles, collèges et lycées, et entre enseignants et conseillers d'orientation-psychologues.

Ressources

Les indispensables

7 étapes pour trouver un stage <http://www.7etapespourtrouverunstage.com> lien actif le 25-05-2010

Conception pédagogique : A. Crindal.

Pour aller plus loin

C'est quoi le travail ? Quelles valeurs transmettre à nos enfants ? Revue Autrement, n°174, octobre 1997

Inspection académique Sarthe (2007), *Des femmes et des hommes au travail. Enjeux et pratiques de la découverte professionnelle*, IA Sarthe, IEN-IO (coord.), 114 p.

Léon A. (1957), *Psychopédagogie de l'orientation professionnelle*, PUF, 132 p. Préface de Henri Wallon.

Prunier-Poulmaire S. (2009), *Le travail révélé. Regards de photographes, paroles d'experts*, éditions Intervalles, 128 p.

Webclasseur, Passeport orientation formation

<http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique/Ressources/Le-passeport-orientation-formation-webclasseur-qu-est-ce-que-c-est>

Mixité – Égalité

Comment le parcours de découverte des métiers et des formations peut-il contribuer à l'égalité des filles et des garçons, à la diversification de leurs choix d'études et de leurs choix professionnels, à faire évoluer certaines représentations et contribuer au développement du respect mutuel ?

De quoi s'agit-il ?

En imposant les mêmes enseignements et les mêmes accès, quel que soit le genre, aux poursuites d'études, la loi Haby du 11 juillet 1975 met en avant l'égalité des chances dans le système éducatif. Cependant, l'égalité des sexes dans les parcours scolaires et professionnels n'est pas encore effective.

Le *Parcours de découverte des métiers et des formations* constitue un levier pour une prise de conscience de la diversité des choix possibles quel que soit le genre. Il permet de faire réfléchir les élèves à certaines représentations conduisant à un déterminisme sexué. Il contribue à l'éducation à la citoyenneté et développe un respect mutuel entre les filles et les garçons.

Pour qui ?

L'ensemble des élèves, filles et garçons, tout au long de leur scolarité. La diversité des situations pédagogiques proposées permet de les adapter à des âges, niveaux de formation et contextes différents.

Pourquoi ?

En France, garçons et filles ont des parcours scolaires très différents :

- À l'issue de la 3^e, les filles de l'académie sont plus nombreuses à demander le passage en filière générale et technologique et à l'obtenir ;
- À l'issue de la seconde, les filles demandent davantage les filières générales que les garçons, mais, contrairement aux filles, quand un garçon choisit une filière générale, c'est plutôt pour la filière S ;
- La filière STI est quasiment exclusivement masculine, alors que la série ST2S presque uniquement féminisée ;
- Dans l'enseignement professionnel, les filles constituent globalement plus des 2/3 de l'effectif dans le domaine des services, contre un peu plus d'1/10^{ème} de l'effectif dans le domaine de la production ;
- Ces écarts se retrouvent dans l'enseignement supé-

rieur : les filles sont peu candidates aux classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques, sollicitent trois fois moins les IUT que les garçons, et sont majoritaires à l'université.

Sur le marché du travail, on constate que le taux de chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes, qu'elles sont moins fréquemment représentées dans des postes à responsabilité, et qu'elles ont une plus grande difficulté que les hommes à occuper un emploi stable et durable.

En Pays-de-la-Loire, un Plan d'action régional 2009-2011 a été signé le 12 février 2010 entre le préfet de région, le recteur de l'académie, le président du conseil régional et le directeur régional de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt. Ce texte s'appuie sur la convention interministérielle nationale du 29 juin 2006 pour la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes dans le système éducatif. Elle la traduit en actions concrètes, permettant ainsi un meilleur suivi et un meilleur ajustement des actions menées dans le cadre de cette problématique.

Comment ?

Cette thématique peut être abordée soit dans le cadre de **séquences spécifiques**, soit dans des séquences pédagogiques organisées dans un cadre plus large (enseignements disciplinaires, visites d'entreprises, etc.),

De nombreuses séquences pédagogiques, et les supports correspondants (productions multimédia, fiches d'animation), sont proposés dans la **mallette pédagogique mixité-égalité**, disponible dans chaque établissement de l'académie de Nantes.

<http://www.meformer.org/getpage.asp?id=142>

lien actif le 25-05-2010

Elle comprend trois cahiers pédagogiques :

- *Tous égaux au quotidien ?* La construction des stéréotypes sexuels
- *Des métiers pour tous ?* La mixité des métiers et la diversification des choix d'orientation professionnelle des élèves

- ● *Si on en parlait?* La place des femmes dans les *sciences et techniques, dans l'histoire enseignée.*

Elle comporte également **deux cahiers ressources**, l'un constitué de documents de référence, l'autre regroupant des éléments pour en savoir plus : carnet d'adresses, liens utiles, bibliographie.

Ces actions peuvent s'appuyer sur des partenariats, notamment avec les délégations départementales aux droits des femmes. Enfin, le SAIO propose, en prêt, des outils d'animation pédagogique (expositions, jeux éducatifs, livrets pédagogiques, DVD, CD-Rom interactifs). La liste exhaustive de ces outils et les modalités d'emprunt sont précisées sur http://www.ac-nantes.fr/27382703/0/fiche__pagelibre/&RH=OR
lien actif le 25-05-2010

Quand ?

Les actions peuvent intervenir tout au long de l'année, dans le cadre des séquences spécifiques mises en

œuvre pour le PDMF, ou dans le cadre de l'enseignement disciplinaire.

Les participations à des concours, tels que le *Prix de la vocation scientifique et technique*, ou les *Olympes de la parole*, ou des événements comme la *Journée internationale des femmes* (8 mars), peuvent constituer des temps forts de la mise en œuvre des actions. Des informations sur ces concours sont disponibles sur http://www.ac-nantes.fr/27382703/0/fiche__pagelibre/&RH=OR
lien actif le 25-05-2010

Où ?

Selon les types de séquences pédagogiques mises en œuvre, les lieux peuvent être variés : salle de classe, CDI, visites d'entreprises, salle multimédia, etc.

En résumé

Une meilleure égalité des chances et des places entre les filles et les garçons doit constituer une préoccupation récurrente du parcours de découverte des métiers et des formations, dans la perspective d'une diversification des choix d'études et des choix professionnels.

C'est aussi un objectif éducatif et citoyen. De nombreux supports et outils pédagogiques permettant d'aborder cette thématique peuvent être utilisés par les équipes éducatives, notamment la mallette pédagogique Mixité-égalité disponible dans chaque établissement de l'académie.

Ressources

Les indispensables

Baudelot C., Establet R. (2006), *Allez les filles ! Seuil, Points*, 288 p.

À l'école, au collège et au lycée : de la mixité à l'égalité, BO spécial n°10 du 2 novembre 2000

<http://www.education.gouv.fr/bo/2000/hs10/som.htm> lien actif le 25-05-2010

Pour aller plus loin

Égalité des chances entre les filles et les garçons, académie de Nantes

http://www.ac-nantes.fr/27382703/0/fiche__pagelibre/&RH=OR lien actif le 25-05-2010

Femmes et hommes en début de carrière. Les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire

Par Alice Mainguené, INSEE première, n°1284, février 2010, 4 p. <http://www.insee.fr>

Filles et garçons à l'école, sur le chemin de l'égalité <http://www.education.gouv.fr/pid20195/filles-et-gar%C3%83%C2%A7ons-a-l-ecole-sur-le-chemin-de-l-egalite.html> lien actif le 25-05-2010

Marguerite H. (2008), *Genre et éducation, Dossier d'actualité n°37 de l'INRP*

<http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/37-septembre-2008.php> lien actif le 25-05-2010

Perrot M. (2002), *Histoire des femmes en Occident, Perrin, Tempus*, 5 vol.

Un outil majeur pour travailler sur le thème Mixité – Égalité :

Mallette pédagogique égalité-mixité, académie de Nantes, ONISEP Pays-de-la-Loire,

<http://www.meforger.org/getpage.asp?id=142> lien actif le 25-05-2010

Objectif zéro décrocheur au collège et au lycée

Comment prévenir, comment circonscrire un phénomène connu quantitativement, diffus qualitativement, et porteur d'exclusion ?

De quoi s'agit-il ?

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes est un objectif majeur du système éducatif depuis 30 ans (*Mission des CIO depuis 1980, mission des établissements scolaires depuis 1985*). Aujourd'hui, un nombre encore important de jeunes quitte le système scolaire avant la fin de leur formation, voire avant la fin de la scolarité obligatoire (*16 ans en France, ordonnance Berthoin 1959*). L'Union européenne abonde les politiques nationales des États membres, via un fonds structurel ; cette politique s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'Europe de la connaissance (Traité de Lisbonne, 2001).

Le **décrochage scolaire** d'un élève, sa **déscolarisation** sont souvent le symptôme d'une difficulté plus profonde aux causes multiples et complexes. Inscrit dans la durée, ce processus se traduit, chez le sujet, par une passivité à l'égard des enseignements, ou a contrario, par des attitudes provocatrices ou perturbatrices. Les résultats scolaires de ces élèves sont durablement faibles, ou connaissent un jour une chute brutale. L'absentéisme s'installe alors peu à peu jusqu'au point de non retour. L'interruption de scolarité peut survenir *en cours d'année scolaire*, avant la fin du cycle de formation et l'obtention d'un diplôme, ou, le plus souvent, *en fin d'année scolaire*.

Pour qui ?

Le décrochage concerne essentiellement les jeunes en première année de second cycle (CAP – BEP – Bac pro). Cependant, le repérage et le recensement de ces sorties en cours d'année montrent que le décrochage concerne tous les niveaux scolaires ; il est présent en début et fin de cursus de lycée, mais également, quoique plus rarement, en fin de collège.

Les jeunes en contrat d'apprentissage sont eux aussi concernés. Le Conseil régional des Pays de la Loire met en place des dispositions particulières. Chaque moment de transition personnelle est un moment de fragilité et la fin de l'obligation scolaire facilite le passage à l'acte de la déscolarisation.

Pourquoi ?

Permettre l'**accès de tous** à un premier niveau de qualification et à une insertion professionnelle et sociale réussie constitue une mission à part entière du système éducatif. Lutter contre le décrochage scolaire, c'est d'abord garantir à chacun l'accès au **Socle commun de connaissances et de compétences [fiche 20]** et à une qualification reconnue qui lui faciliteront sa première insertion sociale et professionnelle.

Comment ?

La qualité de l'accueil et de l'intégration des élèves dans l'établissement, de la vie scolaire, du climat de l'établissement, mais aussi la dynamique de la classe et l'entraide entre élèves, tout ceci influe sur le **bien-être scolaire** du jeune. Sous la responsabilité du chef d'établissement, l'action anti-décrochage est conditionnée par la qualité du repérage et du signalement des élèves décrocheurs (Jasmin). Plus l'action préventive est menée en amont des difficultés, plus le résultat s'inscrit dans une logique de continuité, de parcours de formation. Les **cellules de veille et de prévention** mises en place dans les établissements scolaires sont des lieux d'échanges et de régulation essentiels. **Un parcours individualisé** peut être proposé aux jeunes concernés afin de les aider à se remobiliser. Si ces temps adaptés ne suffisent pas, les coordonnateurs de la Mission Générale d'Insertion (MGI) peuvent intervenir en étroite collaboration avec l'équipe (*cas des plus de 16 ans*). Dans les actions de remobilisation de la MGI, une rupture accompagnée, ou un *raccrochage progressif* sont mis en place. Ils peuvent prendre les formes suivantes :

- Nature des matières enseignées : modules de valorisation de soi, groupes de parole ;
- Méthode pédagogique : individualisation du face-à-face pédagogique ;
- Importance de la durée : périodes d'alternance en entreprise et en établissements de formation ;
- Suivi adapté : véritable accompagnement orchestré par le coordonnateur MGI ;

Objectif zéro décrocheur au collège et au lycée

- • Lieu : regroupement partiel de ces jeunes dans un pôle insertion ;
- Emploi du temps personnalisé : chaque jeune devient acteur de sa temporalité.

Quand ?

C'est de sa classe que le jeune décroche, c'est donc dans chaque enseignement que cela doit être observé et combattu. Il est nécessaire de repérer chaque situation dès les premiers symptômes tels que l'absentéisme, l'ennui, la baisse d'investissement. À cet égard, les **cellules de veille et de prévention**, réunies régulièrement, jouent un rôle majeur.

Selon le contexte – obligation scolaire ou non –, les réponses sont différentes : classes-relais, parcours individualisés ou adaptés, pôles d'insertion (MGI), etc.

Où ?

Premiers témoins des manifestations du décrochage, les enseignants, conseillers d'orientation-psychologues, conseillers principaux d'éducation, assistants sociaux, personnels de direction sont les acteurs référents. Il leur revient, en premier lieu, de mettre en place les mesures internes de prévention, de repérage, et d'accompagnement.

Dans **chaque bassin** d'éducation et de formation, des formations continues sur site (actions négociées d'établissement ou de bassin, dites ANEB) peuvent prendre en compte cette problématique afin que la prévention des sorties prématurées prenne une approche transversale et interdisciplinaire (voir le Plan académique de formation). En outre, un **suivi interinstitutionnel** des jeunes est mis en place afin de leur proposer une aide à l'Éducation nationale, ou bien dans le réseau public d'insertion des jeunes (Mission locale, PAIO, Pôle emploi). En département, l'inspection académique constitue une ressource pour le conseil, la mise en place de parcours adaptés et le partenariat au cœur du réseau public d'insertion.

En résumé

Les sorties prématurées du système scolaire de certains jeunes les conduisent au décrochage scolaire, à la déscolarisation, et parfois même à des formes de marginalisation ou d'exclusion scolaire, personnelle et sociale.

C'est pourquoi une vigilance accrue est à exercer dès les moindres signes de décrochage : ennui, désintérêt, mal être, baisse des résultats scolaires, absentéisme, agressivité...

La veille et la prévention sont la base de toute action dans l'établissement.

Les conseillers d'orientation-psychologues, les coordonnateurs de la Mission générale d'insertion (Éducation nationale) apportent leur expertise et leur aide au montage d'une réponse individuelle, ou d'un dispositif collectif en cas de besoin.

Ressources

Les indispensables

La mise en œuvre de l'insertion dans l'académie de Nantes, circulaire rectorale, académie de Nantes 17 août 2009

Grange A., Pagès H., (dir.), *Élèves décrocheurs - raccrocheurs*, DVD, Rectorat et CRDP Nantes, 2008

Ce DVD est une production de l'académie de Nantes. Outil de formation, de débat, de réflexion et d'action.

Schwartz B. (1982), *L'insertion sociale et professionnelle des jeunes*, La Documentation française, 150 p.

Pour aller plus loin

Glasman D., Ouevrard F. (dir.) (2004), *La déscolarisation*, La Dispute, Paris.

Inspection académique Sarthe (2005), *Lycéens décrocheurs raccrocheurs d'école*, EduSarthe, actes de la journée d'études du 23 mars 2005, Le Mans-Rouillon

Inspection académique Sarthe (2009), *50 actions pour l'insertion des jeunes*, EduSarthe, 4ème édition, 126 p.

Jellab A. (2009), *Sociologie du lycée professionnel*, L'Harmattan, 336 p.

L'organisation de l'activité des CIO, circ. n°080-099 du 25-02-1980, ministère de l'éducation nationale.

Extrait : « **Qu'elles procèdent de l'observation ou de l'information, qu'elles relèvent de l'adaptation ou de l'orientation, les activités des centres ont pour but de favoriser, à plus ou moins long terme, l'insertion sociale ou professionnelle du jeune** ». (par. I.2.).

Longhi G., Guibert N. (2004), *Décrocheurs d'école, redonner envie d'apprendre aux adolescents qui craquent*, De La Martinière

Programme opérationnel national du fonds social européen, Pays-de-la-Loire 2007-2013, 86 p.

http://www.drtefp-paysdelaloire.travail.gouv.fr/drtefp_ddtefp/id-5257/Fonds_lien_actif_le_25-05-2010

Questionner un professionnel sur son métier

Comment permettre aux élèves de bien prendre en compte des dimensions et caractéristiques permettant de décrire et de comprendre un métier ?

De quoi s'agit-il ?

Préparer les élèves à structurer les informations et observations récupérées lors de leurs rencontres avec des professionnels ; stimuler leur curiosité sur les réalités du monde professionnel. Explorer et caractériser les descripteurs du **travail prescrit** ; structurer et diversifier la connaissance, par les jeunes, du **travail réel** en entreprise.

Pour qui ?

Tous les élèves de la 5^e à la terminale, quel que soit leur degré de réussite scolaire. Varier les rencontres avec un professionnel, c'est alimenter le questionnement propre du jeune. C'est lui donner les méthodes nécessaires pour réaliser une interview et/ou une observation d'un professionnel dans son environnement et son contexte spécifiques.

Pourquoi ?

Il est nécessaire d'enrichir les représentations des élèves par l'acquisition et la découverte des compétences et des repères associés aux pratiques professionnelles. Par ce biais, l'élève pourra développer une démarche de questionnement intégrant plusieurs registres : registre descriptif (voir, entendre, sentir) ; registre compréhensif (comprendre) ; registre constructif (construire le sens).

Comment ?

Un temps significatif sera dégagé en classe ou au CDI, et lors des rencontres avec les professionnels : stage en entreprise, salons/forums ou carrefours des métiers.

Exemple d'activité en registre descriptif ou informatif

Organisation : en binômes ou en petits groupes

Animateurs : professeur principal, professeur-documentaliste, conseiller d'orientation-psychologue

Déroulement :

Phase 1 : L'élève travaille en amont en séance, avec son professeur, sur la découverte des différentes dimensions professionnelles. Il pourra, par exemple, comparer deux fiches métiers ou deux clips vidéo sur des domaines professionnels différents, et rechercher quels descripteurs sont utilisés pour présenter le métier.

Descripteurs : nature du métier (en quoi consiste ce métier) ; conditions

de travail (horaires, lieu de travail, salaires) ; place dans l'organisation de l'entreprise (action et interaction avec les autres types de métiers présents dans l'entreprise et les partenaires extérieurs, fournisseurs, clients) ; à quelles fonctions de l'entreprise associe-t-on ce métier ? (production, logistique, service commercial, administration, direction) ; gestes et matériels pour la pratique de ce métier ; formations associées à ce métier ; évolution de carrière dans ce métier, dans des métiers connexes ; parcours personnel du professionnel ; les métiers ont-ils un genre ? **[fiche 14]**

Phase 2 : Les élèves, avec leur professeur, réalisent un questionnaire et/ou une fiche d'observation pour recueillir toutes les informations observées et/ou relatées par le professionnel.

Phase 3 : Préparation des élèves (en duo) aux techniques d'interview et de prise de note journalistique. Puis interview et/ou observation du professionnel.

Phase 4 : Exposé et restitution (fiches métiers, diaporama, exposition, article, BD, etc.)

Exemples d'activités en registre compréhensif

On gagnera à utiliser **les méthodes indirectes d'analyse du travail**.

Exemple 1. Au moment du retour d'un stage en entreprise : « si j'avais été à côté de toi hier matin de 8h à 8h30 dans l'entreprise, qu'est-ce que j'aurais vu de ce que tu faisais ? ».

Exemple 2. Lors d'une visite chez un professionnel ou lors d'un stage en entreprise, les élèves peuvent prendre des photos décrivant des gestes professionnels ou des situations de travail, et demander aux professionnels eux-mêmes de les commenter. Les échanges sont enregistrés et retranscrits.

Exemple 3. Jeux de rôles, saynètes.

Intégrer le fait que chaque métier comprend du *visible* et de *l'invisible*.

Une activité comporte huit caractéristiques : ce qui se fait, ce qui se fait sans vouloir le faire, ce qu'il faudrait faire, ce qu'il ne faut pas faire, ce que l'on voudrait faire, ce que l'on aurait pu faire, ce qui n'est pas fait, ce qui est à refaire. Source : Crindal A., Ouvrier-Bonnaz R. (2006), La découverte professionnelle, guide pour les conseillers d'orientation-psychologues et les formateurs, Delagrave

Questionner un professionnel sur son métier

Quand ?

Tout au long de l'année, au sein du *Parcours de découverte des métiers et des formations (collège)*, ou du dispositif *Accompagnement personnalisé et parcours de découverte des métiers et des formations (lycée)*.

La phase d'interview pourra intervenir lors d'une visite d'entreprise, d'un salon et/ou forum [fiche 10], du stage d'observation en milieu professionnel en classe de troisième [fiche 19], ou du module projet personnel du lycéen [fiche 6].

Où ?

En classe, au CDI, dans un salon ou forum des métiers et des formations, ou dans une entreprise. Toutes les ressources du Centre de documentation et d'information seront sollicitées, et plus particulièrement celles du Kiosque ONISEP (CDI), ainsi que <http://www.onisep.fr> et <http://www.meformer.org>

En résumé

Au collège ou au lycée, la rencontre avec un professionnel constitue une expérience riche pour se forger une idée réaliste et diversifiée sur un métier, et acquérir de premiers repères professionnels.

Au travers de telles séquences, qui peuvent être répétées chaque année, on propose aux élèves d'enrichir et de différencier leurs représentations des métiers et du travail humain.

Travailler sur les critères professionnels et les méthodes de prise d'information, c'est aider à analyser les champs descriptifs et les compétences associées à un métier.

Ressources**Les indispensables**

Crindal A. (2004), *Des hommes au travail, analyse d'activités professionnelles* (2004), DVD (164 mn), Scéren-CNDP + 1 manuel de mise en œuvre. 15 films en intégralité ou par séquences.

Crindal A., Ouvrier-Bonnaz R. (2006), *La découverte professionnelle, guide pour les enseignants, les conseillers d'orientation-psychologues et les formateurs*, Delagrave

Tordjman P., Vinet X. (2006), coord., *Accompagner les activités de découverte en entreprise*, ONISEP Lognes.

Pour aller plus loin

ONISEP (2005), *Découverte professionnelle, séquences pédagogiques option 3h*, (2005), ONISEP 287 p.

Prunier-Poulmaire S. (2009), *Le travail révélé. Regards de photographes, paroles d'experts*, éditions Intervalles, 128 p.

7 étapes pour trouver un stage <http://www.7etapespourtrouverunstage.com> lien actif le 25-05-2010

Parcours de découverte des métiers et des formations : <http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique/Collège-et-lycée/Le-parcours-de-decouverte-des-metiers-et-des-formations-donner-une-coherence-aux-actions-d-orientation>

Fiches pédagogiques MEFormer.org : *Découvrir les métiers* avec <http://www.meformer.org> lien actif le 25-05-2010

« Voir le métier de l'intérieur ou de l'extérieur », « Préparer la visite d'un salon », « Intégrer Formathèque dans le Parcours de découverte des formations et des métiers »

Réunir les parents

Les associer, les intégrer

*Comment associer et intégrer les parents à la scolarité et à l'orientation de leurs enfants ?
Comment élargir leurs connaissances, leur permettre de partager leurs idées, réflexions et questionnements avec d'autres parents d'élèves, valoriser et conforter leur rôle de parents ?*

De quoi s'agit-il ?

Des rencontres thématiques à destination des parents d'élèves afin de les conforter dans leur rôle tout au long de la scolarité de leurs enfants. À l'entrée dans un nouvel établissement (collège, LP, LGT), à l'intérieur d'un cursus de formation ou à la sortie d'un cycle de formation (différents paliers d'orientation). À travers l'information abordée, ils pourront mieux connaître *les exigences attendues de l'école, les procédures d'orientation au sein du système éducatif, le rôle du conseil de classe, les filières de formation, les parcours d'études et débouchés des formations, l'intégration dans le monde du travail...*

Pour qui ?

Face à la scolarité et la situation d'orientation de leur enfant, les parents d'élèves veulent légitimement faire « le bon choix » d'orientation, trouver « la bonne formation », le « bon diplôme », le « bon bac », le « bon métier ».

On leur propose de s'interroger sur leurs attentes personnelles, leurs souhaits profonds avoués ou non avoués, leurs désirs affichés de réussite pour leurs enfants dans un monde où ces derniers devront découvrir les contraintes dues aux exigences des études et des débouchés professionnels.

Pourquoi ?

Associer, expliquer, informer, créer des liens entre les parents, les professionnels du monde éducatif, et les partenaires du monde économique. Travailler les places du parent, de l'enfant, des personnels éducatifs, de l'élève. Accompagner les parents dans leur rôle éducatif tout au long de la scolarité de leur enfant.

Faciliter les interrogations sur le rapport des parents à l'école, au savoir, au savoir-faire, aux apprentissages.

Faire émerger les questions qui permettent de trouver des réponses à cette dualité des situations éducatives quotidiennes à laquelle se confronte tout parent : comment permettre et autoriser son enfant à grandir avec ses désirs et ses souhaits, à s'affranchir de ses parents pour s'autonomiser ? Mais aussi comment mettre les repères et poser les limites nécessaires pour grandir en toute sécurité ?

Comment ?

Les rencontres organisées au sein d'un établissement scolaire peuvent se faire en grand groupe, type amphithéâtre pour une information collective s'adressant de manière identique et descendante à tous les participants, ou bien en plus petits groupes. Cette dernière disposition facilite les échanges, les questions et les interrogations, elle prédispose l'abord de thématiques plus réflexives, plus impliquantes. Le rôle de l'intervenant est alors davantage celui de facilitateur de paroles, de régulateur du groupe. Il va questionner, reformuler les propos des participants, apporter des compléments d'information et faire ainsi évoluer la compréhension, la réflexion et le jugement des parents. Peuvent y être abordés : la situation scolaire de leur propre enfant, les modes de fonctionnement du système éducatif, les mécanismes de l'orientation, le dossier d'orientation, les lieux et types de formation, l'inscription dans un établissement, le genre des métiers, etc.

Réunir les parents Les associer, les intégrer

Quand ?

Au début de l'année : faciliter l'adaptation de l'élève à un nouveau cycle d'études, à une nouvelle structure scolaire.

Tout au long de l'année : démarche d'accompagnement progressif.

Dans le courant de l'année : aborder l'information sur les poursuites d'études et les procédures d'orientation, faire un bilan d'étape nécessaire pour formuler des vœux d'orientation.

Au 3^e trimestre de l'année scolaire : faciliter les choix d'orientation et les prises de décision aux différents paliers d'orientation (6^e, 4^e, 3^e, 2nde, bac).

Où ?

Ces rencontres peuvent s'organiser au collège, au LP, au lycée d'origine ou d'accueil de leur enfant, au CIO, à la maison de quartier, à la salle communale, dans la salle de réunion ou l'amphithéâtre de l'établissement, dans une salle de classe reconfigurée pour la circonstance. Il est nécessaire de prévoir un accueil digne de ce nom, salle installée au préalable de chaises et équipée des matériels nécessaires. On suggère de diversifier les supports et de mettre les parents en activité : le diaporama n'est qu'un support possible parmi beaucoup d'autres (*diversité requise des activités et des supports proposés*).

En résumé

Les réunions de parents permettent de consolider le lien et la communication entre le collège, le lycée et les parents d'élèves, mais aussi de pallier les difficultés de compréhension des familles face à la complexité du système éducatif, à son organisation et son fonctionnement. Elles favorisent un meilleur suivi scolaire des enfants, et améliorent leurs chances de réussite scolaire.

Le but est d'améliorer le dialogue entre l'institution scolaire et les parents d'élèves en aidant ces derniers à répondre aux questions qu'ils se posent durant la scolarité de leur enfant :

Comment se tenir au courant de ce qui se passe dans l'établissement concernant leur enfant ? Qu'attendent les professeurs des élèves et de leurs parents ? Comment les parents doivent-ils s'y prendre pour aider leurs enfants dans leur scolarité ? Comment leur apprendre à devenir autonomes et responsables dans leurs parcours de formation afin de ne pas subir les orientations prononcées en fin d'année scolaire ? Comment mieux appréhender les poursuites d'études, les formations, les diplômes, les métiers ? Comment se repérer face à l'évaluation des élèves et au conseil de classe ?

Ressources

Les indispensables

Le rôle et la place des parents à l'école, Circulaire n° 2006-137 du 25-8-2006, Ministère de l'éducation nationale

Madiot P (2008), *L'école expliquée aux parents (et aux autres)*, Stock, 462 p.

La mallette des parents : Dans le cadre du programme « participation » du projet académique, l'académie de Créteil initie un programme d'accompagnement à destination de parents, la Mallette des parents *lien actif le 25-05-2010*

Pour aller plus loin

Collection *Vie à l'école : Les parents à l'école* : <http://www.education.gouv.fr/pid74/les-parents-ecole.html> *lien actif le 25-05-2010*

Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public <http://www.peep.asso.fr> *lien actif le 25-05-2010*

Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public <http://www.fcpe.asso.fr> *lien actif le 25-05-2010*

Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)

Revue *L'école des parents*. Une revue bimensuelle de référence, depuis 1949 <http://www.ecoledesparents.org> *lien actif le 25-05-2010*

Rôles des acteurs

*À chaque métier, ses urgences : côté profs, côté conseillers d'orientation-psychologues, côté personnels de direction, côté entreprises.
Pour tous, aider l'élève à trouver du sens est primordial.*

De quoi s'agit-il ?

Processus pédagogique et éducatif associant approche collective et démarche individualisée, le *parcours de découverte des métiers et des formations* doit renforcer la concertation et la complémentarité entre les acteurs, et permettre d'identifier le rôle de chacun.

Pour qui ?

Le parcours de découverte des métiers et des formations est un dispositif jalonné d'étapes-métiers et de temps forts. Objectifs et enjeux pour le collégien (5^e-3^e) ou le lycéen :

- Identifier le lien entre son travail scolaire et son itinéraire de formation en construction ;
- Ouvrir son horizon personnel, élargir ses représentations sur les milieux professionnels ;
- Construire des connaissances, développer des attitudes actives de recherche ;
- Se préparer, le moment venu, à faire de premiers choix scolaires et professionnels, puis d'autres ;
- Développer sa personnalité et son autonomie ;
- Réussir son parcours de formation et son insertion sociale et professionnelle ;
- Construire une image valorisante de soi et des autres.

Qui sont les acteurs ?

CIO et établissements scolaires s'engagent dans des *contrats, conventions ou projets communs*.

Sont concernés au premier chef les acteurs qui contribuent à faire intelligence sur la question de l'orientation, du parcours de formation, de la réussite « ici et maintenant » qui anticipe et permet un avenir « demain et ailleurs » :

Professionnels exerçant leur métier en établissement scolaire

Professeurs et conseillers d'orientation-psychologues ont une longue habitude de travail en commun. Leur coopération facilite la mise en œuvre d'un parcours progressif, respectueux des âges, des étapes de développement de la personnalité des adolescents, identifiant les degrés d'autonomie visés. Elle garantit la construction de démarches pédagogiques adaptées aux classes et aux élèves, et la fiabilité des connaissances à construire. Elle facilite le re-

pérage des compétences mises en œuvre, à condition de bien identifier le rôle de chacun.

Les professeurs

Dans leur discipline, les professeurs peuvent intégrer au Parcours des séquences de cours sur des thèmes, contenus et supports permettant : (a) de faire lien entre les disciplines enseignées et les enjeux de société, (b) d'appréhender des situations et contextes de travail en entreprises, (c) de repérer les évolutions de l'organisation sociale et des conditions de production des biens et services (cf. Liens entre le Parcours de découverte des métiers et des formations, et les disciplines).

S'intègrent aussi aux objectifs du Parcours de découverte les démarches pédagogiques favorisant l'autonomie et l'activité de l'élève, autorisant la prise de risque, les occasions de questionner, proposer, vérifier, chercher seul ou à plusieurs, vérifier ensemble.

Le professeur-documentaliste

Il a une prise en charge pédagogique des élèves indispensable (exemples : méthodologie de la recherche documentaire, constitution de revues de presse, etc.). Il apporte aussi une contribution particulière grâce à sa connaissance des supports nationaux, académiques et départementaux.

Le professeur principal

Il est le coordonnateur des actions, notamment de celles qui se tiennent hors de la classe. C'est le premier interlocuteur des parents. L'entretien pédagogique préparatoire à l'orientation [**fiche 8 : Entretien personnalisé d'orientation**] est l'occasion de faire le point sur les apprentissages scolaires réalisés, de faire le lien entre le travail scolaire et l'itinéraire de formation qui se construit. Il encourage les élèves à rencontrer le conseiller d'orientation-psychologue pour un entretien approfondi d'orientation [**fiche 7**].

Le conseiller d'orientation-psychologue

L'une de ses contributions spécifiques est l'entretien approfondi d'orientation [**fiche 7**], éventuellement outillé (tests, questionnaires d'intérêts). Sa posture non évaluative, sa position de tiers aident les élèves et les parents à comprendre, élucider les enjeux individuels et familiaux de l'orientation. Il exerce en sus le rôle de conseiller technique de l'établissement sur les questions d'information, d'orien-

► tation, d'affectation et d'insertion : procédures, règles et contraintes de l'affectation, gestion des flux. Le conseiller d'orientation-psychologue est une personne ressource pour la formation des professeurs à l'orientation, pour l'élaboration du Parcours, pour sa mise en œuvre. Il peut animer ou co-animer des ateliers d'orientation sur les métiers, le travail, les parcours de formation. Il travaille avec les élèves sur les repères et mobiles des choix d'orientation – ce qui est couramment appelé *connaissance de soi* et qui répond au nécessaire *travail sur soi* – et sur le rapport aux autres, au monde, à l'avenir.

Avec des méthodes individuelles et collectives, le conseiller d'orientation-psychologue intervient au moment de l'individualisation de l'orientation, et ce, tout au long du parcours.

Témoins du monde de l'entreprise et des services sollicités par l'établissement

Représentants d'entreprises et professionnels, acteurs et témoins de leurs contextes de travail, sont invités aux forums ou rencontres organisés dans l'établissement, ou co-organisateurs de visites d'entreprises et services préparées dans les classes en amont puis exploitées en aval. Ces professionnels se prêtent aux interviews, enquêtes et questionnaires préparés par les élèves ; ils font récit d'his-

toires de femmes et d'hommes au travail, d'expériences professionnelles et humaines.

Comment ?

On visera la coopération des acteurs, non pas la substitution et encore moins la confusion. L'important : entraîner les élèves à distinguer différents types de discours contextualisés : information *versus* communication ou publicité, objectivité *versus* subjectivité, autonomie *versus* contraintes. Découvrir, c'est identifier locuteurs et messages, reconnaître les représentations en jeu, exercer son esprit critique, interroger ses propres représentations, mais aussi celles qui me sont proposées.

Quand ?

Dans le temps de classe et des enseignements disciplinaires ; en heures de vie de classe [fiche 12] ; dans les temps prévus pour l'accompagnement personnalisé en seconde au lycée [fiche 1]. Mais aussi en option de découverte professionnelle [fiche 4], dans le module de découverte professionnelle [fiche 5], ou dans les itinéraires de découverte (collège). Ou encore : semaine ou journée de l'orientation, etc.

En résumé

Que l'on soit acteur direct et régulier au plus près des collégiens et des lycéens, ou témoin occasionnel, contribuer au *Parcours de découverte des métiers et des formations* engage tous les adultes dans une démarche favorisant l'entrée des élèves, collégiens et lycéens dans la réflexion, l'exploration, la compréhension et la prise de distance avec les opinions, stéréotypes et représentations du sens commun.

On vérifiera que les différentes contributions sont cohérentes et coordonnées et qu'elles favorisent l'autonomie et l'initiative individuelle et collective des élèves. On s'assurera qu'elles participent d'une approche éducative contre les discriminations de genre, ethniques, économiques ou liées au handicap et qu'elles ouvrent des horizons vraiment nouveaux aux jeunes et aux familles.

En tous points, le rôle des acteurs est de promouvoir l'émergence d'un sujet réflexif, d'un citoyen engagé, d'un être de culture et d'un futur professionnel.

Ressources

Les indispensables

Dossier académique du professeur principal, repères pour une démarche éducative en orientation, Rectorat académie de Nantes, Service académique d'information et d'orientation, réédition annuelle, janvier 2010, 53 p.
http://www.ac-nantes.fr/74150192/0/fiche___pagelibre/&RH=ACTUALITE&RF=OR lien actif le 25-05-2010

Pour aller plus loin

Ginsburger-Vogel Y. (1998), *La relation d'apprentissage au lycée*, Hachette Education.

Léon A. (1957), *Psychopédagogie de l'orientation professionnelle*, PUF, 132 p. Préface de Henri Wallon.

Prunier-Poulmaire S. (2009), *Le travail révélé. Regards de photographes, paroles d'experts*, éditions Intervalles, 128 p.

Raynaud P. (1995), *Activité et identité*, article dans *Dialogue orientation*, GFEN, 6 p.

Séquences d'observation en milieu professionnel : Pour quoi faire ? Pour apprendre quoi ?

Comment l'écolier, le collégien, le lycéen peuvent-ils tirer un réel profit cognitif, motivationnel et psychosocial des séquences d'observation en milieu professionnel (enquête, interview, visite, stage) ?

De quoi s'agit-il ?

Depuis 2005, en application de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école n°2005-380 du 23 avril 2005 et de l'article du décret du 24 août 2005, tout élève de 3^e doit effectuer une séquence d'observation en milieu professionnel, communément dénommée stage. Il n'existe pas à ce jour de texte équivalent pour les lycéens, mais des incitations sont faites en ce sens dans la réforme du LGT (rentrée 2010).

L'observation en milieu professionnel est multiforme : enquête, interview, visite, témoignages, stages, etc. Et elle n'est pas réservée aux collégiens de 3^e.

Comment optimiser le rendu cognitif (*savoirs, savoir faire*), psychosocial (*savoir être, autonomie, engagement*) et motivationnel (*motivations extrinsèques et intrinsèques, envie d'agir*) de ces activités ? Comment les organiser avec l'entreprise ou le professionnel chargés de l'accueil de l'élève ? Comment en faire, pour l'élève, un moment réellement formateur et significatif ?

Pour qui ?

Les écoliers (*cycle des approfondissements : CE2-CM1-CM2, Compétences : raconter, décrire, exposer, échanger, débattre*).

Les collégiens de 6^e, 5^e, 4^e. Tous les collégiens de 3^e (*stage obligatoire depuis 2005*).

Les lycéens (*caractère non obligatoire du stage pour le moment, forte incitation aux enquêtes et visites*).

Pourquoi ?

Enquêter auprès d'un professionnel, s'immerger dans une entreprise ou auprès d'un professionnel sans savoir nager prédisposent à la noyade assurée. Dans un temps aussi court (1h ou 2h – 3 à 5 jours max), c'est à l'école et non à l'entreprise de construire les apprentissages induits chez l'élève. Le travail humain en effet recèle, derrière les stéréotypes habituels, bien des zones d'ombre qu'il appartient à l'école de dévoiler aux jeunes générations. Du coup, avant toute activité de ce type – interview, enquête, visite, et a fortiori stage –, nous proposons, en nous inspirant de Tordjman (1999), 4 questions préalables :

(a) comment associer les élèves au projet, comment les

mettre en activité individuellement et collectivement ?

(b) comment proposer un réel accompagnement éducatif et pédagogique ?

(c) comment aider les élèves à construire des savoirs enrichis sur eux, sur le travail, sur les environnements économiques et sociaux ? (d) comment respecter leur expérience ?

Comment ?

Faire s'interroger chaque élève sur les objectifs de la séquence d'observation en milieu professionnel est un préalable indispensable. D'expérience, 3 scénarii peuvent être distingués :

Scénario 1. Découvrir la relation d'une personne à son métier, au travail et à son environnement. On insistera ici sur le sens du travail pour les personnes, sur leur propre relation à leur travail et à son environnement. On distinguera tâche (travail prescrit) et activité (travail réel, vécu). Au bout de l'observation, la question est : l'élève a-t-il vécu une expérience personnelle et sociale ? Se pose-t-il des questions sur le sens et la place du travail, la formation, les contraintes et les marges de liberté, les relations aux autres dans un environnement de travail ?

Scénario 2. Confronter un projet d'orientation à court-moyen terme à une réalité vécue. S'insérer dans une entreprise. On vise la définition d'un projet d'orientation, et l'insertion professionnelle et sociale. Au bout de l'observation, la question sera : la séquence a-t-elle permis au jeune de confirmer ou d'infirmer son choix initial d'orientation ?

Scénario 3. Découvrir et mieux connaître l'organisation et le fonctionnement d'une entreprise.

On vise la découverte d'une organisation de travail et de son fonctionnement. Au bout de la séquence, la question est : l'élève a-t-il compris le fonctionnement de l'entreprise ? Cet objectif vise la connaissance d'une réalité très complexe. À réserver aux plus grands élèves, déjà rompus à l'art de l'enquête-métiers.

Chacun de ces scénarii comporte avantages et inconvénients. Pour la mise en oeuvre, on se reportera à la bibliographie située au verso. Deux points importants : (a) on gagne à scinder un capital-stage (3j ou 5j par exemple) en deux séquences, ce qui induit une exploitation pédagogique différenciée ; (b) la séquence d'observation se tient pendant l'emploi du temps scolaire de l'élève (convention de stage obligatoire).

Séquences d'observation en milieu professionnel : Pour quoi faire ? Pour apprendre quoi ?

Quand ?

Interviews de professionnels, enquêtes, visites : du cycle des approfondissements à l'après-Bac.

Stages d'observation :

- l'année de troisième (obligatoire). On n'exclura pas toutefois l'anticipation de cette séquence d'observation en milieu professionnel dès la 4^e, dès lors que la réglementation du droit du travail et de strictes consignes de sécurité sont respectées.

- en seconde, première ou terminale (*conseillé, non obligatoire*).

Où ?

Dans des entreprises très petites, petites, moyennes ou grandes. Mais aussi dans les associations, les services publics... On utilisera pour commencer le carnet d'adresses que représentent les métiers des parents d'élèves, et les compétences des acteurs locaux chargés du développement économique. On fera un usage pédagogique des dispositifs médiatiquement très présents (Olympiades des métiers, Bravo les artisans, etc.). On sera très attentif à trois points :

(a) questionner les stéréotypes liés au genre des métiers et aux autres formes de discrimination ;

(b) amener les jeunes à élargir leurs horizons, veiller à ne pas renforcer la reproduction sociale ;

(c) chercher un stage, une interview, est en soi, pour tout élève, un exercice très formateur.

<http://www.7etapespourtrouverunstage.com>

lien actif le 25-05-2010

En résumé

Le travail des femmes et des hommes se dévoile-t-il si aisément que cela aux jeunes générations ? Pour l'enfant, l'adolescent, le jeune adulte, construire un savoir progressif et structurant sur le travail des femmes et des hommes nécessite la mise en place, à l'école, dès le cycle des approfondissements et jusqu'au baccalauréat inclus, de dispositifs didactiques et non d'essence promotionnelle.

Organiser des séquences d'observation en milieu professionnel – interviews, enquêtes, visites, stages – est une activité d'essence cognitive (qu'apprendre là ?), conative (motivation) et sociale (découverte du monde tel qu'il va, soi et les autres au travail). Elle est au cœur de la compétence des professeurs, et un excellent terrain mitoyen entre enseignants et conseillers d'orientation-psychologues.

Ressources

Les indispensables

7 étapes pour trouver un stage <http://www.7etapespourtrouverunstage.com> lien actif le 25-05-2010

Conception pédagogique : A. Crindal, INRP

C'est quoi le travail ? Quelles valeurs transmettre à nos enfants ? Revue Autrement, n°174, octobre 1997

Décret n°2003-812 du 26-08-2003 et circulaire n°2003-134 du 8-09-2003 relatifs aux modalités d'accueil en milieu professionnel d'élèves mineurs de moins de 16 ans. [+ conventions de stage, de visite]

Pour aller plus loin

Clot Y. (1998), *Le travail sans l'homme ? Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*, La Découverte, 280 p.

Crindal A., Ouvrier-Bonnaz R. (2006), *La découverte professionnelle, guide pour les conseillers d'orientation-psychologues et les formateurs*, Delagrave.

Inspection académique Sarthe (2006), *Séquence d'observation en milieu professionnel. Stage en entreprise des lycéens, mode d'emploi*, IA Sarthe-groupe lycées Sarthe, août 2006, 17 p.

Léon A. (1957), *Psychopédagogie de l'orientation professionnelle*, PUF, 132 p. Préface de Henri Wallon.

Tordjman P., Vinet X. (2006), coord., *Accompagner les activités de découverte en entreprise*, ONISEP Lognes.

Socle commun de compétences et de connaissances et Parcours de découverte des métiers et des formations

Comment intégrer l'approche par compétences et connaissances, inhérente au Socle, aux Parcours de découverte des métiers et des formations ?

De quoi s'agit-il ?

L'apparition en France, dans la loi du 23 avril 2005, du *Socle commun de connaissances et de compétences* est une déclinaison du processus de Lisbonne (mars 2000), qui prévoit de faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010 ». Ceci suppose notamment la définition européenne de **8 compétences-clés** dont l'éducation et la formation tout au long de la vie doivent permettre l'acquisition. En France, en application de la Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 (art. 9), le décret n°2006-830 du 11-07-2006 stipule que les programmes d'enseignement de l'école primaire et du collège sont adaptés en fonction des objectifs du *Socle commun de connaissances et de compétences*. Ils définissent « ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire pour poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel, et réussir sa vie en société ».

Sept compétences sont énoncées :

- Cinq prennent appui sur des contenus disciplinaires :
(C1) maîtrise de langue française,
(C2) pratique d'une langue vivante étrangère,
(C3) compétences de base en mathématique et culture scientifique,
(C4) maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication,
(C5) culture humaniste.
- Deux concernent une approche éducative globale de la formation, et impliquent l'ensemble de la communauté éducative :
(C6) compétences sociales et civiques,
(C7) autonomie et sens de l'initiative.

La réalisation des acquisitions de ces sept compétences passe par un souci d'évaluation. Il doit permettre l'adaptation aux différents rythmes des élèves et un accompagnement adapté. L'approche des enseignements par le *Socle commun de connaissances et de compétences* est indissociable de la recherche de réussite scolaire pour tous les élèves, par la mise en perspective de la réussite de chacun.

Pour qui ?

Tous les élèves de troisième devront avoir validé la maîtrise du socle avant la fin du collège. Le Diplôme national du brevet est aménagé en ce sens à partir de la session 2009 (*Attestation scolaire de sécurité routière, Brevet informatique et Internet*). En 2011, il attestera la maîtrise du socle.

Pourquoi ?

Par les compétences 6 et 7, le *Socle* franchit le seuil de l'éducatif, ce qui suppose une implication personnelle des acteurs. Au collège, C6 et C7 supposeront un travail en commun des différentes disciplines afin d'assurer la cohérence de la communauté éducative.

Le traitement des questions d'orientation, confié traditionnellement aux experts que sont le professeur principal et le conseiller d'orientation-psychologue, a été revisité en 1996 par les perspectives de l'éducation à l'orientation, qui chercha à mobiliser l'ensemble des enseignants dans cette tâche. Le *Socle* confirme cette direction ; c'est une reprise, une relecture, une reformulation des objectifs de *l'éducation à l'orientation* (1996-2008).

La question qui demeure à traiter est donc celle de la ré-interrogation du sens des disciplines, car « l'environnement économique n'est que la traduction de savoirs disciplinaires dans les réalisations et les activités des hommes ». O. Brunel, in Odry (2007, dir.), *L'orientation, c'est l'affaire de tous*.

Comment ?

Toutes les *connaissances, capacités et attitudes* des compétences 1 à 5 sont « bonnes à prendre » pour une approche intégrée et réflexive de l'orientation au collège. Les compétences 6 (Compétences sociales et civiques) et 7 (Autonomie et initiative) seront spécifiquement investies.

Dès l'année 2009-2010, un **Livret personnel de compétences** est renseigné au plus tard en fin de troisième, pour tous les élèves. ►

Socle commun de compétences et de connaissances et Parcours de découverte des métiers et des formations

- **Compétences sociales et civiques** (pilier 6) : Vivre en société (appropriation progressive des règles de la vie collective), se préparer à la vie de citoyen (favoriser la compréhension des institutions d'une démocratie vivante par l'acquisition des principes et principales règles qui fondent la République ; permettre aux élèves de devenir des acteurs responsables de la démocratie).

Autonomie et initiative (pilier 7) : Échanger, agir et choisir en connaissance de cause, en développant la capacité de juger par soi-même. L'autonomie est une condition de la réussite scolaire, d'une bonne orientation et de l'adaptation aux évolutions de sa vie personnelle, professionnelle et sociale. Il est essentiel que l'école développe la capacité des élèves à apprendre tout au long de la vie.

Quand ?

Le développement de connaissances, de capacités et d'attitudes à inscrire à la fois dans le *Socle* et dans le *Parcours* concerne l'ensemble de la scolarité du collégien :

- (a) dans le disciplinaire, l'inter et le trans-disciplinaire ;
- (b) dans les interstices de la vie scolaire ;
- (c) dans le temps additionnel laissé au collégien pour s'entretenir dialogiquement avec le professeur principal [fiche 8] ou le conseiller d'orientation-psychologue [fiche 7], ou pour se lancer à des découvertes professionnelles extérieures au collège [fiche 4, fiche 5].

En résumé

En France comme dans l'Union européenne, la question est désormais de développer à l'école, chez chaque élève, les compétences-clés pour l'éducation, la formation et l'orientation tout au long de la vie.

Depuis le décret n°2006-830 du 11 juillet 2006, les programmes d'enseignement de l'école primaire et du collège sont adaptés en fonction des objectifs du *Socle commun de connaissances et de compétences*.

Parmi les 7 compétences, les compétences sociales et civiques (C6), l'autonomie et l'initiative (C7) ont une importance toute particulière dans l'orientation. On s'appuiera sur elles dans la partie interdisciplinaire du Parcours de découverte des métiers et sur l'ensemble des 7 compétences dans sa partie intradisciplinaire.

Ressources

Les indispensables

Socle commun de compétences et de connaissances, Décret n°2006-830 - JO du 12-07-2006, BO n°29 du 20-07-2006

http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?jsessionid=EF74D22BD287966DF2FE8B56E4C8FE2A.tpdjo13v_1?idSectionTA=LEGISCTA000006166882&cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=20080128 lien actif le 25-05-2010

Académie de Nantes, collège des IA-IPR, *L'évaluation et la validation du socle commun de connaissances et de compétences*, mars 2010, 16 p.

Cahiers pédagogiques, *Travailler par compétences*, n°476, novembre 2009, pp. 9-54

<http://www.cahiers-pedagogiques.com> lien actif le 25-05-2010

Livret personnel de compétences

<http://eduscol.education.fr/cid49889/livret-personnel-de-competences.html>

Pour aller plus loin

CAFOC Nantes (2010), *Compétences-clés : ingénierie des dispositifs et ingénierie pédagogique*

http://www.cafoc.ac-nantes.fr/publication.asp?ID=224&LIB=Les+publications+et+ressources+en+ligne&chemin=;Sommaire,,Default.asp;Les+publications+et+ressources+en+ligne,,liste_parag.asp?ID=3;Les+%E9tudes+et+publications+du+CAFOC,,rub_liste.asp?FLAG=PUBL@ID=1@LIB=Les+%E9tudes+et+publications+du+CAFOC lien actif le 25-05-2010

Cahiers pédagogiques (2010), *Socle commun et travail par compétences - Balises et boussole*

Hors série numérique coord. par Patrice Bride – <http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article6709> lien actif le 25-05-2010

Cartier J.-P. (2010), *Répertoire opérationnel de compétences*, éditions Qui plus est, 184 p.

Évaluation du socle commun de connaissances et de compétences en collège et LP préparant au DNB, circulaire 2009-0156 du 13-07-2009, Ministère de l'éducation nationale

Zakhartchouk J.-M., Hatem R. (2009), *Travail par compétences et socle commun*, Scéren-CRDP Amiens, 2009, 222 p.

Travailler avec l'université et l'enseignement supérieur

Comment aider les lycéens à construire leur projet post-bac et à réussir la transition du lycée vers l'université et l'enseignement supérieur ? Comment les accompagner ?

De quoi s'agit-il ?

« *Passe ton bac d'abord !* » Pendant longtemps, le seul objectif du lycée a été l'obtention du bac perçu comme une fin en soi. Il devient aujourd'hui indispensable d'intégrer, dès le lycée, une préparation au supérieur, bien insuffisante actuellement.

Construire un continuum qui permette d'accompagner le passage d'élève à étudiant suppose, pour les élèves, le développement de savoirs et de compétences au sein d'un parcours élaboré de façon progressive et cohérente. (*Circulaire ministérielle du 11 juillet 2008 sur la mise en place de parcours de découverte des métiers et des formations*)

La liaison lycées ↔ universités correspond à l'esprit de la loi du 11 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités. Elle confie aux universités une mission d'information et d'orientation qui s'appuie sur des indicateurs précis : taux de réussite et d'insertion professionnelle de leurs formations. La circulaire ministérielle du 31 janvier 2008 sur **l'orientation active** insiste, quant à elle, sur la nécessité de préparer l'accueil des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur par une action déterminée d'information, de conseil et d'orientation menée de façon concertée par les établissements d'enseignement supérieur et les lycées.

Pour qui ?

Les lycéens de première et terminale des séries générales et technologiques (*ly inclure les lycéens de première et terminale professionnelles candidats à une formation post-Bac*).

Pourquoi ?

Tout élève du cycle terminal doit être préparé à réussir ses études supérieures et sa future insertion sociale et professionnelle.

L'objectif des actions : amener chaque élève à construire des connaissances sur les filières, les parcours, les débouchés professionnels, et à développer des attitudes actives pour préparer ses choix.

Comment ?

Le *Parcours de découverte des métiers et des formations* doit donner du sens aux différentes actions menées. Dans chaque lycée, le recensement des actions de liaison avec l'enseignement supérieur (nombreuses mais souvent non

coordonnées) est un préalable. Il favorise la cohérence, la progression, l'évaluation des actions et l'identification éventuelle des besoins spécifiques de l'établissement.

Binômes ambassadeurs de l'université dans le lycée ↔ professeurs référents de l'université dans les lycées

(*Exemple Angers*)

Ils permettent d'accentuer la coordination des actions construites en adéquation avec les objectifs propres à chaque lycée partenaire. Un cahier des charges définit les modalités d'organisation du travail des binômes et les collaborations nécessaires, afin que les réponses les plus pertinentes soient apportées aux besoins d'information des lycéens et de leurs familles.

Réseau de correspondants lycée à l'université et université en lycée (Exemple Nantes)

L'université de Nantes anime un réseau de « correspondants lycée », qui peuvent échanger dans le cadre de l'espace « Caraïbes » du site académique ETNA. Des outils sont mis à disposition des correspondants et des étudiants sur le site de l'université (fiches profil pour chaque L1, réalisation en cours de DVD pour présenter l'université : vie pratique, trouver sa formation..., diaporama pour présenter les différentes composantes).

Rencontres entre proviseurs, professeurs principaux de 1^{ère} et terminale, et enseignants chercheurs

Elles sont indispensables pour percevoir l'évolution de l'université : nouvelle offre de formation, passerelles entre les formations, études sur le devenir des lycéens, dispositifs d'encadrement des étudiants, et d'accompagnement vers l'insertion.

Liste d'actions (non exhaustive) :

Développement de liens disciplinaires : instaurer de vrais échanges et faire naître de nouvelles idées de collaborations entre professeurs de lycées et d'université.

Thèmes de travail choisis par les élèves ou les professeurs. Projets individuels ou collectifs.

Présentation aux lycéens des filières post-bac niveau licence : objectifs de ces formations, taux de réussite, insertion professionnelle, à l'université ou au sein du lycée, en fonction de thématiques choisies. Pour rendre les formations plus lisibles par les lycéens, celles-ci doivent de ►

Travailler avec l'université et l'enseignement supérieur

- préférence être déclinées en terme de *compétences*.
Journée « Les étudiants retournent au lycée ». Ce dispositif nécessite un travail de définition des objectifs et de préparation du contenu.
Accueil à l'université d'élèves volontaires de première et de terminale (de 1j à 1 semaine). Ces élèves ont la possibilité de s'intégrer à des cours, travaux dirigés ou travaux pratiques, principalement de L1, afin de découvrir la réalité étudiante. Ils peuvent discuter librement avec des étudiants et des enseignants. Les STS et CPGE offrent également cette possibilité. Selon les universités, ces dispositifs prennent des formes et appellations différentes : « Cours-à-la-Fac » (université du Maine), « Université à l'essai » (Nantes), « M'essayer c'est m'adopter » (Angers).
Tutorat étudiant (« Cordées de la réussite »). Objectif : promouvoir l'égalité des chances et l'ambition des familles. Ce tutorat mené par des étudiants de l'enseignement supérieur – grandes écoles, université – permet au lycéen de se préparer aux méthodes de travail du supérieur : compréhension du travail attendu et organisation person-

nelle pour y répondre, expression écrite et orale, prise de notes, analyse et traitement d'une question, capacité à argumenter, recherche documentaire, maîtrise et utilisation des technologies de l'information et de la communication.
 Accompagnement de la démarche « Conseil pour votre L1 » et du dispositif « orientation active ».
 Module « Projet personnel du lycéen » [fiche 6]

Quand ?

Les actions menées s'inscrivent dans le capital-temps dégagé pour la mise en oeuvre du *Parcours de découverte des métiers et des formations* qui correspond au lycée à 20-25h/an/classe au minimum.

Où ?

Les ressources de l'établissement et du bassin d'éducation et de formation. Tout particulièrement les conseillers d'orientation-psychologues, le CIO et le SUIO-IP (Universités d'Angers, du Maine, de Nantes). Il est essentiel, pour l'établissement, de définir avec précision ses priorités.
 But : éviter les actions inefficaces.

En résumé

La liaison lycée ↔ enseignement supérieur est un dispositif à renforcer pour atteindre les objectifs de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (avril 2005), et ceux de la loi du 11 juillet 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités : *conduire 50% des jeunes d'une classe d'âge jusqu'à un diplôme validé de l'enseignement supérieur*. L'information existe, elle peut être sensiblement améliorée : lisibilité accrue, meilleure compréhension des enjeux et des finalités des études supérieures.
 Toutefois, une question demeure : celle de son appropriation par le lycéen. À cette fin, la concertation entre les acteurs doit être améliorée afin de donner sens et cohérence aux dispositifs mis en oeuvre et de les fonder sur une véritable pédagogie de l'orientation.
 Elle s'appuiera également sur une bonne représentation par le lycéen de ce que représente le travail intellectuel demandé à l'université et dans l'enseignement supérieur.

Ressources

Les indispensables

Ministère de l'éducation nationale (2010), *Le nouveau lycée - Repères pour la rentrée 2010*
<http://www.education.gouv.fr/nouveau-lycee> lien actif le 25-05-2010

Ministère de l'éducation nationale (2009), *Orientation active. Orientation des futurs bacheliers vers l'enseignement supérieur en vue de la rentrée 2009*, circulaire n°2009-1002 du 26-1-2009, BO n°6 du 5-02-2009

Pour aller plus loin

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/> lien actif le 25-05-2010

Saint-Girons B. (2009), *Renforcer l'orientation active - Pour une transition réussie du lycée vers l'enseignement supérieur*, La Documentation française, 73 p.
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000359/index.shtml> lien actif le 25-05-2010

SUIO-IP Université d'Angers <http://www.univ-angers.fr/accueilcomp.asp?ID=9> lien actif le 25-05-2010

SUIO-IP Université du Maine http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/orientation_et_insertion_professionnelle.html lien actif le 25-05-2010

SUIO-IP Université de Nantes http://www.univ-nantes.fr/33092439/0/fiche___pagelibre/&RF=ORIE lien actif le 25-05-2010

SUIO-IP : Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle.

Utiliser la plateforme monorientationenligne.fr

*Comment utiliser ce nouvel outil ? Sur quoi ? Jusqu'où ?
Comment relier son usage au travail quotidien des CIO ?*

De quoi s'agit-il ?

La plateforme est un outil de l'Onisep grâce auquel des conseillers d'orientation-psychologues et des experts de l'Office informent à distance les internautes et interlocuteurs et les aident à se repérer dans le système éducatif et les démarches d'orientation. Ce service offre à toute personne, à titre individuel, un accès rapide et gratuit à une première information sur question particulière. Il permet également à chacun d'identifier les ressources existantes, de structurer une démarche individuelle pour l'aider à opérer ses choix d'orientation et de formation scolaire ou professionnelle.

4 possibilités :

- le **téléphone** et le **tchat** (*traitement immédiat*);
- le **message électronique** et la **foire aux questions** (FAQ) (*traitement différé*).

Pour qui ?

La plateforme <http://www.monorientationenligne.fr> [lien actif le 25-05-2010] est ouverte à toute personne qui, à titre individuel, se pose des questions sur les démarches liées à l'information sur les filières, les métiers, les procédures d'orientation : jeunes scolarisés ou non scolarisés, parents, membres de la communauté éducative, professionnels, tout public.

Pourquoi ?

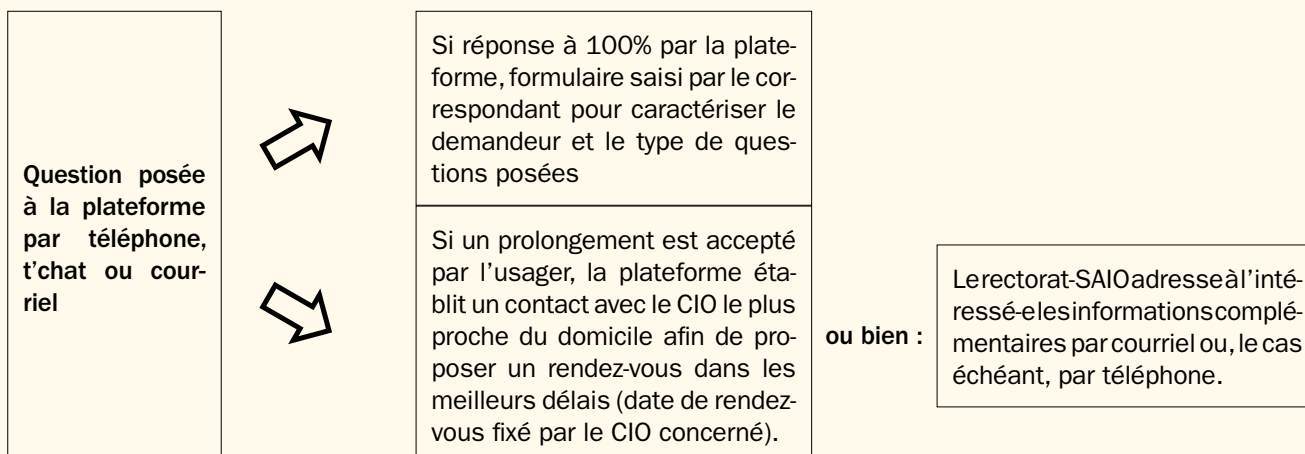
Le service propose à toute personne de se renseigner très facilement sur l'orientation, les métiers et les filières. L'accès est très simple, depuis un portail unique, aucune authentification n'est demandée, et le service est basé sur l'anonymat.

Comment ?

La mission du service est de donner un **premier niveau d'information**, sur un temps assez court, de façon à permettre au consultant de mieux se repérer dans les multiples sources qu'il peut être amené à consulter par la suite. Il ne s'agit pas obligatoirement de répondre à toutes les questions précises qui peuvent être posées.

Lorsque la question le nécessite, les acteurs du dispositif proposent de prendre rendez-vous avec un conseiller d'orientation psychologue, au CIO le plus proche.

FIGURE : MONORIENTATIONENLIGNE.FR SCHÉMA D'ORGANISATION DES RÉPONSES



Utiliser la plateforme monorientationenligne.fr

Quand ?

Selon les modalités d'accès, la plage d'ouverture peut être variable. La permanence téléphonique est accessible de 8h à 20h (hors périodes de congés annuels). Le T'chat est joignable de 10h à 20h. Les questions par messagerie électronique et la Foire aux questions sont utilisables en 24h/24.

Où ?

Le service est conçu comme un accès national unique (téléphone ou web), avec des relais locaux (Services académiques locaux et centres d'information et d'orientation) répartis dans des inter-régions : Nantes, Bordeaux, Grenoble, Amiens, Créteil, La Martinique.

N° Azur : 0810 012 025 coût d'un appel local

ou : 01 77 77 12 25

<http://www.monorientationenligne.fr>

En résumé

Le service <http://www.monorientationenligne.fr> proposé par l'ONISEP permet à toute personne, à titre individuel, un premier niveau de réponses aux questions relevant des problématiques d'orientation (connaissance des filières, procédures, diplômes, métiers).

Il est accessible par téléphone, Tchat et messagerie électronique.

L'accès est simple, ne nécessite pas d'authentification, et repose sur l'anonymat.

Le service est conçu en collaboration avec le service public de l'orientation (CIO).

Ressources

Les indispensables

Présentation du service *Mon-orientation-en-ligne* sur le site du ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid24154/monorientationenligne-service-personnalise-gratuit.html> lien actif le 25-05-2010

Présentation du service *Mon-orientation-en-ligne* sur le portail du service public : <http://www.service-public.fr/actualites/001465.html?xtor=RSS-78> lien actif le 25-05-2010

Jonas H. (1999), *Le principe responsabilité, une éthique pour la civilisation technologique*, Flammarion, Champs, 450p.

Pour aller plus loin

Boy T. (2006) (dir.), *Conseil et orientation sur Internet. Quels enjeux et pratiques pour les conseillers d'orientation-psychologues ?* Actes de la journée d'études des CIO Ile-de-France, Paris, La Villette, 5-10-2006

Fourgous J.-M. (2010), *Réussir le numérique*, rapport au Premier ministre, La Documentation française, 333 p.

Revue *Carnet Psy* (2007) : *L'Internet et l'émergence de nouvelles formes de subjectivité. Des souris, des écrans et des hommes*, 1^{ère} partie, n°120, octobre 2007. Et n°121, nov.2007 : Chantiers d'une clinique en extension. Source : <http://www.carnetpsy.com>. lien actif le 20-05-2010

Revue *Esprit* (2009) : *Homo numérique*, mars-avril 2009. Voir notamment l'article introductif de M.-O. Padis, *L'Internet et les nouveaux outils numériques*, pp. 68-72

Revue *Journal des psychologues* (2009), *Psychologues au téléphone*, n°267, mai 2009. <http://www.jdpsychologues.fr> lien actif le 20-05-2010

Revue *L'école des parents* (2009) : *Adolescents, confidences sur Internet*. Actes du Colloque de Fil santé Jeunes (oct.2008), n°577, hors-série, mars 2009. Avec P. Jeammet, D. Marcelli, X. Pommereau, S. Tisseron, J.-C. Kaufmann, etc.

Valoriser le dossier académique du professeur principal

Le dossier académique du professeur principal offre beaucoup plus que des éléments d'information : c'est un véritable corpus de 24 questions d'orientation. Comment en valoriser l'usage ?

De quoi s'agit-il ?

Depuis 30 ans, le rectorat (SAIO) publie chaque année le Dossier du professeur principal. Conçu initialement comme (1) un annuaire de statistiques servant de repères pour l'orientation, et (2) une présentation des procédures d'orientation, il a été augmenté de deux nouvelles parties il y a quelques années : (3) construire son orientation, (4) la relation formation-emploi. Au total, ce dossier annuel de 50 pages environ constitue une véritable référence académique pour les professeurs principaux, les conseillers d'orientation-psychologues et, plus largement, pour les personnels de direction et d'encadrement. Son usage est facilité par une présentation en fiches.

Pour qui ?

Les professeurs principaux.

Par extension : tous les personnels de l'Éducation nationale ; les parents d'élèves ; les partenaires socio-économiques.

Pourquoi ?

Un dossier-référent ne peut laisser indifférent. Mais il mérite plus encore : qu'on optimise son utilisation, qu'on en fasse une véritable revue de questions en orientation afin de l'aider à marquer sa différence.

Comment ?

24 questions d'orientation accessibles dans le Dossier académique du professeur principal

Construire son orientation (1^{ère} partie)

1. Quel est le rôle du professeur principal dans l'équipe éducative ? (fiche 1)
2. Qu'est-ce que le réseau académique d'information et d'orientation ? (fiche 2)
3. De l'éducation à l'orientation au Parcours de découverte des métiers et des formations : différences ? (fiche 3)
4. Comment construire son orientation au collège ? (fiche 4)
5. Le lycée en réformes : quid ? (fiche 5)
6. Quelle liaison lycée-enseignement supérieur en orientation ? (fiche 6)

Des repères pour l'orientation et l'affectation (2^e partie)

7. Cycles pédagogiques, paliers et voies d'orientation, parle-t-on de la même chose ? (fiche 7)
8. En orientation : qu'est-ce qu'une intention, un vœu, une proposition, un avis, une décision ? (fiche 8)
9. À quoi servent les commissions d'appel ? Comment fonctionnent-elles ? A quels niveaux de la scolarité ? (fiche 9)
10. Affectation : comment sont organisées la préaffectation en LP, l'affectation en LGT ? (fiche 10)
11. Admission post-Bac et conseils pour votre L1 : comment rendre plus active l'orientation post-Bac ? (fiche 11)
12. Comment s'approprier les chiffres-clés du système éducatif et leur donner sens ? (fiche 12)

Répondre à la diversité des élèves (3^e partie)

13. Scolariser tous les élèves en situation de handicap : pourquoi ? Comment ? (fiche 13)
14. De l'éducation prioritaire aux réseaux ambition réussite : quelles évolutions ? (fiche 14)
15. SEGPA : qui y entre ? Qu'y fait-on ? Comment en sort-on ? (fiche 15)
16. Parcours individualisé en collège : diversifier jusqu'à l'individu lui-même ? (fiche 16)
17. Dispositifs relais (classes, ateliers) : décrocher, puis rattraper (fiche 17)
18. Mission générale d'insertion : pourquoi, depuis 25 ans, à l'Éducation nationale ? (fiche 18)
19. Retourner en formation initiale après un décrochage long (réurrence), c'est possible ? (fiche 19)
20. Quelle égalité des chances entre filles et garçons ? (fiche 20)

Relation formation-emploi (4^e partie)

21. Comment l'emploi des jeunes évolue-t-il en France et en Pays-de-la-Loire ? (fiche 21)
22. L'insertion professionnelle des jeunes Ligériens se dégrade-t-elle ? (fiches 22-23)
23. Où en savoir plus sur la relation formation-emploi ? (fiche 24)
24. Où trouver un CIO en Pays-de-la-Loire ?

Valoriser le dossier académique du professeur principal

Quand ?

Septembre (*réunion de pré-rentrée*) : remise commentée du *Dossier académique du professeur principal* aux néo-professeurs principaux (choisis par la direction de l'établissement notamment pour leur intérêt pour les questions d'orientation).

Septembre (*réunion entre le conseiller d'orientation-psychologue et les professeurs principaux*) : réunion de travail pour l'établissement de l'engagement commun ou de la contractualisation CIO-EPLE [fiche 2].

Janvier-février : au CIO, journée de formation des néo-professeurs principaux du bassin d'éducation et de formation.

Juin : Bilan de l'action commune conseiller d'orientation-psychologue/professeur principal de l'année en cours.

Où ?

En établissement ou en bassin d'éducation et de formation.

En CIO.

Après des partenaires : rôle du *Comité local éducation économie* dans chaque bassin d'éducation et de formation.

En résumé

Créée pour la classe de 3^e en 1960, la fonction de « professeur principal » a sensiblement évolué depuis son invention. D'abord considéré comme *un organisateur* – coordonnateur de l'équipe des professeurs, conseil de classe, communication avec l'élève et la famille, répartition des activités scolaires en classe et à la maison – le professeur principal (rôle étendu en 5^e en 1962, en 2nde en 1971, et à tous les niveaux scolaires du second degré en 1993) est devenu *un animateur* – unité et climat de la classe, coordination des actions et des évaluations, communication entre les différents acteurs, projets éducatifs spécifiques –.

Outre ses qualités d'organisateur-animateur, le professeur principal est choisi par le chef d'établissement, et tout particulièrement aux paliers d'orientation, pour *son intérêt pour les questions d'orientation et d'insertion et ses qualités de dialogue et d'écoute*.

Le *Dossier académique du professeur principal*, mis à jour annuellement par le rectorat-SAIO, est le document de référence à mettre entre toutes les mains des professeurs principaux : auto-formation, formations en CIO, ateliers-formations sur l'une ou l'autre des *24 questions d'orientation* qu'il propose.

Ressources

Les indispensables

Dossier académique du professeur principal, repères pour une démarche éducative en orientation, Rectorat académie de Nantes, Service académique d'information et d'orientation, réédition annuelle, janvier 2010, 53 p. http://www.ac-nantes.fr/74150192/0/fiche___pagelibre/&RH=ACTUALITE&RF=OR lien actif le 20-05-2010

Rôle du professeur principal dans les collèges et les lycées, circulaire n°93-087 du 21 janvier 1993, Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

Dubois A., Wehrung M. (2004), *Professeur principal, animer les heures de vie de classe*, Scéren-CRDP Amiens, 172 p.

Pour aller plus loin

ADAPT-SNES éd., coll., (1996), *Repères pour le professeur principal*, 124 p.

Benoit F. (1995), *Le professeur principal*, Magnard, 108 p.

Guillon C. (2003), *Le professeur principal, rôle et missions*, Hachette éducation, 154 p.

Mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel, circulaire n°97-123 du 23-05-1997, Bulletin officiel de l'Éducation nationale n°22 du 29-05-1997

Parcours de découverte des métiers et des formations, Eduscol, MEN, janvier 2010

<http://eduscol.education.fr/cid46878/le-parcours-decouverte-des-metiers-des-formations.html> lien actif le 20-05-2010

SAIO:Serviceacadémiqued'informationetd'orientation(rectorat)

Webclasseur ou Passeport orientation formation

Comment optimiser ce support numérique individuel et collectif ? Comment faire du livret personnel de l'élève un outil pour favoriser l'information et le dialogue avec les parents ?

De quoi s'agit-il ?

Le webclasseur, ou *passoport orientation-formation*, est un espace numérique interactif et collaboratif. C'est, pour les équipes éducatives, un outil conçu pour **accompagner le travail individuel et collectif** sur l'orientation dans l'établissement scolaire.

Il constitue aussi un **livret personnel** de suivi pour l'élève. Il lui permet de garder trace et de capitaliser les expériences et les recherches menées sur l'orientation, tout au long de la scolarité.

Il a été conçu spécifiquement pour accompagner la mise en œuvre du *Parcours de découverte des métiers et des formations*, et prend appui sur des ressources pédagogiques ou d'information.

Il comporte 4 espaces :

- **un espace individuel** pour l'élève : c'est un espace de travail dans lequel il peut stocker et organiser ses recherches, qu'elles soient menées en classe ou personnelles ;
- **un espace personnel** pour les enseignants, documentalistes, conseillers d'orientation-psychologues et autres personnes impliquées, chacun disposant de son propre espace ;
- **un espace collaboratif** pour l'équipe éducative qui peut concevoir et gérer le projet de l'année ;
- **un espace collectif** pour la classe : il permet de mettre en relief le travail mené et les productions des élèves, de mutualiser des ressources ou des documents de travail. Espace accessible aux parents.

Pour qui ?

Véritable livret personnel de suivi pour *l'élève*, le *webclasseur* permet d'accompagner l'élève, du collège (5^e) à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Il va ainsi pouvoir construire, de manière progressive, sa réflexion tout au long de sa scolarité et organiser l'ensemble des informations qu'il a recueillies.

C'est un outil de référence qui permet la coordination des actions menées par l'ensemble des acteurs : élèves, familles, enseignants – dont le professeur principal –, conseillers d'orientation- psychologues, documentalistes...

L'équipe pédagogique peut accéder à certaines parties, avec l'accord de l'élève, et en encourage la tenue. Le pro-

fesseur principal peut l'utiliser lors des entretiens personnalisés d'orientation, le conseiller d'orientation-psychologue pour les entretiens d'orientation approfondis. Le passeport orientation formation est aussi un outil d'évaluation du travail de l'élève, notamment au collège pour l'évaluation du socle commun de connaissances et de compétences (en particulier les compétences 6 et 7) [**fiche 20**].

Les parents d'élèves, qui peuvent, dans les mêmes conditions que les enseignants, le consulter, y trouveront une occasion de dialogue avec leur enfant. Ils pourront aussi l'utiliser utilement lors d'entretiens avec les chefs d'établissement par exemple.

Pourquoi ?

Les espaces et les fonctionnalités du passeport orientation-formation permettent d'harmoniser, de coordonner, d'outiller et de pérenniser toutes les actions menées dans le cadre du parcours de découverte.

Autonome ou intégré aux espaces numériques de travail académiques, le webclasseur est un outil facilitateur et fédérateur dans la mise en œuvre du volet orientation du projet d'établissement [**fiche 2**].

Il s'inscrit dans le temps long, pluriannuel. Il est déconnecté du processus immédiat de décision et, à ce titre, encourage l'exploration gratuite, la curiosité, la découverte.

Comment ?

Support à des activités d'exploration diversifiées, il permet de lier la découverte des métiers, la découverte des formations, l'auto-évaluation et la connaissance de soi.

Le passeport orientation-formation propose des activités pédagogiques autour des entrées du parcours de découverte des métiers et des formations. Il regroupe aussi des ressources nationales et régionales, organisées par niveau, qui apportent des informations sur le système éducatif, les données économiques locales, les établissements de formation.

Les différents espaces de travail (élève, membres de l'équipe éducative, parents) du webclasseur permettent de prendre en compte l'élaboration du projet d'orientation de l'élève et de préparer en amont les décisions importantes qu'il a à prendre tout au long de son parcours scolaire. Pour ce faire, les informations recueillies et organisées dans chaque espace sont conservées d'une année sur l'autre.

Webclasseur ou Passeport orientation formation

Quand et où ?

Dans l'académie de Nantes, à compter de la rentrée 2010/2011, le webclasseur est intégré aux espaces numériques académiques [projet E-Lyco http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/95772656/0/fiche__pagelibre/&RH=PEDA&RF=1179135094750] *lien actif le 25-05-2010* qui vont être implantés dans tous les établissements scolaires du second degré d'ici à 2015. Ainsi, à terme, chaque élève, chaque membre de l'équipe éducative, chaque parent seront en mesure d'accéder directement au *passeport orientation-formation (ou webclasseur)*.

Les lycées et collèges qui n'auront pas accès à *l'Espace numérique de travail* académique en 2009-2010 pourront, à leur demande, bénéficier d'ouverture de webclasseurs pour leurs élèves et les membres de l'équipe éducative. Des sessions de formation seront organisées à la demande par la délégation régionale de l'ONISEP, en établissement ou dans le cadre de regroupements de bassin (Actions négociées d'établissement ou de bassin).

En résumé

Avec le « webclasseur » ou « passeport orientation formation », le professeur, l'élève, la classe bénéficient d'un outil adapté de découverte et d'exploration. À usage individuel ou collectif, ce portfolio s'inscrit dans le développement des espaces numériques de travail. Les professeurs valoriseront autant son usage collectif (*espace classe*) qu'individuel (*espace élève, espace prof*). Dans tous les cas, on mettra en valeur les coopérations (*espace collaboratif*), et on respectera bien entendu l'espace individuel de l'élève.

Ressources

Les indispensables

Pour l'ouverture d'un passeport orientation-formation ou Webclasseur, contacter la délégation régionale de l'Onisep.

Pour aller plus loin

Le passeport emploi-formation ou Webclasseur est disponible sur le site <http://www.onisep.fr/equipeducatives>
http://www.onisep.fr/equipeducatives/portal/media-type/html/group/pro/page/interieur.espace.listeDocs/js_peid/InitInterieurEspaceListeDocs/js_peid/ListeDocs/js_peid/Rechercher?reference.code=14507848542d54513511cbc80e64a7fec&reference.langue=fr&reference.version=0&typeDoc=article
lien actif le 20-05-2010

15 repères pour la mise en œuvre du parcours de découverte des métiers et des formations – Repère 2/, Apprendre à s'orienter tout au long de la vie, DGESCO – Octobre 2009 <http://eduscol.education.fr/cid49550/presentation.html> *lien actif le 20-05-2010*

Fourgous J.-M. (2010), *Réussir l'école numérique*, rapport au Premier ministre sur la modernisation de l'école par le numérique, La Documentation française, 333 p.

Contact à la Délégation régionale de l'ONISEP de Nantes :
Valérie Sourisseau : vsourisseau@onisep.fr

ANNEXES



ANNEXE 1

OUTILS - RESSOURCES

Ouvrages, textes et outils fondamentaux

- Balutau F. (1993), *Le conseil de classe, peut mieux faire !* Hachette éducation, 191 p.
- Baptiste A., Belisle C. (1991), *Photolangage, une méthode pour communiquer en groupe par la photo*, Editions d'organisation
http://www.photolangage.com/FR/Presentation/1_Introduction.php
- Birraux M. (1993), *Je ne sais pas ce que je veux faire plus tard*, Casterman, 160 p.
- Boutinet J.-P. (2004), *Vers une société des agendas, une mutation de temporalités*, PUF, 260 p.
- Education et devenir (2009), *L'accompagnement dans tous ses états*, Cahier n°6 <http://www.educationetdevenir.fr>
- Baudouin N. (2008), *Le sens de l'orientation, une approche clinique de l'orientation scolaire et professionnelle*, L'Harmattan, 218 p.
- Boy T. (2006) (dir.), *Conseil et orientation sur Internet. Quels enjeux et pratiques pour les conseillers d'orientation-psychologues ?* Actes de la journée d'études des CIO Ile-de-France, Paris, 5-10-2006
- Cartier J.-P. (2010), *Répertoire opérationnel de compétences*, éditions Qui plus est, 184 p.
- Chiland C. (1983), *L'entretien clinique*, PUF, Le psychologue, 174 p.
- Clot Y. (2008), *Le travail sans l'homme ? Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*, La Découverte, 308 p.
- Crindal A. (2004), *Des hommes au travail, analyse d'activités professionnelles*, par A. Crindal, Scéren-CRDP, DVD
- Crindal A., Ouvrier-Bonnaz R. (2006), *La découverte professionnelle, guide pour les conseillers d'orientation-psychologues et les formateurs*, Delagrave.
- Danvers F. (2009), *S'orienter dans la vie : une valeur suprême ?* Essai d'anthropologie de la formation, Ed. Septentrion, 654 p.
- Duflo E. (2010), *Le développement humain. Lutter contre la pauvreté (I)*, Seuil, 104 p.
- Dumont R. (1974), *L'utopie ou la mort*, Seuil, Points, 190 p.
- Freire P. (2006), *Pédagogie de l'autonomie, savoirs nécessaires à la pratique éducative*, Erès.
- Galland O. (2009), *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur ?* Armand Colin, 160 p.
- Giordan A., Saltet J. (2007), *Apprendre à apprendre*, Librio, 96 p.
- Glissant E. (2009), *Philosophie de la relation*, Gallimard, NRF, 157 p.
- Guichard J., Huteau M. (2005), *L'orientation scolaire et professionnelle*, Dunod, Les Topos, 124 p.
- Guichard J. (2009), *Peut-on considérer qu'il existe des compétences à s'orienter que l'on puisse développer ?* Conférence, CNAM-INETOP, 5-06-2009
- Guichard J. (2008), N-DAPP, *Nouvelle découverte des activités professionnelles et projets personnels et professionnels*, Qui plus est éditions.
- Jellab A. (2009), *Sociologie du lycée professionnel*, L'Harmattan, 336 p.
- Jonas H. (1999), *Le principe responsabilité, une éthique pour la civilisation technologique*, Flammarion Champs, 450 p.
- Léon A. (1957), *Psychopédagogie de l'orientation professionnelle*, PUF, 1957, 132 p.
- Lhotellier A. (2001), *Tenir conseil, délibérer pour agir*, Seli Arslan, 254 p.
- L'orientation, une nouvelle donne*, revue Dossiers de l'enseignant, <http://www.se-uns.org/spip.php?rubrique472> 11 p., février 2010
- Loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie
- Madiot P. (2008), *L'école expliquée aux parents (et aux autres)*, Stock, 462 p.
- Montelh B. (1997), *C'est quoi le travail ? Quelles valeurs transmettre à nos enfants ?* Editions Autrement, 202 p.
- Morin E. (2000), *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Seuil, 132 p.
- Perrot M. (2002), *Histoire des femmes en Occident*, Perrin, Tempus, 5 vol.
- Prunier-Poulmaire S. (2009), *Le travail révélé. Regards de photographes, paroles d'experts*, éditions Intervalles, 126 p.
- Rogers C. (2005), *Le développement de la personne*, Dunod, 270 p. (1ère éd. en 1961
- Schwartz B. (1982), *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, La documentation française
- Sen A. (2004), *L'économie est une science morale*, La Découverte, 126 p.
- Van Zanten (2004), *Les politiques d'éducation*, PUF, Que sais-je, n°2396, 128 p.
- Zakhartchouk J.-M., Hatem R. (2009), *Travail par compétences et socle commun*, Scéren-CRDP Amiens, 2009, 222 p.

Productions de l'académie de Nantes

- 50 actions pour l'insertion des jeunes*, EduSarthe, IA Sarthe, avril 2009, 118 p.
- 800 références pour des pratiques réflexives en orientation*, par J. Vauloup, EduSarthe, IA Sarthe, février 2009, 134 p.
- Accompagner les activités de découverte en entreprise*, par P. Tordjman et X. Vinet (coord.), ONISEP, 2006, 96 p.
- Cadre de référence pour la mise en œuvre des parcours de découverte des métiers et des formations*, rectorat, service académique d'information et d'orientation, septembre 2009, 4 p.
- Changer le conseil de classe*, EduSarthe, IA Sarthe, août 2004, 79 p.

Charte pour le développement des démarches éducatives en orientation, rectorat, service académique d'information et d'orientation, novembre 2002 (2ème édition : 2004), 4 p.

Compétences-clés : ingénierie des dispositifs et ingénierie pédagogique, par le CAFOC de l'académie de Nantes, février 2010
http://www.cafoc.ac-nantes.fr/publication.asp?ID=224&LIB=Les+publications+et+ressources+en+ligne&chemin=;;Sommaire,Default.asp;;Les+publications+et+ressources+en+ligne,,liste_parag.asp?ID=3;;Les+%E9tudes+et+publications+du+CAFOC,,r ub_liste.asp?FLAG=PUBL@ID=1@LIB=Les+%E9tudes+et+publications+du+CAFOC

Démarches éducatives en orientation, dossier du professeur de lycée, R. Huvet (coord.) et les IA-IPR de l'académie de Nantes, octobre 2007, 38 p.

http://www.ac-nantes.fr/adminsite/objetspartages/liste_fichiergw.jsp?OBJET=DOCUMENT&CODE=1224173169852&LANGUE=0
Des femmes et des hommes au travail. Enjeux et pratiques de la découverte professionnelle, EduSarthe, IA Sarthe, août 2007, 114 p.

Dossier académique du professeur principal, académie de Nantes, 2009-2010 (réédition annuelle)

Éduquer en orientation, par J. Vauloup, EduSarthe, IA Sarthe, novembre 2000, 36 p.

Élèves décrocheurs-raccrocheurs, Grange A., Pagès H. (dir.), DVD, MGI académie de Nantes et Scéren-CRDP, 2008

Guide des néo-cop, par C. Grisaud et J. Vauloup, académie Nantes, août 2010, 3^e édition, éd. annuelle

Mixité-égalité, mallette pédagogique, ONISEP Pays-de-la-Loire, 2007

Observatoire de l'insertion, résultats de l'enquête IVA-IPA 2008, académie de Nantes, édition 2009

Outils et dispositifs pour des démarches éducatives en orientation, fiches-outils, CIO Sarthe et Inspection académique, juin 1996.

Portefeuille de compétences, MGI-PAE, académie de Nantes, 2008

Une orientation scolaire a-t-elle un sens ? EduSarthe, IA Sarthe, juin 2009, 116 p.

Rapports

Cohen D. (2007), *Une jeunesse difficile. Portrait économique et social de la jeunesse française*, CEPREMAP, 235 p.

Conseil économique et social des Pays-de-la-Loire (2007), *À vous de jouer ! Quelles perspectives pour les jeunes dans les Pays-de-la-Loire*, 574 p.

Delors J., dir., (2008), *L'insertion des jeunes sans diplôme, un devoir national*, rapport du CERC, n°9, 114 p.

Fourgous J.-M. (2010), *Réussir le numérique, rapport au Premier ministre*, Documentation française, 333 p.

Grosperin J. (2010), *Rapport d'information sur la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences au collège*, Assemblée nationale, n°2446, <http://www.assemblee-nationale.fr>

Guégot F. (2009), *Développement de l'orientation professionnelle tout au long de la vie*, rapport au Premier ministre, Documentation française, 96 p.

Saint-Girons (2009), *Renforcer l'orientation active. Pour une transition réussie du lycée vers l'enseignement supérieur*, Documentation française, 64 p.

Simon J., Caroff A. (1989), *L'orientation des élèves, rapport au ministre de l'éducation nationale*, La Documentation française

Publications de l'ONISEP

Séries : Découverte professionnelle ; Fiches-métiers ; Equipes éducatives – Disciplines

Le parcours de découverte des métiers et des formations au collège, ONISEP, janvier 2009

Espace ressources / Webclasser/Espace numérique de travail

30 idées reçues sur l'emploi et les métiers, Alternatives économiques en partenariat avec CEREQ et ONISEP, janvier 2010, 120 p.

Sites à ne pas manquer

7 étapes pour trouver un stage <http://www.7etapespourtrouverunstage.com>

Ndlr : Le produit de référence pour la recherche de stage

15 repères pour la mise en œuvre du parcours de découverte des formations et des métiers

<http://eduscol.education.fr/cid46878/le-parcours-decouverte-des-metiers-des-formations.html> lien actif le 20-05-2010

Café pédagogique <http://www.cafepedagogique.net>

CAFOC académie de Nantes <http://www.cafoc.ac-nantes.fr>

Cahiers pédagogiques <http://www.cahiers-pedagogiques.com>

EduScol, Ministère de l'éducation nationale, actes du colloque *Apprendre à s'orienter tout au long de la vie* (octobre 2009), <http://eduscol.education.fr/pid23831/colloque-orientation-2009.html> lien actif le 20-05-2010

ESEN Ecole supérieure de l'éducation nationale <http://www.esen.education.fr>

Me Former Pays-de-la-Loire <http://www.meformer.org>

Mon orientation en ligne <http://www.monorientationenligne.fr>

Nimier Jacques <http://www.pedagopsy.eu>

ONISEP portail <http://www.onisep.fr>

ONISEP espace pédagogique : <http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique>

Site pédagogique de l'académie de Nantes <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr>

Site pédagogique du ministère de l'éducation nationale <http://eduscol.education.fr>



ANNEXE 2

24 FICHES-ACTIONS 24 QUESTIONS DE PARCOURS

	INTITULÉS	LES QUESTIONS	PAGES
1	Accompagnement personnalisé et orientation au lycée général et technologique	Comment intégrer l'orientation et le parcours de découverte des métiers et des formations dans l'accompagnement personnalisé en seconde générale et technologique ?	11-12
2	Agenda annuel du Parcours de découverte	Comment intégrer les actions dans un agenda annuel ? Comment le faire connaître à tous les acteurs ? Comment respecter les temporalités de l'adolescent ?	13-14
3	Conseil de classe, étape-clé du parcours	Pour qui est fait le conseil de classe ? Comment s'organise-t-il ? À quelles conditions peut-il devenir un espace-temps où l'on y tient conseil avec l'élève ?	15-16
4	Découverte professionnelle (option)	Comment appréhender le travail des femmes et des hommes ? Qu'est-ce que la découverte professionnelle donne à voir de spécifique ?	17-18
5	Découverte professionnelle (module)	Comment développer une culture de la découverte professionnelle ? Comment amener les élèves à regarder le travail autrement ?	19-20
6	Du Projet professionnel de l'étudiant au Projet personnel du lycéen	Comment modulariser les interventions en orientation auprès des lycéens en s'appuyant sur l'expérience développée par l'université dans le module Projet personnel de l'étudiant ?	21-22
7	Entretien approfondi d'orientation (conseillers d'orientation-psychologues)	L'entretien de conseil conduit par le conseiller d'orientation-psychologue est-il soluble dans l'entretien personnalisé d'orientation réalisé par les professeurs principaux ?	23-24
8	Entretien personnalisé d'orientation (professeurs principaux)	Comment optimiser l'entretien d'orientation avec l'élève réalisé par les professeurs principaux ? Qu'a-t-il de singulier, mais aussi de complémentaire avec l'entretien de conseil conduit par les conseillers d'orientation-psychologues ?	25-26
9	Former (Se)	Se documenter, s'informer, se former constituent des démarches et compétences différentes. Pourquoi se former en orientation quand on est professeur ? Sur quoi ? Et jusqu'où ?	27-28
10	Forums, carrefours, salons... Des événements au service de l'orientation	Des produits publicitaires pour la promotion des formations et des métiers ? Ou d'abord des moments formateurs au service des élèves eux-mêmes et de l'élaboration progressive de leurs intentions d'avenir ?	29-30
11	Heures de vie de classe Un espace-temps pour vivre ensemble	Comment, des heures de vie de classe, faire des espaces-temps de vivante socialisation ?	31-32
12	Manager, piloter les parcours de découverte des métiers et des formations	Comment les personnels de direction peuvent-ils entraîner les autres, et pour aller où ?	33-34
13	Mini-stages en établissement de formation : Pour quoi faire ? Pour apprendre quoi ?	Comment l'écolier, le collégien, le lycéen peuvent-ils tirer un réel profit cognitif, motivationnel et psychosocial des mini-stages en établissement de formation (stage, visite, interview, enquête) ?	35-36

ANNEXE 2

24 FICHES-ACTIONS

24 QUESTIONS DE PARCOURS (SUITE)

	INTITULÉS	LES QUESTIONS	PAGES
14	Mixité égalité	<i>Comment le parcours de découverte des métiers et des formations peut-il contribuer à l'égalité des filles et des garçons, à la diversification de leurs choix d'études et de leurs choix professionnels, à faire évoluer certaines représentations et contribuer au développement du respect mutuel ?</i>	37-38
15	Objectif zéro décrocheur au collège et au lycée	<i>Comment prévenir, comment circonscrire un phénomène connu quantitativement, diffus qualitativement, et porteur d'exclusion ?</i>	39-40
16	Questionner un professionnel sur son métier	<i>Comment permettre aux élèves de bien prendre en compte des dimensions et caractéristiques permettant de décrire et de comprendre un métier ?</i>	41-42
17	Réunir les parents, les associer, les intégrer	<i>Comment associer et intégrer les parents à la scolarité et à l'orientation de leurs enfants ? Comment élargir leurs connaissances, leur permettre de partager leurs idées, réflexions et questionnements avec d'autres parents d'élèves, valoriser et conforter leur rôle de parents ?</i>	43-44
18	Rôles des acteurs	<i>À chaque métier, ses urgences : côté profs, côté conseillers d'orientation-psychologues, côté personnels de direction, côté entreprises. Pour tous, aider l'élève à trouver du sens est primordial.</i>	45-46
19	Séquences d'observation en milieu professionnel : Pour quoi faire ? Pour apprendre quoi ?	<i>Comment l'écolier, le collégien, le lycéen peuvent-ils tirer un réel profit cognitif, motivationnel et psychosocial des séquences d'observation en milieu professionnel (stage, visite, interview, enquête) ?</i>	47-48
20	Socle commun de compétences et de connaissances et Parcours de découverte des métiers et des formations	<i>Comment intégrer l'approche par compétences et connaissances, inhérente au Socle commun de connaissances et de compétences, aux Parcours de découverte des métiers et des formations ?</i>	49-50
21	Travailler avec l'université et l'enseignement supérieur	<i>Comment aider les lycéens à construire leur projet post-bac et à réussir la transition du lycée vers l'université et l'enseignement supérieur ? Comment les accompagner ?</i>	51-52
22	Utiliser la plateforme monorientationenligne.fr	<i>Comment utiliser ce nouvel outil ? Sur quoi ? Jusqu'à où ? Comment relier son usage au travail quotidien des CIO ?</i>	53-54
23	Valoriser le dossier académique du professeur principal	<i>Le dossier académique annuel du professeur principal offre beaucoup plus que des éléments d'information : c'est un véritable corpus de 24 questions d'orientation. Comment en valoriser l'usage ?</i>	55-56
24	Webclasseur ou Passeport orientation-formation	<i>Comment optimiser ce support numérique individuel et collectif ? Comment faire du livret personnel de l'élève un outil pour favoriser l'information et le dialogue avec les parents ?</i>	57-58



ANNEXE 3

15 REPÈRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS

source : Eduscol
Ministère de l'éducation nationale, 2009

	REPÈRES	LIENS
1	Étapes métiers et temps forts	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49485/etapes-metiers-et-temps-forts.html
2	Passeport orientation formation	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49512/passeport-orientation-formation.html
3	Rôle des parents	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49551/role-des-parents.html
4	Pilotage	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49532/pilotage.html
5	Progression pédagogique au collège	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49513/progression-pedagogique-au-college.html
6	En classe de cinquième	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49533/en-classe-de-cinquieme.html
7	En classe de quatrième	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49534/en-classe-de-quatrieme.html
8	En classe de troisième	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49536/en-classe-de-troisieme.html
9	Progression pédagogique au lycée	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49538/progression-pedagogique-au-lycee.html
10	En 2 ^{nde} générale et technologique et en 2 ^{nde} professionnelle	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49539/en-seconde-generale-et-technologique-et-en-seconde-professionnelle.html
11	En 1 ^{ère} générale et technologique et en 1 ^{ère} professionnelle	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49540/en-premiere-generale-et-technologique-et-en-premiere-professionnelle.html
12	En terminale générale et en terminale professionnelle	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49542/en-terminale-generale-et-technologique-et-en-terminale-professionnelle.html
13	Partenariats	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49544/partenariats.html
14	Ressources	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49545/ressources.html
15	Formation des acteurs	http://eduscol.education.fr/pid23620-cid49547/formation-des-acteurs.html



ANNEXE 4

SIGLIER

ACOP-F	Association des conseillers d'orientation-psychologues de France (depuis 1931)
ANEB	Action négociée d'établissement et/ou de bassin (formation continue)
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
BOEN	Bulletin officiel de l'éducation nationale (parution hebdomadaire chaque jeudi)
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CDI	Centre de documentation et d'information
CDO	Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré
CECSC	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (en collège et lycée)
CESR	Conseil économique et social régional
CFA	Centre de formation d'apprentis
CIO	Centre d'information et d'orientation (appelés ainsi depuis 1971)
CLAIR	Collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (depuis 2010)
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers (l'INETOP en dépend)
CNED	Centre national d'enseignement à distance
COP	Conseiller-ère d'orientation-psychologue (en CIO)
CPE	Conseiller-ère principal d'éducation
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
CRDP	Centre régional de documentation pédagogique
DAFPEN	Délégation académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (rectorat)
DCIO	Directeur-trice de CIO
DNB	Diplôme national du brevet
DP	Découverte professionnelle (option de 3h – module de 6h)
EAO	Éducation à l'orientation (depuis 1996)
ENT	Environnement numérique de travail
EPL	Établissement public local d'enseignement
ESEN	École supérieure de l'éducation nationale
FAQ	Foire aux questions
IA	Inspection académique
IDD	Itinéraire de découverte (en collège)
IEN-IO	Inspecteur de l'éducation nationale chargé d'information et d'orientation
INETOP	Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle
INRP	Institut national de recherche pédagogique
LGT	Lycée général et technologique
LP	Lycée professionnel
LPO	Lycée polyvalent
MDP	Module de découverte professionnelle (appelé aussi : DP6 cf. supra)
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
MEN	Ministère de l'éducation nationale
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
MGI	Mission générale d'insertion de l'éducation nationale
ODP	Option de découverte professionnelle
ONISEP	Office national d'information sur les enseignements et les professions (depuis 1970)
OREF	Observatoire régional emploi-formation
PAF	Plan académique de formation continue des personnels
PDMF	Parcours de découverte des métiers et des formations (depuis 2008)
PLC	Professeur de lycée et de collège
PLP	Professeur de lycée professionnel
PPCP	Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (en lycée professionnel)
PPRE	Programme personnalisé de réussite éducative http://eduscol.education.fr/cid45633/les-programmes-personnalisés-de-reussite-educative-ppre.html lien actif le 20-05-2010
RAR	Réseau ambition réussite (auparavant appelé Zone d'éducation prioritaire – ZEP)
REAAP	Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
SAIO	Service académique d'information et d'orientation (au rectorat)
SUIO-IP	Service universitaire d'information et d'orientation, et d'insertion professionnelle (université)
STS	Section de technicien supérieur
TPE	Travaux personnels encadrés (en lycée général et technologique)
VAE	Validation des acquis de l'expérience

